

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
(CRFD) HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES ÉDUCATIVES
ET INGÉNIERIE EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
HUMAN, SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND
TRAINING IN SCIENCE OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION

SCOLARISATION ET EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR À L'EST DU CAMEROUN : CAS DES ENFANTS DE LA COMMUNE DE BÉTARE-OYA

Mémoire présenté et soutenu le 30 Juillet 2025



Filière : Management de l'Éducation

Spécialité : Administration et Inspection en Éducation

Par

MFONTE FIFEN ABBAS TAJOUDINE

Titulaire d'une Licence en Droit Privé

Matricule : 22W3343

jury

Qualités	Noms et grade	Universités
Président	EYENGA ONANA Pierre Suzanne, Pr	UYI
Rapporteur	MAPTO KENGNE Valèse, CC	UYI
Examineur	MBIAKOP Martial Thierry, CC	UYI

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de son utilisation.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	3
CHAPITRE I: PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	4
CHAPITE II: REVUE DE LA LITTÉRATURE	15
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	44
CHAPITRE III: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	45
CHAPITRE IV: PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	60
CHAPITRE V: DISCUSSION DES RÉSULTATS ET SUGGESTIONS	84
CONCLUSION GÉNÉRALE	96
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98
ANNEXES	xi
TABLE DES MATIÈRES	112

À

Mes parents,

Mon feu père, NJI FIFEN AMIDOU et ma mère, NGOUOM SALAMATOU

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, nous tenons à exprimer nos sincères gratitude à l'endroit de toutes les personnes qui ont apporté des contributions multiformes à la réalisation de cette œuvre. Nous remercions particulièrement notre encadrante, Dr MAPTO KENGNE Valèse qui a cru en ce projet, pour votre guidance éclairée, votre disponibilité, vos conseils précieux, votre amour de nous voir réussir, votre rigueur scientifique et abnégation au travail, pour vos multiples corrections de nos différentes versions manuscrites et vos soutiens constants tout au long de cette recherche. Nous vous adressons un merci très précieux pour votre soutien infaillible. Nous remercions également :

M. le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé I, Pr BELA Cyrille Bienvenu, pour les efforts consentis afin de nous assurer une meilleure formation.

M. le chef de département Pr MAINGARI Daouda, Nonobstant ses nombreuses préoccupations administratives, il ne cesse de faire de son mieux pour répondre à nos requêtes.

Dr Delphine BALLET, pour vos soutiens multiformes, votre motivation incessante, votre disponibilité, votre humilité à contribuer à la réalisation de notre étude, votre générosité angélique, nous sommes chanceux de vous avoir rencontré sur notre chemin pour notre bonheur académique.

Pr WAMBA André, Pr NGAMALEU Rodrigue, Dr NJOYA Abdou Aziz, nous serons toujours reconnaissants pour vos précieux conseils prodigués, vos disponibilités à nous écouter, échanger et de vos largesses. Qu'il me soit également permis de remercier sincèrement tous nos enseignants de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Yaoundé I pour l'aide, les multiples enseignements dispensés et leurs objectifs d'assurer notre réussite.

M. MOUNCHIKPOU MOUCHE Loudi, pour nous avoir séparé de la théorie à la pratique scientifique, pour vos conseils concourants à l'évolution de notre rédaction, nous vous exprimons toute notre considération et reconnaissance indescriptible et infini.

À mon feu père NJI FIFEN Amidou et ma mère NGOUOM Salamatou, pour leurs amours inconditionnels, leurs sacrifices, leurs soutiens et les valeurs inculquées durant toute notre existence sur terre. Vous êtes mon modèle d'Homme excellent et je vous aime d'un amour inconditionnel car je vous trouve incomparable sur cette terre. M. MOUNKPOUPOUNKOU Aboubakar, M. NJAYOU Salifou, Mme MOUCHAROU Aichatou des USA, nous vous exprimons nos sincères gratitude, vos soutiens multiformes pour notre réussite académique.

Conclure cette étape sans remercier les cadres administratifs locaux de notre zone d'étude, les autorités traditionnelles, les parents et les participants à notre étude serait méconnaître leurs apports indispensables pour la réalisation de notre recherche car sans eux, nous serions dans l'incapacité de faire cette recherche. Pour vos collaborations, nous vous disons merci et que le seigneur nous soit miséricorde.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition des proportions d'effectifs d'élèves par zone, par sexe et par région au primaire en 2019/2020 (en %) (MINEDUB, 2021, p.67)	22
Tableau 2 : Synoptique de l'étude	57
Tableau 3 : Identification des enquêtées	61
Tableau 4 : La pauvreté comme cause de la présence des enfants dans les sites miniers artisanales	63
Tableau 5 : Le gain journalier	64
Tableau 6 : L'utilité de cet argent gagner par les enfants	65
Tableau 7 : Le temps mis par jour au travail sur les sites miniers par les enfants	65
Tableau 8 : L'avis des enfants travaillant au chantier	66
Tableau 9 : La perception des parents vis-à-vis de l'école.....	67
Tableau 10 : La volonté des enfants de travailler dans les chantiers miniers	68
Tableau 11 : Manifestation du regret ou non des enfants sur les sites miniers	69
Tableau 12 : Possibilité de retour à l'école par les enfants	70
Tableau 13 : Récapitulatif des résultats de l'étude	83

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Évolution des effectifs d'élèves du Primaire de 2010/2011 à 2019/2020 (MINEDUB, 2021, p.61).....	21
Graphique 2. Évolution du taux de redoublement de 2007 à 2020 (MINEDUB, 2021, p.92). 21	
Graphique 3. Proportion des effectifs scolarisés au primaire par genre et par région (MINEDUB, 2021, p.64).....	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Principaux facteurs influençant la scolarisation (Namegabe Ntabe, 2008 ; Noumba, 2008 ; Diagne, 2010 ; Golaz et <i>al.</i> , 2019).	23
Figure 2. Le nombre d'enfants astreints au travail des enfants dans le monde et selon les régions.....	35
Figure 3. Carte de localisation de Bétaré-Oya	46

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE :	Association Des Parents D'élèves
APEE :	Association Des Parents D'élèves Et Enseignants
BAC :	Baccalauréat
CAP :	Certificat D'aptitude Du Premier Cycle
CE1 :	Cours Élémentaire Première Année
CE2 :	Cours Élémentaire Deuxième Année
CEP :	Certificat d'études Primaires
CIDE :	Convention Internationale Des Droits De L'enfant
CM1 :	Cours Moyen Première Année
CM2 :	Cours Moyen Deuxième Année
CNESCO :	Conseil National D'évaluation Du Système Scolaire
COVID19 :	Coronavirus 19
CP :	Cours Préparatoire
CPC :	Centres Préscolaires Communautaires
DSSEF :	Document De Stratégie Du Secteur De L'éducation
ENS :	Effectif National De Scolarisation
EPT :	Éducation Pour Tous
ESG :	Enseignement Général
EST:	Enseignement Secondaire Technique
FCFA :	Franc Des Colonies Françaises d'Afrique
FSLC:	First School Leaving Certificate
GCE AL:	General Certificate of Education Advance Level
GCE OL:	General Certificate of Education Ordinary Level
HS :	Hypothèse Spécifique
IAEB :	Inspecteur D'arrondissement De L'éducation De Base
INS :	Institut National De La Statistique
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
LMD :	Licence-Master-Doctorat
MINEDUB :	Ministère de L'éducation de Base
MST :	Maladie Sexuellement Transmissible
OIT :	Organisation Internationale du Travail
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OS :	Objectif Spécifique
PE :	Parent d'élève
QS :	Question Spécifique
SIL	Section d'initiation Au Langage
SME :	Sommet Mondial Pour Les Enfants
SND :	Stratégie Nationale De Développement
SONAMINES :	Société Nationale Des Mines
T :	Total
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et la Culture
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH/ SIDA :	Virus Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquis
ZEP :	Zone D'éducation Prioritaire

RÉSUMÉ

La scolarisation des enfants est une condition indispensable et obligatoire pour l'émergence des pays en développement. C'est la raison pour laquelle le Cameroun a ratifié de nombreux traités et conventions internationales, régionales et des coopérations nationales sur tous les niveaux de son système éducatif. Malgré ces stratégies mises en place, l'école traverse toujours une série de crises aux contours complexes et variés. Parmi ces crises, la présence des enfants dans les localités minières qui exploitent l'or dans la Région de l'Est du Cameroun. Même si l'exploitation artisanale de l'or est perçue comme une manne financière par les communautés, cette activité engendre une déperdition scolaire importante, en particulier chez les enfants qui préfèrent travailler dans les mines plutôt que d'aller à l'école. Cette recherche se propose donc d'identifier les facteurs sociaux qui contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants d'âge du primaire, particulièrement dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun. Pour y parvenir, nous avons mené 14 entretiens semi-directifs soutenus par des collectes de données qualitatives de terrain. Nos résultats soulignent que le niveau socioéconomique et le faible niveau d'éducation des parents expliquent le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Pour pallier à ce problème, nous suggérons de multiplier les programmes de sensibilisation aux dangers des sites miniers et à la nécessité pour les enfants d'aller à l'école et ce, auprès des autorités, des parents, des enfants et de la communauté entière.

Mot-clé : *Scolarisation, exploitation artisanale de l'or, enfant, Cameroun.*

ABSTRACT

The education of children is an indispensable and compulsory condition for the emergence of developing countries. This is the reason why Cameroon has ratified many international and regional treaties and conventions, as well as national cooperation at all levels of its education system. Despite these strategies, the school is still going through a series of crises with complex and varied contours. Among these crises, the presence of children in mining communities that exploit gold in the eastern Region of Cameroon. Although artisanal gold mining is seen as a financial windfall by the communities, it causes significant school dropout, especially among children who prefer to work in mines rather than go to school. This research therefore aims to identify the social factors that contribute significantly to the choice of artisanal gold mining activity at the expense of school by children of primary age, particularly in the municipality of Bétaré-Oya in eastern Cameroon. To achieve this, we conducted 14 semi-structured interviews supported by qualitative field data collections. Our results highlight that the socioeconomic level and low educational level of parents explain the choice of artisanal gold mining activity to the detriment of school. To address this problem, we suggest that more programs be developed to raise awareness of the dangers of mining sites and the need for children to go to school among authorities, parents, children and the entire community.

Key words : *Schooling, artisanal gold mining, child, Cameroon.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Toutes les sociétés du monde entier reconnaissent l'école comme une préoccupation majeure à cause de son rôle, sa place, ses apports, et son influence positive dans la vie des êtres humains en général. Il serait donc un rêve d'envisager une quelconque idée de développement durable dans une société sans y passer par l'école qui est la base. Une société sans école fait preuve d'obscurantisme Platonicienne. C'est pourquoi l'éducation est au centre des préoccupations internationales, régionales et même nationales. Raison pour laquelle la conférence mondiale sur l'éducation pour tous (EPT) à Jomtien (Thaïlande) en 1990 et le Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000 avaient pour but d'universaliser l'éducation, d'inciter la promotion de l'équité en éducation afin d'avoir un résultat meilleur pour envisager un développement meilleur de toutes les sociétés. L'éducation en ressort donc comme un élément indispensable pour le bonheur des cités dans le monde. C'est pourquoi le Cameroun l'a aussi embrassé comme sa priorité première.

D'après la constitution du Cameroun (1996), l'éducation est une grande priorité nationale, elle est assurée par l'État et est considérée comme un droit fondamental. L'État assure à ses citoyens le droit à l'éducation, à la formation et garantit à tous l'égalité des chances à l'éducation sans distinction de sexe, d'opinion politique, philosophique et religieux, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique. Il met l'accent sur la gratuité et l'obligation de tous les enfants de suivre minimum les 9 ans d'enseignement primaire dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

L'État du Cameroun a mis en œuvre une multitude de mesures permettant la prise en charge scolaire de tous les enfants sans exception ni discrimination. C'est le cas de la mise à disposition des écoles d'une prise en charge (paquet éducatif essentiel), la promotion de la gratuité des frais de scolarité au niveau des écoles primaires, des interventions visées dans les zones d'éducatons prioritaire (promotion de la scolarisation des filles, la contractualisation des « maîtres des parents », de la distribution gratuite des manuels scolaires). Grace à ces mesures, les taux bruts de scolarisation (TBS) ont été améliorés pendant cette dernière décennie. Mais force est de constater qu'il existe encore et toujours des enfants du niveau fondamental et secondaire en dehors du système éducatif dans l'étendue du territoire national et plus grave dans les zones rurales et d'éducation prioritaire. Plusieurs raisons expliquent cet écart de comportement. C'est par exemple le cas de la vulnérabilité des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur éducation dans la commune de Bétaré-Oya, à l'Est du Cameroun. La non scolarisation, le faible taux de scolarisation, les abandons

scolaires sont dus à la présence massive et au travail des enfants dans les sites miniers d'orpaillage au prix de leur éducation.

Notre étude s'organise autour d'une question principale à savoir : Quels sont les facteurs sociaux qui contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants d'âge du primaire dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun ? Le travail de recherche que nous présentons entend identifier les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants d'âge d'éducation fondamentale dans cette commune de Bétaré-Oya.

Notre étude est structurée en deux parties subdivisées en cinq chapitres. Le cadre conceptuel est l'intitulé de notre première partie qui compte deux chapitres à savoir : le chapitre 1 qui porte sur la problématique de l'étude et le chapitre 2, sur la revue de la littérature. Le chapitre 1 est constitué du contexte de l'étude, le constat de la recherche, la justification de l'étude, le problème de recherche, les interrogations de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs de la recherche, la pertinence et la délimitation de l'étude. Quant au chapitre 2, la revue de la littérature nous a permis de faire l'analyse documentaire en commençant par la définition des mots clés, de présenter le système éducatif Camerounais, de vérifier et synthétiser des connaissances sur les déterminants de la scolarisation des enfants, l'identification des facteurs significatifs du choix de l'exploitation artisanale de l'or par les enfants au détriment de leur éducation dans la commune de Bétaré-Oya, le travail des enfants ; la méthode, technique d'exploitation artisanale de l'or et les effets de cette activité sur l'éducation des enfants, leurs santés et leurs environnements.

La deuxième partie intitulée cadre méthodologique est aussi subdivisée en trois chapitres, à savoir : les spécificités de notre démarche méthodologique sont bien détaillées dans notre chapitre 3. La présentation, l'analyse et l'interprétation feront l'objet de notre chapitre 4. Enfin le chapitre 5 sera consacré à la discussion des résultats, aux limites et perspectives de la recherche et aux différentes suggestions faites à l'État du Cameroun, aux autorités traditionnelles, aux parents et aux enfants dans le dessein de chercher des solutions rapides ensemble pour lutter contre le travail des enfants d'âge scolaire dans les mines d'exploitation artisanale, afin d'assurer leur éducation pour un avenir meilleur et un développement durable dans notre société.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Nous pouvons définir la problématique comme l'ensemble des interrogations pertinentes, des préoccupations que peut se faire un observateur, des enjeux qui oriente la recherche et qui ont pour but la compréhension d'un phénomène social, humain ou culturel. C'est la raison pour laquelle N'da (2015), nous rappelle que l'on ne saurait élaborer une problématique sans savoir en avance « ce qui fait problème » dans le fait observé et dans la littérature existante portant sur le sujet en question. Dans ce chapitre, nous allons vous présenter le contexte de notre étude, le constat de la recherche, la justification, la formulation du problème de recherche, les questions, les hypothèses, les objectifs, les intérêts et la délimitation de notre étude par rapport à celles des autres.

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Notre contexte d'étude sera constitué de celui international d'une part et du contexte national d'autre part.

1.1.1. Le contexte international

L'éducation est universellement reconnue comme un pilier essentiel du développement durable indésirable et indispensable pour l'avenir de l'humanité. De ce fait, la déclaration universelle des droits de l'homme (article 26, 1948) affirme que « *toute personne a droit à une éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire* ». La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, article 28) souligne que chaque enfant a droit à une éducation de qualité. Cet enseignement au niveau fondamental doit être obligatoire et gratuit pour tous, sans distinction de sexe, de race, de religion, tout âge confondu. L'éducation permet de lutter contre l'analphabétisme et l'ignorance dans le monde, de faciliter l'accès aux connaissances multiples et variées en réduisant les disparités pour un développement durable envisagé.

L'éducation est une condition indispensable, sinon suffisante du développement de l'individu et de la société. C'est la raison pour laquelle le Cameroun s'est engagé en 2015 à travers l'objectif de développement durable (ODD4) à « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». De même, le Sommet mondial pour les enfants (SME, 1990) souligne, d'après ses objectifs, que l'accès doit être universel à l'éducation primaire, et qu'*a minima* 80% des enfants en âge scolaire doivent achever leur cycle primaire afin de promouvoir leurs droits et leur bien-être.

Le forum mondial sur l'éducation en (Avril, 2000) à Dakar avait pour objectif de : développer la protection et promouvoir l'éducation de la petite enfance, de rendre obligatoire et gratuit l'enseignement au niveau primaire, d'inciter l'acquisition des compétences de la vie courante pour les adolescents et les jeunes, d'améliorer le niveau d'alphabétisation des adultes, d'éliminer les disparités entre les sexes et enfin d'instaurer l'égalité dans l'éducation afin d'améliorer la qualité de l'éducation dans nos sociétés. La convention de l'UNESCO (1960), relative à la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement vise aussi à inciter l'éducation de toutes les couches sociales et d'éliminer toutes les formes de différenciation dans le monde de l'éducation. Le Pacte internationale relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de son (article 13, 1966) stipule que les Etats parties doivent reconnaître le droit de toute personne à l'éducation et que l'enseignement primaire soit obligatoire et gratuit pour tous. Autrement dit, tous ces traités, conventions et conférences reconnaissent et valorisent l'éducation comme le premier levier fondamental permettant le développement du capital humain de toutes les sociétés et indispensable pour l'avenir de l'humanité.

1.1.2. Le contexte national

L'éducation est une grande priorité nationale, elle est assurée par l'État et est considérée comme un droit fondamental (Constitution du Cameroun, 1996). L'État du Cameroun assure à l'enfant le droit à l'éducation, garantit à tous l'égalité des chances à l'éducation sans distinction de sexe, d'opinion politique, philosophique et religieux, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique et il rend cet enseignement obligatoire et gratuit pour tous au niveau primaire. La loi d'orientation de l'éducation au Cameroun (1998), souligne comme mission générale de l'éducation : la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion sociale harmonieuse.

Le lancement de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) à l'horizon 2030 adopté par le Cameroun en Novembre 2020 traduit la détermination nationale pour le « Développement du Capital Humain ». Le Cameroun met l'accent sur l'éducation, l'emploi et la formation. L'État du Cameroun, grâce à sa dotation budgétaire (alimentée par l'allocation des collectivités territoriales décentralisées, les contributions des partenaires de l'éducation, l'ensemble des dons et legs ou toute autre moyen de contribution prévue par la législation), contribue à l'universalisation de l'éducation des enfants en âge scolaire, leur facilitant l'accès à une éducation et l'amélioration de la qualité de l'offre d'éducation au niveau primaire dans les zones urbaines, rurales et sur l'étendue du territoire national. Ce budget alloué permet aussi l'alphabétisation, la gouvernance et l'appui institutionnel à travers le renforcement des

mécanismes de gestion, la régulation, le suivi et le contrôle des ressources humaines, financières et même matérielles.

La loi N°2004 réglemente l'enseignement privé au Cameroun et stipule que l'enseignement privé est un service social d'utilité publique assuré par des partenaires privées avec la participation de l'État y compris les collectivités territoriales décentralisées. Elle a pour objectif la formation intellectuelle, morale et physique des jeunes. Dans la même lancée, le Décret N°2005 fixe les modalités d'application de la gratuité de l'enseignement primaire public sur l'étendue du territoire national. Quant au plan sectoriel de l'éducation au Cameroun, il fixe les orientations et les priorités de développement du secteur de l'éducation dans notre pays, en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement, l'amélioration des infrastructures scolaires, la formation des enseignants et enfin la promotion de l'éducation inclusive. Ces textes législatifs nationaux constituent un cadre juridique et politique démontrant l'engagement du Cameroun à faire de l'éducation sa priorité nationale. Cet engagement permet la protection, la promotion et la reconnaissance des droits des enfants à l'accès à une éducation de qualité pour le développement de notre pays

1.2. CONSTAT DU PHÉNOMÈNE

Le constat dans une recherche scientifique est l'observation objective et précise d'un phénomène, d'un écart social ou d'une situation qui nécessite des investigations plus approfondies et sérieuses. Nous allons vous présenter dans un premier temps notre construction empirique faite sur le terrain et secondement celle théorique qui a guidé l'investigation et a permis la réalisation de notre étude.

1.2.1. Constat empirique du phénomène

Le droit à l'éducation et à la formation professionnelle est garanti par la loi fondamentale qui n'est rien d'autre que la constitution du Cameroun. L'État, à travers le MINEDUB (2021), a pour objectif de s'assurer que les enfants en âge de scolarisation ont accès obligatoirement à l'éducation primaire et parviennent à un taux de réussite de 100% au niveau primaire. Depuis 2021, nous avons séjourné plusieurs fois dans la région de l'Est, plus précisément dans la commune de Bétaré-Oya (pendant les périodes de grandes vacances, de rentrée scolaire, des fêtes de fin d'année...), notre but ayant été de tenir le commerce afin de se faire de l'argent pour pouvoir supporter les coûts de nos études universitaires. Nous avons fait le tour des villages pour vendre les fournitures scolaires (cahiers, sacs, gourdes, chaussures et vêtements...). Nous avons pu constater la non scolarisation, les abandons scolaires des nombreux enfants d'âge du primaire y compris du secondaire au profit des sites miniers d'exploitation artisanale malgré la présence des établissements scolaires existantes. Nous avons

également constaté la forte présence d'argent liquide chez les jeunes enfants dans les marchés visités d'où notre curiosité de connaître la provenance de cet argent consommé par les enfants. Cependant, il ressort de nos observations que, plusieurs enfants d'âge scolaire vont de chantier en chantier seuls ou accompagnés de leurs parents à la recherche du précieux métal qui est l'or et à l'âge de 7ans dans ces villages visités, les enfants se réclament orpailleurs. L'éducation est dans une situation critique dans cette localité car la désertion scolaire dicte les règles et est conditionnée par l'activité d'exploitation artisanale de l'or. A travers cette observation du terrain, nous avons aussi fait des recherches pour rendre scientifique nos idées. C'est la raison pour laquelle nous sommes passés au constat théorique du phénomène à travers des recherches documentaires qui nous ont donné ample information sur la question de la scolarisation des enfants.

1.2.2. Constat théorique du phénomène

En voulant matérialiser nos idées et les faits observés sur le terrain afin de rendre ce travail purement scientifique, nous avons entrepris des recherches sur internet concernant cette question de l'activité d'exploitation artisanale de l'or exercée par les enfants en âge scolaire dans les sites miniers. En premier lieu, notre recherche nous a conduit à l'article de (Ntap, 2021), journaliste sur le site VOA Afrique, dont le titre est évocateur : « Les enfants délaissent l'école dans les villages miniers du Cameroun ». L'auteur souligne une déperdition scolaire importante dans la commune de Bétaré-Oya en donnant l'exemple que « sur l'effectif de 100 élèves des cours élémentaires 1 et 2 de l'école publique du village Mali, seul 8 ont répondu présents en début du mois de juin ... ». Autrement dit, nous relevons 92 élèves sur l'effectif de 100 élèves au départ qui ont abandonné l'école au profit de l'activité d'exploitation artisanale de l'or dans ce village Mali à Bétaré-Oya, Est du Cameroun. Cela a attiré notre attention et nous a encouragés à creuser plus profondément ce phénomène afin de l'analyser et de comprendre.

Au cours de notre recherche, nous avons aussi trouvé un autre article plus ancien alertant la non scolarisation et la déperdition scolaire au profit de l'activité d'exploitation artisanale de l'or toujours dans cette commune de Bétaré-Oya. Le journaliste (Kouaghe, 2016), avait déjà alerté sur ce phénomène dans son article intitulé « Au Cameroun, avec les enfants chercheurs d'or de Bétaré-Oya » paru sur le site internet « Le Monde Afrique ».

D'après les études de Sangli et al. (2022), intitulées « Les dessous de la présence des enfants sur les sites d'extraction artisanale de l'or dans les zones rurales au Burkina Faso », ils présentent les causes structurelles du travail des enfants sur les sites d'exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso. Ils ont observé que l'importance des gains financiers issues de cette activité d'exploitation artisanale de l'or est ce qui incite les parents à tolérer la pratique de cette

activité dangereuse par les enfants au détriment de l'école. Ils ont aussi observé que ce phénomène est explicatif par les représentations socio-culturelles. Autrement dit, les enfants sont considérés comme des êtres innocents, des petits anges sans antécédent et donc leurs présences sont indispensables pour la maximisation des chances à l'idée de trouver de l'or, vendre et espérer une prise en charge familiale.

Après avoir fait notre constat empirique du phénomène, nous sommes aussi passés au constat théorique à travers les travaux sur la question. Nous avons voulu apporter un regard scientifique en analysant les facteurs qui expliquent le phénomène de la non scolarisation, de déperdition scolaire au profit de l'activité d'exploitation artisanale de l'or par les enfants.

1.3. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Plusieurs études en Afrique se sont intéressées aux facteurs influençant la scolarisation des enfants (Namegabe Ntobe, 2008 ; Noumba, 2008 ; Diagne, 2010 ; Golaz & *al.*, 2019). Deux études scientifiques, l'une menée au Mali (Traoré et Lauwerier, 2020), l'autre au Burkina-Faso Sangli et *al.* (2022) se sont intéressées particulièrement aux facteurs qui interviennent dans la déperdition scolaire au profit de l'activité d'exploitation artisanale de l'or. À notre connaissance, jusqu'alors, mise à part des articles journalistiques alertant le phénomène de non scolarisation et de déperdition scolaire dans cette commune, aucune étude scientifique n'a été menée à notre connaissance au Cameroun sur ce sujet, en l'occurrence sur les facteurs qui interviennent dans le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Ainsi, nous allons pouvoir apporter un éclairage non négligeable dans le contexte camerounais.

1.4. FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE

D'après Fortin et Gagnon (2016), « Formuler un problème de recherche, c'est définir le sujet, le phénomène ou le concept à l'étude au moyen d'une progression logique d'éléments, de relations, d'arguments et de faits. Il s'agit de présenter le sujet à l'étude (situation, préoccupation, concept), d'expliquer son importance, de résumer les données issues de faits, de préciser les aspects théoriques ayant cours dans le domaine et de suggérer une intervention » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 123).

Quant au problème de recherche, il est le fait « d'exprimer en termes sans équivoque, dans un énoncé non interrogatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée pour que la lumière soit apportée aux brouillards des interrogations. C'est aussi de montrer à l'aide d'une argumentation que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances » (N'da, 2015, p. 57). Autrement dit, le problème peut être défini comme un écart qui existe entre ce qui est et ce qui devrait être.

L'éducation est une grande priorité nationale, elle est assurée par l'État et est considérée comme un droit fondamental obligatoire pour tous. De ce fait, le Cameroun s'est engagé à promouvoir le développement du capital humain à travers sa stratégie sectorielle à vocation sociale (l'éducation et formation, la santé, la protection sociale, l'emploi etc.). Le Ministère de l'Éducation de Base du Cameroun se donne pour objectif, dans le cadre de la SDN30, « *de promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* » (MINEDUB, 2021, p. 23). Cet objectif se décline en 4 objectifs opérationnels :

- « Garantir l'accès à l'éducation primaire a tous les enfants en âge de scolarisation
- Atteindre un taux d'achèvement de 100 % au niveau primaire
- Réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant
- Promouvoir une alphabétisation fonctionnelle pour les jeunes et les adultes analphabètes » (MINEDUB, 2021, p. 23).

Cette stratégie a permis l'amélioration du paysage scolaire au Cameroun dont le taux brut de scolarisation primaire est passé de 114, 7% en 2019-2020 à 119,2% en 2022 (INS Cameroun). Au titre de l'année scolaire 2019-2020, le cycle primaire a accueilli 4578 708 élèves. Cet effectif a connu une hausse de 3,9% par rapport à celui de l'année scolaire 2018-2019. Mais de 2015-2016 à 2017-2018, nous avons observé une baisse moyenne annuelle de 3,2%. Par la suite, en 2017-2018 à 2019-2020, on constate à nouveau un taux d'accroissement de 4,4% au niveau primaire (MINEDUB, 2021).

Mais Toutefois cette valeur supérieure cache des énormes inégalités (taux de scolarisation, taux d'achèvement, taux de redoublement) et ces disparités (genre, géographique, économique, politique, etc.). D'où l'introduction de la politique de zone d'éducation prioritaire en 2006 par l'État dans laquelle figure la région de l'Est Cameroun. Selon le genre, les garçons sont un peu plus scolarisés au primaire que les filles, soit au niveau national, 9 filles scolarisés pour 10 garçons. Selon la répartition, la région de l'Extrême-Nord demeure celle ayant la plus grande demande de scolarisation, on note 22% pour le préscolaire et de 20% pour le niveau primaire. Quant aux ZEP, on note près de 45% pour le préscolaire et 42% au niveau primaire (MINEDUB, 2021). Dans la région de l'Est, on relève qu'en milieu rural les filles sont moins scolarisés que les garçons (44,6% vs 53,1%) et de (48,1% vs 51,9%) en milieu urbain (MINEDUB, 2021).

Avec la politique des zones d'éducation prioritaire, dans l'espoir d'atteindre un taux de scolarisation de 100% à l'horizon 2035, l'État à travers sa société nationale des mines (SONAMINES), lutte contre la sous scolarisation dans cette région. Ayant lancé une vaste campagne de sensibilisation nommée « Zéro enfant dans les mines » en 2021, elle dit « stop au travail des enfants dans les mines ». La sensibilisation intense, la formation, les dons en manuel et fournitures scolaires, les tables banc, le paquet minimum et du financement partiel des identités de certains maîtres de parents de 05 écoles et une école de maître des parents de ladite localité, relèvent de la volonté de l'État y compris ses partenaires à améliorer et promouvoir l'éducation de tous les enfants en âge de scolarisation. Après quelques années, on se rend compte que dans les zones d'éducatons prioritaire comme la ville de Betare-Oya, le taux d'achèvement est encore faible. On retrouve plus des enfants dans les sites miniers que dans les écoles. Les écoles sont presque vides et les sites miniers d'exploitation pleins des enfants en âge de scolarisation du niveau primaire.

Cependant, malgré ces stratégies Étatique mises en place pour la promotion de la scolarisation des enfants, on constate que l'accès universel au cycle primaire est loin d'être atteint car on observe de jour en jour la baisse du taux de scolarisation lorsqu'on avance dans le cycle primaire. En effet, sur 100 élèves inscrits à l'école primaire, seuls 71 atteignent la classe de CM2. Autrement dit, 29 élèves sur l'effectif de 100 élèves inscrits au primaire n'atteignent pas la classe de CM2 sur tout l'étendue du territoire national (MINEDUB, 2021).

L'école traverse une série de crise aux contours complexes et variés parmi lesquelles, la vulnérabilité des enfants dans l'activité d'extraction artisanale de l'or au profit de l'école, les abandons scolaires au détriment des chantiers miniers dans la région de l'Est du Cameroun, plus précisément dans la commune de Bétaré-Oya. Dans cet arrondissement, la communauté éducative semble dépassée car l'activité d'extraction artisanale est en plein développement dans les villages où se trouvent les sites miniers d'exploitation. C'est pourquoi Ntap (2021) souligne que les enfants en âge de scolarisation abandonnent l'école dans les villages miniers à l'Est du Cameroun plus précisément dans la commune de Betare-Oya et font des sites une priorité que l'école, atteste ses propos : « Dans un silence studieux, seuls 10 élèves de l'école publique du village Mali, dans la commune de Betare-Oya, affrontent les épreuves de l'examen blanc du certificat d'étude primaires. Ce jour-là, 7 candidats manquent à l'appel. Sur l'effectif de 100 élèves des cours élémentaires 1 et 2 de l'école publique du village Mali, seul 8 ont répondu présent en début du mois de juin. La plupart des 346 élèves inscrit en début d'année scolaire ont déserté l'établissement qui a été envahi par les folles herbes ». Autrement dit, l'éducation est en train de perdre sa valeur dans cette localité car les enfants se donnent plus à l'activité

d'exploitation artisanale que l'école qui est leurs avenir. Nous cherchons à comprendre pourquoi les enfants font le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au lieu de se retrouver à l'école qui est gratuit pour leurs éducations. D'où notre présente étude se propose d'analyser les facteurs explicatifs du choix de cette activité pratiquée par les enfants d'âge scolaire du niveau primaire au détriment de leur éducation dans la commune de Bétaré-Oya, région de l'Est Cameroun.

1.5. QUESTIONS DE RECHERCHE

Selon Fortin et Gagnon (2016), les questions de recherche sont directement liées à l'objectif et dévoilent de manière explicite les informations que le chercheur souhaite obtenir auprès d'une population spécifique. Nous posons la question principale suivante :

1.5.1. Question principale

Quels sont les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun ?

1.5.2. Questions secondaires

QS1 : En quoi le niveau économique intervient de manière décisive dans le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école ?

QS2 : Dans quelle mesure le faible niveau d'éducation des parents favorise-t-il le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école ?

1.6. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

N'da (2015) définit l'hypothèse de recherche comme : « un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés. C'est une supposition ou une prédiction fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. L'hypothèse de recherche établit une relation qu'il faudra vérifier en la soumettant ou en la comparant aux faits. C'est une relation supposée entre les concepts ou précisément entre les attributs des concepts qui représente le phénomène observé et servent à les décrire » (N'da, 2015, p. 65). Autrement dit, elle est une affirmation ou une supposition utilisée pour guider la recherche. Nous avons une hypothèse principale et d'autres spécifiques.

1.6.1. Hypothèse générale

Certains facteurs contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun.

1.6.2. Hypothèses spécifiques

HS 1 : Le niveau économique des parents (pauvreté matérielle) influence de manière décisive la présence des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or.

HS 2 : Le faible niveau d'éducation des parents favorise le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école.

1.7. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les objectifs de recherche peuvent se définir comme « des déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre. Les objectifs expriment l'intention générale du chercheur ou le but de la recherche et spécifient les opérations ou actes que le chercheur devra poser pour atteindre les résultats escomptés » (N'da, 2015, p. 62). Autrement dit, ils indiquent le dessein recherché et l'intention globale visée par le travail scientifique.

1.7.1. Objectif général

Identifier les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité aurifère au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun.

1.7.2. Objectifs spécifiques

OS 1 : Montrer en quoi le niveau économique des familles (pauvreté matérielle) est un facteur décisif du choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école.

OS 2 : Comprendre comment le faible niveau d'éducation des parents favorise le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école.

1.8. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

Cette étude dégage plusieurs intérêts parmi lesquels la pertinence scientifique et académique, sociale et politique.

1.8.1. Pertinence scientifique et académique du sujet

Cette recherche est pertinente au plan scientifique car elle va produire de nouvelles connaissances sur les facteurs qui influencent de manière significative la scolarisation au profit de l'exploitation artisanale de l'or dans le contexte camerounais et spécifiquement dans la commune de Bétaré-Oya. Cette étude offre ainsi la possibilité d'approfondir la compréhension des inégalités éducatives et des mécanismes de marginalisation dans ce contexte particulier. Elle contribue également à la littérature académique en explorant un sujet peu étudié en sciences de l'éducation jusqu'à présent. Elle permet de même de susciter des débats scientifiques sur des questions cruciales liées aux facteurs influençant la scolarisation.

1.8.2. Pertinence sociale et politique

Cette recherche est digne d'intérêt dans la mesure où elle va permettre de sensibiliser la population locale en leur démontrant que l'éducation reste et demeure la voie d'un développement sociétal durable incontournable et indescriptible. Une population éduquée et qualifiée est essentielle pour la prospérité éducative, économique et le développement social d'une région. De même, elle pourrait contribuer à l'amélioration du style ou de la qualité de vie de la population vivantes dans les zones d'exploitations artisanales de l'or et en mettant l'accent sur les besoins cruciaux de la population, en cherchant des pistes de solutions pour l'amélioration de leur scolarisation et assurer leur protection sociale.

Ce sujet soulève des enjeux politiques essentiels liés à l'éducation car il met en lumière les défis rencontrés par les enfants dans cette région en termes d'accès, d'égalité et de qualité à l'éducation. Il peut contribuer à informer et adapter les politiques éducatives locales voire nationales afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les enfants d'âge scolaire en général.

1.9. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Il est nécessaire pour nous de circonscrire notre étude afin de ne pas tomber dans un chaos sans nom. Notre étude suivra une délimitation spatiale, thématique et temporelle.

1.9.1 La délimitation spatiale

Cette étude se déroule à l'Est du Cameroun, dans la commune de Bétaré-Oya et plus précisément dans le village de Bétaré-Oya, et le village Lounga Mali.

1.9.2. La délimitation thématique

Plusieurs auteurs ont travaillé sur le sujet du lien entre l'exploitation artisanale de l'or et la scolarisation (Ouedraogo et Ouedraogo, 2019 ; Traoré et Lauwerier, 2020 ; Sangli et *al.*, 2022), chacun dans un contexte différent (Mali, Burkina-Faso), avec une orientation théorique et méthodologique différente et des résultats différents sur les facteurs sociaux qui influencent la scolarisation. Notre sujet de recherche se situe dans le contexte éducatif camerounais et plus précisément dans la région de l'Est Cameroun, dans la commune de Bétaré-Oya. Cette commune a fait l'objet d'articles de presse relatant la problématique de la désertion scolaire au profit de l'exploitation artisanale de l'or mais sans y apporter des éléments explicatifs.

1.9.3. La délimitation temporelle

Elle consiste à préciser la période pendant laquelle le travail est mené. Vu l'importance et la nécessité de l'aspect temporel, la présente étude s'est étendue sur l'année académique 2024-2025 afin de présenter la quintessence de nos réflexions scientifiques avec professionnalisme et abnégation.

Ce premier chapitre, qui porte sur la problématique de l'étude, nous a permis de poser le contexte et la justification de notre étude, le constat du phénomène, le problème et les questions de recherche, les hypothèses, les objectifs, les intérêts et la délimitation de notre étude. Tout d'abord, le problème relevé est celui du choix de l'exploitation artisanale de l'or par les enfants au détriment de leur éducation dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun. Nous avons fait le choix de nous questionner sur les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Nous avons posé comme hypothèses, le niveau économique et le faible niveau d'éducation des parents influencent le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Nous avons comme dessein dans cette étude d'identifier, d'analyser et de comprendre les facteurs qui contribuent à la non scolarisation des enfants et dont la revue de la littérature nous en dira plus.

CHAPITE II

REVUE DE LA LITTÉRATURE

D'après N'da (2015, p. 91), la revue de la littérature est « un texte rédigé sur la base des données recueillies par la recherche documentaire, un texte articulé logiquement, une sorte de dissertation organisée, structurée qui fait progresser dans la compréhension des idées, des théories, des débats, des convergences et divergences entre les auteurs sur un sujet ». La revue de littérature consiste à faire la recension des écrits scientifiques et institutionnels relatifs au sujet de l'étude, permettant de justifier et circonscrire un problème de recherche. Dans le cadre de notre étude, elle est un compte rendu de la littérature, des articles, des ouvrages permettant de justifier un problème recherché antérieur à notre étude afin de mieux expliquer notre travail. Pour mieux cerner le sujet, il nous importe de procéder à l'analyse documentaire en commençant par la définition de certains mots-clés de notre recherche, tout en veillant au respect de la règle de la clôture sémantique.

2.1. ANALYSES DOCUMENTAIRES

Nous allons examiner et interpréter des documents existants pour en extraire des informations pertinentes qu'il nous faut afin de répondre à nos nombreuses interrogations commençant par la définir nos mots clés.

2.1.1. Définition des mots-clés

Scolarisation :

La scolarisation se définit comme étant le fait de recevoir, de suivre et de poursuivre un enseignement scolaire dans un établissement apte à remplir des fonctions et des missions qui lui sont assignées (Mapto Kengne, 2011 ; Legendre, 2005).

Ekango (2010, p. 38), estime pour sa part que la scolarisation « Est le fait pour un enfant d'être régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement reconnu par l'État ».

Autrement dit, la scolarisation est le fait d'avoir des infrastructures capables d'accueillir des élèves, d'inscrire les enfants en âge scolaire à l'école, et de suivre leur éducation pour un avenir prometteur.

Exploitation artisanale de l'or ou orpillage :

En effet, au sens du code minier Camerounais, l'exploitation artisanale désigne « Toute exploitation dont les activités consistent à extraire et à concentrer des substances minérales en utilisant des méthodes et procédés manuels et peu mécanisés » (Code minier camerounais, 2001).

Mokam et *al.* (2016, p. 1), définissent l'exploitation artisanale de l'or comme « une activité qui consiste à l'exploitation de cette ressource de manière non planifiée, par des méthodes manuelles avec des outils rudimentaires ».

D'après la convention de Minamata (2018), l'exploitation artisanale, et à petite échelle de l'or, est « l'extraction minière d'or par des mineurs individuels ou des petites entreprises dont les investissements et la production sont limités ».

Sène et El hadji Faye (2023, p.12), définissent l'exploitation artisanale de l'or comme une « activité d'exploitation minière artisanale ou semi-mécanisée. Elle n'utilise aucun gros équipement, ne dispose d'aucun investissement important et d'aucune technologie sophistiquée ».

En synthèse, l'exploitation artisanale de l'or est une activité qui consiste à extraire et concentrer des substances minérales à la main et à récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et des procédés traditionnels tels que le creusage à la main, le lavage avec des bassines traditionnelles, les pioches, les pelles, la houe, le tapis etc.

Enfant :

Au sens de la convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE, 1989) à son article premier, le mot enfant peut être défini comme « Un être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».

Usuellement, le mot « enfant » peut être défini selon son âge physique comme un « Être humain, sans différenciation de sexe, dans les premières années de sa vie et avant l'adolescence » et selon son âge moral, dans « son comportement caractéristique » Centre national de recherche textuel et lexical (CNRTL, 2012).

Dans le cadre de notre étude, nous pouvons définir le mot enfant comme tout être humain compris entre la naissance et la vie qui précède l'âge adulte, qui peut avoir entre 11 ans et 15ans d'âge. Nous travaillons avec les enfants d'âge de scolarisation du primaire qui se retrouvent dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale au lieu de se retrouver à l'école pour leurs éducations.

2.1.2. Présentation du système éducatif camerounais

L'éducation est une priorité de l'État du Cameroun, c'est la raison pour laquelle d'une part il est le garant de la réglementation et d'autre part organisateur de ce système éducatif pour sa bonne marche.

2.1.2.1. Environnement institutionnel de l'éducation au Cameroun

Le système éducatif Camerounais est régi par la loi N° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun. Il dispose en son article 15 alinéa 1 que : « Le système éducatif est organisé en deux sous-système, l'un anglophone, l'autre francophone, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme ». A l'alinéa 2, « Les sous-systèmes éducatifs sus-évoqués coexistent en conservant chacun sa spécificité dans les méthodes d'évaluation et les certifications ». Le bilinguisme est ce qui fait la particularité du système éducatif Camerounais et en ressort comme un atout. À l'intérieur de ces deux sous-systèmes éducatifs, nous rencontrons deux ordres d'enseignement à savoir : l'enseignement public qui relève du domaine Étatique et l'enseignement privé qui relève du domaine des particuliers. Quant à l'enseignement privé, on note les sous ordre privé laïc, confessionnel catholique, confessionnel protestant et confessionnel islamique.

L'éducation est et reste un droit fondamental pour tous les citoyens sans distinction quelconque au Cameroun. C'est la raison pour laquelle nous retrouvons des écoles dans les zones rurales comme urbaines et dans toute l'étendue du territoire national au Cameroun. Mais nous relevons des nombreuses inégalités dans les circonscriptions administratives et plus inquiétante dans des zones rurales où l'éducation est confrontée à plusieurs maux sociaux. Pour réduire ces insuffisance et inégalités dans notre système éducatif, l'État a érigé certaines régions en zones d'éducation prioritaire (ZEP). C'est le cas de la région de l'Est qui est notre localité de recherche, de l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord Cameroun.

D'après la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées à son article 161, elle renforce plus l'environnement institutionnel de l'éducation au Cameroun dans la mesure où la venue du processus de décentralisation, l'État du Cameroun a procédé aux transferts de certaines autonomies et compétences aux communes pour la bonne marche du système éducatif nationale. C'est le cas des compétences en matière d'éducation (article 161 alinéa. a.), d'alphabétisation (article 161 alinéa. b.), et de formation technique et professionnelle (article 161.c.). Le dessein visé est d'assurer une gestion participative des collectivités territoriales décentralisées que sont les mairies (MINEDUB, 2021).

2.1.2.2. Environnement organisationnel de l'éducation au Cameroun

L'éducation est une grande priorité nationale. C'est la raison pour laquelle à son article 14, la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun déclare que « l'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'État ». Le secteur de l'éducation et de la formation est dirigé par plusieurs ministères de tutelles à savoir :

- le Ministère de l'éducation de base en charge de l'enseignement maternel (préscolaire), de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation ;
- le Ministère des enseignements secondaire qui intègre l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et l'enseignement normal ;
- le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle en charge de la formation professionnelle ;
- le Ministère de l'enseignement supérieur, en charge des études post-baccalauréat ;
- le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique qui s'occupe de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse.

À part ces ministères cités, il existe d'autre qui concourent aussi à l'éducation et à l'encadrement des jeunes y compris des adultes. C'est le cas du :

- Ministère des sports et de l'éducation physique ;
- Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- Ministère des affaires sociales ;
- Ministère de l'agriculture et du développement rurale ;
- Ministère de la santé publique etc.

Tous ces ministères témoignent de la volonté de l'État du Cameroun à promouvoir l'accès, légalité de chance à l'éducation de tous ses citoyens sur l'étendue du territoire national. Dans le cadre de notre étude, c'est le ministère de l'éducation de base en charge de l'enseignement maternel, de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation qui retiendra notre attention.

Il existe plusieurs cycles dans notre système d'éducation à savoir : Le cycle préscolaire, le cycle primaire, le cycle secondaire et le cycle supérieur.

Cycle préscolaire

D'après l'article 17 alinéa 1 de la loi d'orientation de 1998, l'enseignement maternel comprend deux ans d'enseignement. « De manière générale, l'école maternelle Camerounaise est une institution de première éducation d'une durée de deux ans. Elle accueille les enfants de 4 ans pour la première année et de 5 ans pour la deuxième année. L'État, dans le DSSEF 2013-2020, s'est engagé à développer le préscolaire communautaire. Cette volonté s'est traduite par la signature du document de politique nationale de développement du préscolaire et la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire. L'État a amorcé la couverture des zones rurales par les centres préscolaires communautaires (CPC) depuis la rentrée scolaire 2016-2017 » (MINEDUB, 2021, p.35).

Cycle primaire

L'enseignement primaire compte trois niveaux de deux ans chacun à savoir :

- le niveau 1 qui est la Section d'Initiation au Langage (SIL) et le cours préparatoire (CP) ;
- le niveau 2 qui comporte les classes de cours élémentaire première année (CE1) et de cours élémentaire deuxième année (CE2) ;
- enfin nous avons le niveau 3 qui compte la classe de cours moyen première année (CM1) et de cours moyen deuxième année (CM2) (MINEDUB, 2021). La durée de tous ces deux sous-système anglophone et francophone dure six ans et ces enseignements sont obligatoire pour tous. D'après l'article 18 de la loi d'orientation du Cameroun, « Les diplômes sont délivré dans chaque sous-système ». Dans le sous-système francophone au cycle primaire, la fin du cycle est sanctionnée par le certificat d'étude primaire (CEP). Quant au sous-système anglophone, il est sanctionné d'un First School Leaving Certificate (FSLC). D'après la réglementation en vigueur, la promotion collective est observable par tous, à l'exception de la requête formuler par un parent voulant faire redoubler une classe par son enfant (MINEDUB, 2021).

Nous rappelons que chaque école est sous l'autorisation du conseil d'école et qui est dirigé par un président du conseil et de la direction d'école dirigé à son tour par le directeur d'école. Dans un arrondissement, les écoles sont sous la responsabilité d'un inspecteur d'Arrondissement de l'éducation de base (IAEB) qui exerce les fonctions administratives et pédagogiques. Il existe aussi des établissements d'application, annexées aux écoles normales d'instituteurs de l'enseignement générale, étant sous la responsabilité du délégué départemental de l'éducation de base. À chaque niveau d'enseignement, il existe un animateur qui dirige les activités pédagogiques (MINEDUB, 2021).

Cycle secondaire

D'après l'article 17 alinéa 2, l'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de cinq ans ayant un sou-cycle d'observation en tronc commun de deux ans et un sous-cycle d'orientation de trois ans d'enseignement général ou technique. D'après l'alinéa 3 de l'article 17 de la loi d'orientation du Cameroun, une formation pratique est offerte aux apprenants dans des collèges et les lycées professionnels selon leurs orientations afin de joindre la théorie à la pratique. « L'enseignement secondaire dure sept (7) ans dans les deux sous-systèmes, francophone et anglophone. Il est subdivisé en deux branches qui sont : l'enseignement secondaire technique (EST) et l'enseignement secondaire générale (ESG). Dans le sous-système anglophone, le premier cycle dure cinq (5) ans et est sanctionner par le diplôme du General Certificate of Education Ordinary Level (GCE OL) tandis que le second cycle dure

deux (2) ans, sanctionné par le General Certificate of Education Advance Level (GCE AL). Le premier cycle dans le sous-système francophone de l'enseignement général et de l'enseignement technique dure 4 ans. Il est sanctionné respectivement par le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) et le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Le second cycle dans ces deux types d'enseignement dure 3 ans et est sanctionné par le diplôme de Baccalauréat » (MINEDUB, 2021, p. 37)

Cycle supérieur

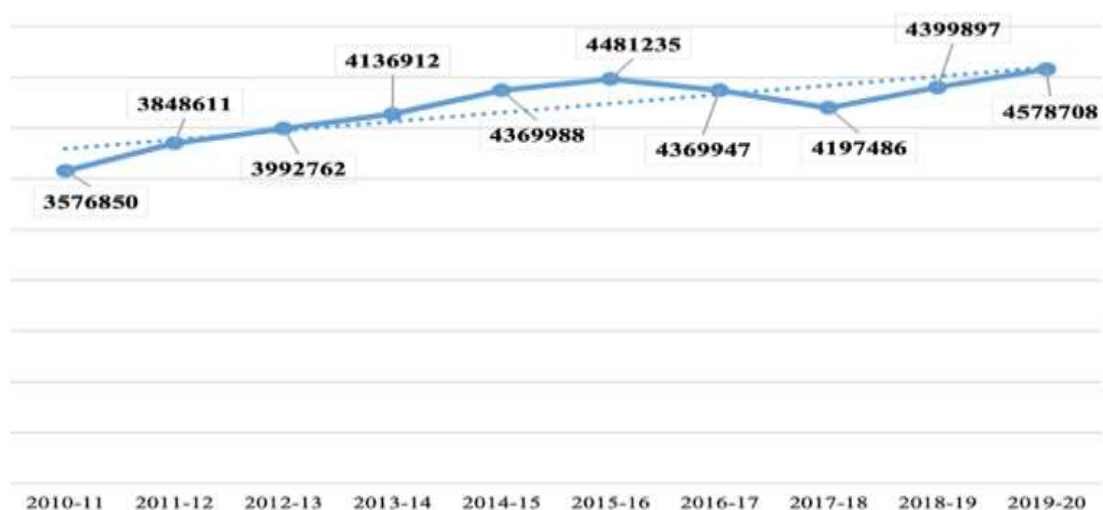
Après l'obtention du Baccalauréat général, technique ou du GCE AL, toutes les universités et grandes écoles assurent la formation des jeunes après avoir obtenus des diplômes d'équivalence de ce niveau d'enseignement. Nous observons la mise en place d'un système LMD (Licence-Master-Doctorat) dans notre système d'enseignement supérieur au Cameroun.

2.1.2.3. Analyses des données statistiques de l'éducation

Malgré les évolutions significatives faites au cours de ces dernières décennies pour rendre l'éducation inclusive, il n'en demeure pas moins que de nombreuses inégalités subsistent. Aujourd'hui encore, 251 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dont 129 millions de filles (UNESCO, 2024). Parmi ces enfants non scolarisés, 33 % d'entre eux, en âge d'aller à l'école, habitent dans les pays à faible revenu et plus de la moitié en Afrique subsaharienne (UNESCO, 2024). Ainsi, nombreux sont les enfants, en Afrique subsaharienne, qui demeurent hors du système éducatif malgré les objectifs de scolarisation universelle adoptés par ces pays membres (Golaz et *al.*, 2019). Par exemple, au Mali et au Burkina Faso, plus de 50% des enfants de 9 à 11 ans ne connaissent pas le chemin de l'école (Golaz et *al.*, 2019).

Notre étude porte sur la scolarisation dans le sous-système francophone, au cycle primaire et à ce titre, voilà quelque donnée statistique de la scolarisation dans le sous-système francophone au Cameroun sur la question.

Au Cameroun, la scolarisation au primaire dans le sous-système éducatif francophone progresse. Depuis 2010 à 2015, le cycle primaire connaît une progression des enfants scolarisés (Graphique 1) avec un taux de scolarisation brut de 119,2% (INS Cameroun, 2022). Mais l'effectif a connu une baisse entre 2015 et 2018 s'expliquant par la crise sécuritaire rencontrée dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Mais depuis 2018 jusqu'à 2020, nous observons encore une légère hausse des effectifs des élèves du primaire.



Graphique 1. Évolution des effectifs d'élèves du Primaire de 2010/2011 à 2019/2020
(MINEDUB, 2021, p.61)

Dans le même temps, la proportion d'élèves achevant le primaire ne dépasse pas les 71,1% en 2020 et le taux de redoublement reste encore élevé avec un retour à la hausse depuis l'année scolaire 2017/2018 (Graphique 2). Même si les recherches menées depuis les années 2000 montrent que le redoublement n'a pas d'effet sur les performances scolaires à long terme, il demeure malgré tout « le meilleur déterminant du décrochage » (CNESCO, 2014).



Graphique 2. Évolution du taux de redoublement de 2007 à 2020 (MINEDUB, 2021, p.92)

Par ailleurs, le système éducatif camerounais est marqué par des disparités (MINEDUB, 2021). Selon le genre, les garçons sont un peu plus scolarisés au primaire que les filles, soit au niveau national, 9 filles scolarisées pour 10 garçons (Graphique 3). Par rapport aux autres régions, la région de l'Est est dans un état inquiétant car on observe 52,9% des garçons contre 47,1% des filles en termes d'effectif scolarisés au primaire.



Graphique 3. Proportion des effectifs scolarisés au primaire par genre et par région
(MINEDUB, 2021, p.64)

Selon le milieu géographique (Nord/Sud/Est/Ouest...) et le milieu de résidence (rural/urbain) des disparités existent. Quel que soit le milieu d'implantation (rural, urbain), l'effectif des garçons scolarisés est supérieur à celui des filles (Tableau 1). En milieu rural les filles sont moins scolarisées que les garçons surtout dans les régions du Nord (43,7% vs 56,3 %) et de l'Extrême Nord (43,6% vs 56,4%).

Tableau 1. Répartition des proportions d'effectifs d'élèves par zone, par sexe et par région au primaire en 2019/2020 (en %) (MINEDUB, 2021, p.67)

REGION	Urbaine		Rurale	
	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES
CAMEROUN	51,0	49,0	54,3	45,7
ADAMAOUA	52,8	47,2	57,1	42,9
CENTRE	50,1	49,9	51,7	48,3
EST	51,9	48,1	53,6	46,4
EXTRÊME-NORD	52,9	47,1	56,4	43,6
LITTORAL	50,1	49,9	51,2	48,8
NORD	52,0	48,0	56,3	43,7
NORD-OUEST	49,6	50,4	49,7	50,3
OUEST	51,1	48,9	51,1	48,9
SUD	50,6	49,4	51,4	48,6
SUD-OUEST	49,4	50,6	50,1	49,9

Le rapport du MINEDUB (2021), fait aussi état des disparités concernant la qualité de l'offre éducative avec une répartition peu équitable des ressources humaines selon le type d'établissement fréquenté (public ou privé). Ainsi, pour le primaire, le taux d'encadrement dans le public est de 62 élèves pour un enseignant alors que dans le privé il est de 28 élèves pour un enseignant. Cette répartition est aussi inégale en termes d'infrastructures, les établissements publics offrent 2 places assises disponibles pour 3 élèves tandis que le privé formel dispose de 4 places assises pour 3 élèves. Les régions du Nord et l'Extrême-Nord sont les régions qui ont

le moins de places assises (3 élèves pour une place assise), *a contrario* les régions du Centre, du Littoral et du Sud, disposent d'une place minimum par élève.

2.2. LES DÉTERMINANTS DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS

La scolarisation est une réalité en Afrique mais elle est influencée par plusieurs facteurs (Figure 1) (Namegabe Ntabe, 2008 ; Noumba, 2008 ; Diagne, 2010 ; Golaz et *al.*, 2019) dont le niveau socioéconomique des parents, l'offre scolaire (ex : le manque d'infrastructures, des personnels enseignants peu formés, etc.), le contexte politique fragilisé (ex : les conflits, les crises humanitaires, etc.), le milieu rural vs les milieu urbain, le sexe et le genre (ex : plus de la moitié des enfants non scolarisés sont des filles) , le contexte socioculturel (ex : selon l'UNESCO (2023), 12 millions de filles de moins de 18 ans sont contraintes de se marier chaque année) . Sont ainsi observées des inégalités dans les pays et les régions où les modes de vie sont centralisés.

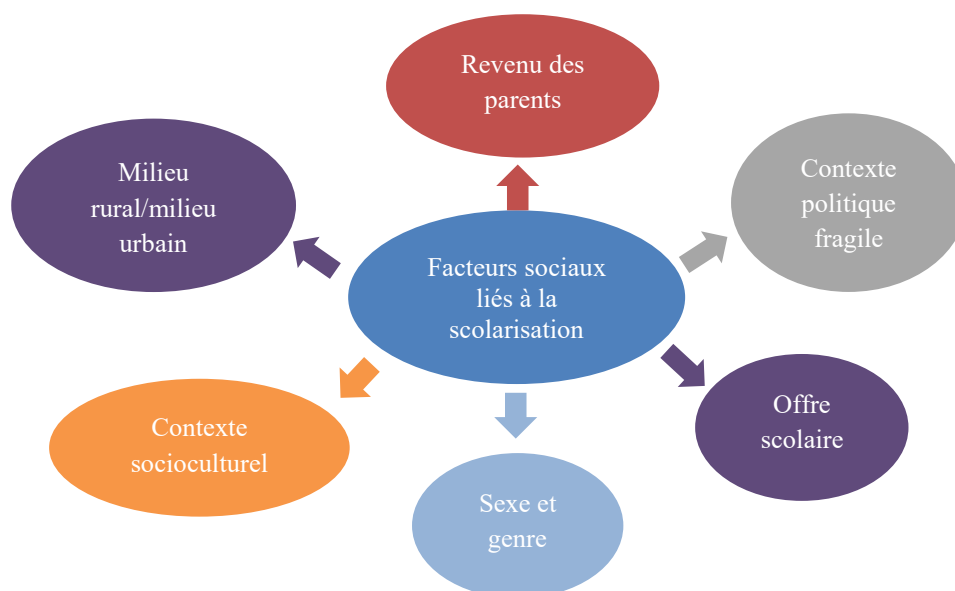


Figure 1. Principaux facteurs influençant la scolarisation (Namegabe Ntabe, 2008 ; Noumba, 2008 ; Diagne, 2010 ; Golaz et *al.*, 2019).

Cette figure est une synthèse des facteurs qui influencent la scolarisation des enfants. Selon ces auteurs, le facteur économique, politique socio-culturel et autres déterminent la scolarisation ou non des enfants en âge scolaire en Afrique.

D'après les études, il existe plusieurs déterminant favorisant ou non la scolarisation des enfants dans nos sociétés. C'est le cas du : poids de la contrainte financière, le genre, le niveau

d'instruction du chef de ménage, la taille du ménage, la configuration de l'offre scolaire et la religion du chef de ménage.

2.2.1. Le poids de la contrainte financière des ménages

Le poids de la contrainte financière des ménages renvoie à l'ensemble des problèmes économique que rencontre des ménages en termes de la capacité à satisfaire leurs besoins de base, ou d'une prise en charge rassurante. C'est le cas de manger à sa faim, de scolariser sa progéniture et de se soigner si on tombe malade. Cette charge financière peut avoir des répercussions sur l'éducation des enfants. Il est souvent mesuré par les indicateurs tels que : le chômage, le niveau de revenu des parents, et la pauvreté. D'après ses études menées au Cameroun, les résultats montrent que « Le taux d'abandon scolaire est plus élevé chez les individus qui appartiennent aux ménages dont le chef est chômeur (21,4%), tandis que c'est chez les ménages dont le chef est travailleur du secteur public qu'on enregistre le taux le plus faible (4,1%). En second lieu, on observe que le taux d'abandon est plus élevé dans les ménages dont le chef est travailleur du secteur privé formel (12%) que ceux dont le chef travaille dans le privé informel (7,2%). Ce résultat peut sembler intéressant dans la mesure où, depuis la libéralisation du marché du travail au Cameroun, la tendance est à la baisse des salaires nominaux dans le secteur formel. De telle sorte que, certains chefs de ménage travaillent dans le secteur informel soient à même de mieux soutenir leurs enfants à l'école que les travailleurs du secteur formel ». (Noumba, 2008, p. 49).

Le poids de la contrainte économique des parents détermine la scolarisation ou non des enfants. C'est un élément indicateur et incitateur des chefs de ménages à l'idée d'envoyer et de maintenir leurs enfants dans un système éducatif. Pour Baux et Pilon (2002, p. 16), à Ouagadougou, « Le choix de l'établissement, les stratégies uniques ou plurielles de scolarisation vont d'abord dépendre du niveau de revenu de vie des ménages. Il s'agit également sur la régularité des enfants (renvoi régulier faute de paiement des frais de scolarité ; changement d'école au cours de la scolarité, etc.), sur les possibilités de maintien dans le primaire, et surtout dans le secondaire. La réussite scolaire est en partie liée aux conditions matérielles : la possession de manuels scolaires, la possibilité d'avoir recours à un répétiteur et même un niveau plus basique, les conditions de vie comme l'électricité ou le fait d'avoir un endroit pour étudier ».

De même, d'après les études menées sur la scolarisation, il en ressort que les situations financières du ménage conditionnent la scolarisation des enfants. C'est la raison pour laquelle ils affirment que : « Les conditions économiques du ménage jouent un rôle très important dans

la décision des parents à scolariser les enfants et en particulier leur fille : les ménages les plus précaires sont ceux qui scolarisent le moins » (Yom et Fontar, 2019, p. 6).

La contrainte économique limite considérablement les possibilités de choix des familles (Namegabe Ntabe, 2008 ; Diaz et *al.*, 2010). Les ménages précaires s'attachent à réduire le prix de la scolarisation tandis que les familles plus aisées s'affranchissent plus aisément de la difficulté monétaire dans le choix des écoles ayant la possibilité de s'offrir des manuels scolaires, des répétiteurs, les conditions de vie comme avoir de l'électricité pour pouvoir étudier même dans la nuit et à toute heure.

Le niveau de vie du ménage est un indice de précarité monétaire basé sur les charges de toute une année en termes de consommation de la famille. Et lorsque l'enfant n'est pas directement de la descendance de la famille, sa présence est liée à une raison autre que la scolarisation. Ainsi, au Burkina-Faso, un enfant n'ayant pas un lien familial direct, a deux fois moins de chance d'être scolarisé qu'un enfant issu directement de la famille (Kobiané, 2007). Parfois les enfants sont obligés de quitter l'école pour s'engager dans les activités lucratives, ce qui engendre une augmentation du banditisme infantin, la perte de la valeur morale au sein des établissements, la consommation par les élèves des substances psychoactives causant la violence, le décrochage scolaire dans les zones rurales. Par conséquent, la pauvreté est la raison qui pousse les enfants à l'abandon scolaire pour la recherche immédiate de l'argent ou du mariage (Feuzeu, 2021).

2.1.2. Le genre et la scolarisation des enfants

Le sexe du chef de ménage est l'un des éléments déterminants des inégalités de scolarisation entre filles et garçons dans un ménage. Selon Bourdieu (1998), le genre est un système de différenciation sociale qui attribue des rôles, des statuts et des identités aux individus en fonction de leur sexe biologique. Ekango (2010), affirme d'après ses études menées au Cameroun, que le sexe du chef de famille est l'une des causes influençant les chances de scolarisation des enfants. Il relève concernant les sociétés d'Afrique Subsaharienne, qu'il existe une discrimination selon le sexe due à la division sociale du travail et des rôles qu'occupe chacun dans son quotidien. Ekango (2010, p. 30), souligne, pour sa part, que « les femmes chefs de ménage ont une plus grande propension à scolariser les enfants que les hommes, alors qu'on s'attendait à l'inverse, eu égard aux plus faibles revenus des ménages ayant un chef de sexe féminin ». Nganawara (2016) relève aussi, de ses études menées au Cameroun, que le sexe du chef de famille est ce qui détermine l'éducation ou non des enfants dans les ménages. Pour lui, les enfants vivants dans des familles dirigées par les femmes sont plus scolarisés que ceux des ménages dirigés par des hommes. Les raisons évoquées sont principalement liées à des

nombreux investissements des femmes chefs de ménage pour l'éducation de leurs enfants, l'amour des femmes pour la réussite sociale de leurs enfants et le changement socioculturel (la place de la femme à l'école).

D'autres raisons sont évoquées comme l'éducation culturelle et religieuse (Diagne, 2010 ; Diaz et *al.*, 2010) ou encore la préparation de la vie conjugale (Traoré et Lauwerier, 2020). Diaz et *al.* (2010), soulignent qu'en Guinée, les caractéristiques sociodémographiques et économiques du ménage d'appartenance influencent eux aussi la scolarisation des enfants dans des familles. Kobiané (2007, p.133) affirme à cet effet que « la situation matrimoniale du chef de ménage présente une relation de faible intensité chez les filles mais n'est pas du tout déterminant chez les garçons : une fille dans un ménage polygame a ainsi 30% de chances en moins de fréquenter l'école qu'une fille dans un foyer monogame, les garçons eux ayant quasiment les mêmes chances ». En d'autres termes, le niveau élargi du ménage présente une relation de faible intensité chez les garçons mais a un pouvoir qui ne peut pas être expliqué chez les filles. Dumas et Lambert (2006) pensent que les filles sont plus tournées ou investies vers le travail domestique (plus de 33%) alors que les garçons sont dirigés vers autre chose que cette activité domestique (plus de 12%).

2.2.3. Le niveau d'instruction du chef de ménage

Le niveau d'éducation du chef d'un ménage influence les possibilités de scolarisation des enfants dans notre société. L'éducation est indispensable dans la vie de tout le monde, c'est la raison pour laquelle elle est un droit fondamental et une priorité nationale.

Noumba (2008) indique, d'après ses études menées au Cameroun, que le facteur éducatif est l'un des éléments déterminants la scolarisation des enfants dans un ménage. C'est pourquoi il souligne que « plus le niveau d'éducation du père est élevé, plus il est prêt à faire de son mieux pour envoyer et veiller au maintien de ses enfants à l'école. En d'autres termes, les pères éduqués pourraient être mieux informés sur les bienfaits de l'éducation, ce qui les encourage à envoyer et maintenir leurs enfants à l'école » (Noumba, 2008, p. 57).

D'après les travaux d'Ekango (2010), plus le niveau d'éducation du chef d'un ménage est élevé, plus les enfants qui vivent dans ce ménage ont les chances et possibilités d'être scolarisés. Ainsi, le niveau d'instruction des parents joue un rôle très positif dans la réussite de leurs enfants (Baux et Pilon, 2002 ; Ntouda, 2011). Les parents ayant étudié pourront décider du choix de l'établissement pour leur enfant en tenant compte de critères comme la réputation scolaire, l'effectif, la prise en charge et l'enseignement de qualité. Les parents instruits peuvent aider les enfants à faire les devoirs donnés à l'école, à les répéter chaque fois à la maison pour une meilleure performance.

Selon Diaz et *al.* (2010), d'après leurs études menées en Guinée, plus le niveau d'éducation des parents est faible, moins les enfants auront la possibilité de fréquenter les bancs. Ils concluent que dans des ménages dont le chef a un niveau d'étude supérieur, le taux de scolarisation atteint 98%. Au Cameroun, la possibilité d'abandon scolaire s'affaiblit nettement lorsque le chef de famille possède un diplôme secondaire ou supérieur (Nganawara, 2016).

Yom et Fontar (2019) affirment qu'au regard des observations faites dans les territoires ruraux à l'instar de celui de Bot-Makak au Cameroun, plus le niveau d'étude des parents est élevé, plus la scolarisation des enfants est assurée et moins il y aura de différenciation de sexe entre les enfants. Kobiané (2007) relève de même que l'absence d'éducation scolaire du chef de famille est un facteur très pénalisant qui favorise l'échec des enfants. Les chances d'éduquer les enfants augmentent avec le niveau d'éducation du chef de famille, et davantage en milieu urbain, avec toutefois un faible écart entre ceux qui ont atteint le niveau primaire et ceux qui ont le niveau secondaire ou plus. D'autres facteurs peuvent également influencer la scolarisation des enfants, en l'occurrence la distance à parcourir au quotidien pour se rendre à l'école ainsi que la configuration spatiale de l'offre éducative (Kobiané, 2007).

Pour Dumas et Lambert (2006, p. 15), d'après leur étude au Sénégal, « Dans plus de la moitié des cas, ce sont les parents qui se sont opposés à la scolarisation de leurs enfants, et que ce ne sont pas *à priori* des contraintes qui exercent sur le ménage mais un libre choix. La seconde justification donnée est la participation des enfants à des activités qui permettent d'aider des parents (entre 15 et 19% selon le groupe d'âge). La dernière justification importante, qui se rapproche grandement de la première est que l'école n'est pas utile environ 13-14% ». Autrement dit, les parents, qui n'ont pas fréquenté ou même ayant fréquenté l'école à un stade peu avancé, pensent que l'éducation ne « sert à rien » car elle ne les fait pas vivre au quotidien *a contrario* des activités lucratives. Kihangi (2013) estime que le manque d'éducation des parents est certes un élément déterminant de l'éducation des enfants mais celui-ci est aussi accompagné par l'augmentation sans cesse des frais scolaires que ne peuvent supporter la plupart des familles en milieu rural. C'est pourquoi Feuzeu (2021) pense qu'au Cameroun, l'éducation est banalisée par les parents en raison des réalités qu'ils vivent, surtout en milieu rural, d'où ses propos : « En raison du contexte socioéconomique et des préjugés répandus dans l'opinion publique, l'école en zones rurales est aujourd'hui dévalorisée, et ses valeurs désacralisées. Avec la montée du chômage et du sous-emploi, la professionnalisation lacunaire des enseignants, certains parents estiment que l'école est un investissement infructueux et que par conséquent, il est inutile d'envoyer les enfants à l'école. Par ailleurs, le suivi familial des enfants reste à parfaire. Les professionnels de l'éducation dénoncent le manque de collaboration

des parents d'élèves : absence aux réunions d'APEE, non déferrement aux convocations des enseignants, manque de fournitures scolaires, devoir à faire à la maison non résolu... » (Feuzeu, 2021, p. 2996).

2.2.4. La Taille du ménage

Plusieurs études menées en Afrique mettent en lumière la taille du ménage comme un facteur étroitement lié à la non scolarisation des enfants. D'après les études de Nomba (2008), la taille du ménage est l'un des facteurs de la non scolarisation car la majorité des ménages ne sont pas en mesure d'inscrire et de maintenir tous les enfants à l'école par manque de moyens financiers et de suivi parental. Dans un environnement marqué par une forte incidence de la précarité, les familles choisissent quelques-uns de leurs enfants qu'ils décident de soutenir à l'école et le choix se porte généralement sur les garçons au détriment des filles.

Yom et Fontar (2019) épousent la même idée selon laquelle au Cameroun, le nombre de la demande scolaire par ménage imposera la conduite à tenir en termes de scolarisation des enfants surtout en milieu rural. En d'autres termes, le taux de scolarisation est plus élevé dans un foyer monogamique où l'on retrouve moins d'enfants et la prise en charge scolaire est favorable et assurée. En revanche, dans un foyer polygamique, où l'on compte par exemple trois femmes et minimum douze enfants, le chef de ménage se retrouve dans l'incapacité de pouvoir inscrire et de maintenir la scolarisation de tous ses enfants (Diaz et *al.*, 2010).

2.2.5. La configuration de l'offre scolaires

L'offre éducative peut se définir comme : « la quantité des biens et services mise à la disposition du système éducatif » (MINEDUB, 2021, p. 20). La scolarisation des enfants est influencée par la qualité des biens et services offerte par des nombreux pays d'Afrique Subsaharienne.

Diaz et *al.* (2010, p. 177) estime qu'en Guinée, il existe plusieurs facteurs politiques défavorables à la bonne pratique éducative permettant aux enfants d'âge de scolarisation de s'éduquer et réussir pour un lendemain meilleur. C'est pourquoi ils relèvent que : « La scolarisation est aussi influencée par la qualité de l'offre d'éducation. La présence des classes multiples ou de cycles incomplets, la non-disponibilité des manuels, les classes surchargées, les enseignants sous-formés sont autant de facteurs défavorables » De même, ils estiment que la distance parcourue est aussi perçue par les parents comme un facteur de risque, lié à la dangerosité de la circulation et au risque d'agression. Les jeunes filles sont encore pénalisées par rapport aux garçons traduisant la qualité, le coût et l'éloignement. On relève aussi le manque d'infrastructures, les frais de scolarité, la piètre qualité de l'enseignement qui empêchent

beaucoup de parents, surtout des zones rurales, à scolariser leur enfant (Human Rights Watch, 2011 ; Ntouda, 2011).

Au Cameroun, plus particulièrement dans la région du Sud, l'éducation est confrontée à de nombreuses difficultés ne permettant ou ne facilitant pas la bonne marche afin d'atteindre les objectifs fixés telles que le manque d'infrastructures et de personnels qualifiés, le peu d'écoles publiques, la faible proportion élève-enseignant, la faible proportion élève-table bancs (Etoua, 2019). Diagne (2010) relève un ensemble de déterminants qui limitent l'éducation des enfants : la qualité de l'école des filles et garçons, la qualité de l'éducation dans le milieu où vit l'enfant, le ratio nombre élève par enseignant, les facteurs relatifs à la disponibilité du matériel scolaire, les méthodes de gestion et les habitudes pédagogiques de l'école. En milieu rural, l'offre éducative est surtout un déterminant de la scolarisation à ne pas négliger. Elle vient en deuxième rang au même titre que le mode de production en milieu rural, au neuvième rang dans les villes intermédiaires dans la capitale. Plus les écoles sont éloignées du lieu de vie, plus la probabilité que les enfants soient scolarisés est faible. C'est en milieu rural, au-delà de 5 km, que les chances d'accéder à l'école deviennent nettement plus faibles (Kobiané, 2007 ; Namegabe Ntabe, 2008). Une autre difficulté est celle de la qualification des enseignants. De l'avis de certains enseignants formés, le niveau est tellement bas qu'ils ont de la peine à rédiger un paragraphe sans que celui-ci ne soit rempli de fautes. Et ce manquement est à l'origine du problème de la compétence, du manque de motivation, transmission des cours aux élèves.

Feuzeu (2024), souligne qu'au Cameroun, le non-respect du nombre et du critère d'âge contribue aussi à l'échec du système éducatif. « Depuis l'arrêté interministériel fixant le programme de l'année scolaire au Cameroun, l'État avait limité les effectifs à 60 élèves par salle de classe pour le secteur primaire et secondaire. À l'école maternelle, ce taux est de 25 élèves par enseignant. Mais cette disposition n'est pas appliquée sur le terrain. Ainsi, dans la majorité des départements de la région de l'Est du Cameroun, le ratio élève/maitre est plus de 100 élèves par enseignant. Par exemple, dans le département de Boumba et Ngoko, le taux élève/ maître est de 108 élèves par enseignant. Ce taux élevé est en partie dû à « l'arrivée incessante des réfugiés Centrafricains depuis 2013 », taux qui influence grandement la scolarisation des enfants.

Pour ce qui est de l'âge, théoriquement l'accès au préscolaire est de 4 ans et l'accès à l'école primaire est de 6 ans. Or, sur le terrain, on trouve des enfants de 2 ans à l'école maternelle et des enfants de 4 ans au primaire parfois même des enfants de plus de 11 ans en classe de CM2. Cela constitue une difficulté réelle d'atteinte des objectifs fixés (Feuzeu, 2024).

Finalement, l'enseignement fait face à plusieurs difficultés telles que le manque d'infrastructures d'accueil, de commodités élémentaires, de personnels enseignants (en français, mathématique et en anglais par exemple), de matériaux didactiques ainsi qu'une mauvaise gestion des enseignants relevant du code du travail (Feuzeu, 2022).

2.2.6. La religion du chef de ménage

Plusieurs études menées en Afrique et d'ailleurs (Ekango, 2010 ; Ntouda, 2011 ; Nganawara, 2016) analysent la croyance religieuse du chef de ménage comme un déterminant significatif de la scolarisation des enfants. D'après les études d'Ekango (2010), il existe parfois une relation de conflit entre la scolarisation et l'éducation des enfants. Ali et *al.* (1998) cités par (Ekango, 2010, p. 33), affirment d'après leurs études menées dans l'arrondissement de Sey au Niger que « la population est majoritairement islamisée, certains chefs musulmans sont hostiles à l'école et les parents préfèrent confier leurs enfants à un maître coranique pour l'apprentissage du coran ; la scolarisation des filles apparaissant encore plus inconcevable. Ailleurs la faible scolarisation des filles dans le nord du Nigeria (région fortement islamisée) comparativement aux autres régions est due en grande partie à la résistance des émirs à l'introduction des missionnaires chrétiens et de l'école occidentale qu'ils assimilent à la christianisation ». Autrement dit, la religion musulmane, par exemple, influence négativement les chances des enfants à une éventuelle scolarisation. Selon Ntouda (2011) les chefs de ménage qui sont analphabètes et vivent en milieu rural n'accordent pas d'importance et de valeur à l'éducation des enfants. Ils privilégient davantage l'éducation religieuse que l'éducation scolaire. En effet, l'éducation religieuse demande à la femme la soumission totale, l'obéissance, la docilité et la dépendance à l'homme. Elle enseigne la supériorité et la domination de l'homme sur la femme et accorde la place de la femme à la maison comme ménagère et non à l'école (Ntouda, 2011).

Pour Nganawara (2016), d'après ses études menées au Cameroun, l'éducation est en perpétuelle confrontation avec la religion qui dépend souvent des divers contextes géographiques. Sur l'étendue du territoire national, il démontre que les enfants issus des familles catholiques sont les plus scolarisés (81,8%) quel que soit le sexe des enfants. D'autres obédiences religieuses (Orthodoxe, témoins de Jéhovah etc.) occupent le second rang avec un taux de 80,5% en termes de scolarisation. Viennent les ménages protestants (79,8%), les ménages athée (74,5%), les ménages musulmans (53,4%) et les ménages animistes (51,6%). Ces résultats sont corroborés par une autre étude de Begniam (2023), qui souligne que les parents d'origine peuls, de croyance musulmane, considèrent l'éducation moderne comme un ennemi à leur culture et leur religion. Ils l'expliquent par l'enseignement à l'école moderne,

l'esprit critique et l'esprit d'égalité entre homme et femme en termes de droit et de devoir dans la société. Or le dogmatisme religieux n'admet pas le doute et l'étonnement sur quoi que ce soit et demande l'acceptation aveugle et la soumission totale de ses fidèles.

2.3. LES PRINCIPAUX FACTEURS SIGNIFICATIFS DU CHOIX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR AU DÉTRIMENT DE L'ÉCOLE PAR LES ENFANTS

D'après la revue de la littérature, plusieurs facteurs expliquent le choix et la présence massive des enfants sur les sites miniers pratiquant l'activité d'extraction artisanale de l'or au détriment de l'école, en l'occurrence les facteurs économiques, politiques, et socio-culturels.

2.3.1. Le facteur économique

Des études (Namegabe Ntabe, 2008 ; Diaz et *al.* 2010) soulignent que le faible niveau de vie des ménages demeure un facteur décisif concernant l'abandon scolaire et participe de ce fait au travail des écoliers dans les sites d'orpaillage. L'étude de Traoré et Lauwerier (2020), menée au Mali, plus précisément dans la commune de Kéniéba situé à l'Ouest du pays, souligne que le faible revenu des parents incite les enfants à se détourner de l'école au profit des sites d'exploitation artisanale de l'or, et à y rester. Le revenu généré leur permet notamment d'améliorer le cadre de vie de leurs parents mais également de satisfaire des besoins en lien avec leur âge et leur génération (posséder une moto, un smartphone, une télévision, s'habiller de façon moderne, etc.). En Côte d'Ivoire, Koffi Gnamien et *al.* (2023) font le même constat, à savoir que la paupérisation est la cause principale de la présence des nombreuses personnes de toutes catégories dans les sites d'exploitation artisanale de l'or : « la plupart des acteurs de l'orpaillage clandestin sont des jeunes issus d'horizon divers (milieu rural et urbain). Cette situation a entraîné la dislocation de plusieurs jeunes et des enfants de moins de 18 ans. Ces derniers ont abandonné les études sous la pression des parents pour certain afin de s'intéresser à l'orpaillage, qu'ils trouvent rentable » (Koffi Gnamien et *al.*, 2023, p.147). Autrement dit, certains parents encouragent leurs enfants à travailler pour pouvoir subvenir à leurs besoins personnels et pouvoir contribuer à la gestion du ménage. C'est pourquoi ces enfants pensent que l'exploitation artisanale de l'or est la réponse aux multiples souffrances qu'ils vivent et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Sangli et *al.* (2022) soulignent, d'après leur étude menée au Burkina Faso, que la vulnérabilité économique due à l'état de pauvreté du monde rural paysan est la première cause de la présence des enfants dans les sites d'exploitation artisanale de l'or. Ils y travaillent pour pouvoir venir en aide à leurs familles, aux difficultés financières rencontrées par les parents

quotidiennement et subvenir aux besoins primaires de leur famille. Pour eux, blâmer cette activité en montrant seulement ses inconvénients, sans en montrer aussi les impacts positifs dans l'amélioration de la vie de ces populations, serait méconnaître les maux qui minent cette cité rurale. À cause de l'argent liquide qui s'y trouve, certains chefs de famille élisent domicile dans les sites d'extraction pour plus de production et les enfants apprennent de leurs parents. Traoré et Lauwerier (2020) soutiennent aussi la thèse selon laquelle le faible revenu des parents et la satisfaction des besoins fondamentaux justifient la présence de ces nombreux enfants dans cette activité illégale. Autrement dit, les conditions difficiles que rencontre la population, l'absence des soins, de prise en charge des parents vis à vis de leur progéniture, les poussent à voir cette activité d'exploitation artisanale comme une roue de secours à leur survie.

La pauvreté demeure l'obstacle majeur à la promotion des droits des enfants. Elle est régulièrement identifiée comme raison essentielle de leur présence et l'exécution des tâches difficiles dans les sites d'exploitation artisanale de l'or. Cette pauvreté provient du chômage et du sous-emploi des parents. Le salaire des enfants malgré leur petitesse, n'est pas négligeable pour les revenus familiaux et les parents n'ont pas d'autre choix que de faire travailler tout le monde (Kihangi, 2013). Laurent et *al.* (2018) soulignent aussi que la contrainte économique se situe au premier plan, elle se caractérise par la misère familiale et une désintégration de la situation matrimoniale des parents. La misère contraint souvent les parents à la mendicité surtout dans un foyer monoparental où la femme est seule à s'occuper des enfants. Au niveau mondial, 150 millions de personnes vivent de cette activité d'extraction et 40 millions d'entre elles travaillent directement sur les sites. C'est pourquoi l'orpaillage constitue une source de revenu très importante particulièrement pour les populations rurales des pays en voie de développement où les alternatives économiques sont parfois inexistantes ou limitées (Ylassa, 2023). Vivre uniquement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche n'est pas une chose aisée et par manque d'autre opportunité, le travail des mines est devenu un complément de revenu indispensable pour des ménages ruraux (Sangare et *al.*, 2016). Cette activité est considérée pour ces populations comme l'élément favorisant une survie, c'est pourquoi certains parents permettent et encouragent leur enfant à se rendre sur les chantiers miniers (Zongo et *al.*, 2015 ; Traoré et Lauwerier, 2020). Néanmoins, la population rurale ne mesure pas ou ignore les risques de cette activité aux conséquences mal maîtrisées (Namegabe, 2008 ; Affessi et *al.*, 2016 ; Zongo et *al.*, 2022).

2.3.2. Facteurs politiques

Les facteurs politiques identifiés sont tout d'abord le cadre informel des activités minières, la tolérance administrative et la corruption.

2.3.2.1. Le cadre informel des activités minières

D'après les études menées par Mokam et *al.* (2016), sur la population de Kambélé plus précisément dans la région de l'Est du Cameroun, l'orpaillage, du fait de son caractère clandestin et la non réglementation de ce secteur par l'État, est un facteur justifiant la présence de nombreux enfants dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale de l'or. Ils soulignent que cette pratique dangereuse menée par les enfants n'intéresse que très peu ou même pas l'État du Cameroun. Selon Zidnaba et *al.* (2020), la faible présence de l'État sur les sites aurifères est une autre cause motivante de la pratique de cette activité par les enfants de tout âge, tout sexe et toutes couches sociales confondues (les hommes, les femmes, des pauvres, les riches, les fonctionnaires, les paysans, les migrants, etc.).

Plusieurs maux en relation avec le travail des enfants s'expliquent aussi par la nature informelle des activités d'exploitation artisanale. Plus cette activité est isolée et informelle, plus elle ne fait pas l'objet de contrôle par les autorités compétentes. Les exploitants miniers ne respectant aucunes normes, les enfants se retrouvent alors dans un chaos indescriptible où aucune institution ne peut leur venir en aide et défendre leur droit (Kihangi, 2013).

2.3.2.2. La tolérance administrative et la corruption

Goh (2016), d'après ses études menées dans la zone de Yaouré plus précisément en Côte d'Ivoire, souligne que l'implication des agents et cadres des services publics est un facteur explicatif de la présence massive des enfants dans cette activité et la perpétuation de cette activité illégale dans les sites miniers d'exploitation ivoirienne. Il souligne aussi le phénomène de corruption dans ce milieu comme autre raison de la facilité d'entrée dans cette activité dangereuse. Ces autorités compétentes qui sont censées faire respecter la loi afin d'éradiquer cette pratique destructrice d'avenir sont plutôt ceux qui reçoivent des cadeaux pour laisser perpétuer cette activité. Il conclut enfin que cette irresponsabilité des autorités donne, rassure et assure une légalité de cette activité aux yeux de la masse populaire vivant en zone rurale. C'est la raison pour laquelle on observe des résistances et le libre accès des enfants dans ses sites illégaux.

L'étude de N'guia (2022), menée dans les localités de Tengréla et de Grand-Zattry toujours en Côte d'Ivoire, souligne également le silence, la complicité et la passivité des autorités administratives et coutumières, comme principales causes de la non scolarisation des enfants, des abandons scolaires au profit de la pratique d'exploitation artisanale de l'or. Lorsque les autorités administratives et coutumières bénéficient de pourcentages sur le travail des enfants, elles ne jouent plus le rôle de sensibilisation, de protection et d'éclairage car elles sont indirectement impliquées dans l'extraction artisanale de l'or. Les autorités contribuent ainsi à

la pérennisation de cette activité moyennant rétribution financière ou sous forme de cadeau. Ces pratiques encouragent les acteurs de cette activité à exercer sans aucune contrainte.

2.3.3. Facteur socioculturel

L'étude de Sangli et *al.* (2022) indique qu'au Burkina Faso, pour ces populations vivant en zone rurale, l'or se donne ou s'offre facilement au chanceux que sont les enfants. D'où la cause de leur présence massive dans les sites d'exploitation miniers. Namegabe Ntabe (2008), qualifie cela de l'irresponsabilité parentale et qui constitue l'une des raisons de la présence des enfants dans les sites miniers artisanales aux conséquences mal maîtrisées. Par exemple, lorsque le père est un polygame ayant peu de moyen, il délaisse les enfants à leur propre sort où chacun se bat comme il peut pour survivre. La responsabilité est donc assumée par les mères d'où leur motivation de fois à demander aux enfants de les accompagner ou le fait de les encourager dans cette activité pour espérer avoir de quoi se nourrir ou se soigner en cas de maladie. Makal et *al.* (2018), relève d'après ses études que la culture de la vie en campagne expose les enfants à l'habitude du désintéressement de l'école au profit des activités économiques que ce soit dans les chantiers miniers d'exploitation, les champs de cacao, etc., activités qui leur permettra de contribuer à la survie du ménage, raison pour laquelle des familles décide d'élire domicile à côté des sites miniers.

2.4. LE TRAVAIL DES ENFANTS, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR

Nous allons commencer par vous présenter le travail que font les enfants dans des sites miniers d'extraction artisanale, en suite les méthodes utilisées et enfin les différentes techniques par laquelle ils pratiquent cette activité dangereuse.

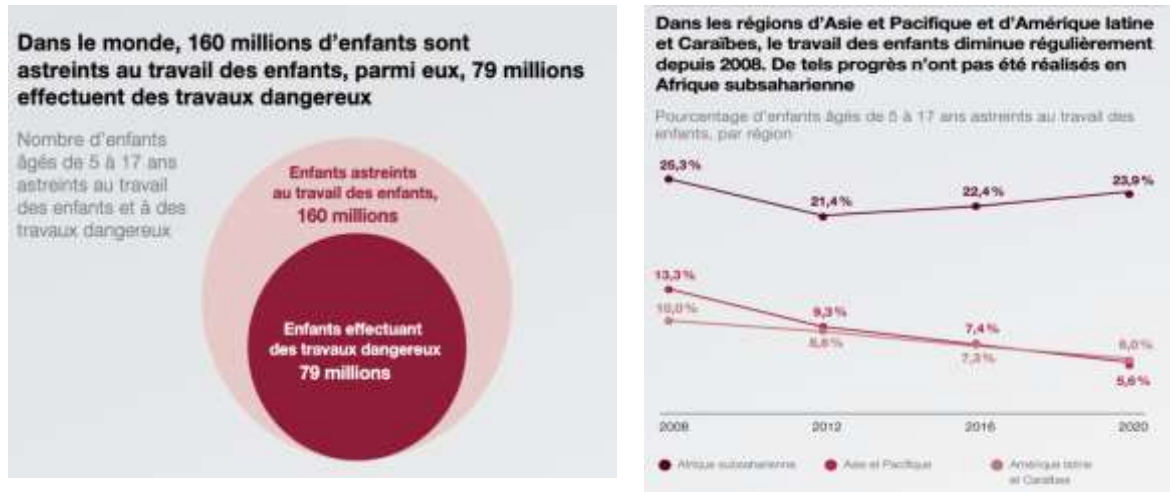
2.4.1. Le travail des enfants

Des nombreuses études se focalisent sur l'impact de la participation des enfants au monde du travail durant leurs études scolaires et s'interrogent sur l'influence de celui-ci sur la réussite scolaire attendue chez les apprenants de cet âge.

L'OIT (2004) définit le travail des enfants comme « un travail susceptible de nuire à la santé et au développement physique, mental, moral ou social des enfants et de compromettre à leur scolarisation ». Selon l'OIT, en 2020, un enfant sur 10 est contraint au travail des enfants,

l'Afrique subsaharienne est la région où le pourcentage d'enfants contraints au travail des enfants est le plus élevé, soit 23,9% soit 87 millions d'enfants (figure 2).

Figure 2. Le nombre d'enfants astreints au travail des enfants dans le monde et selon les



régions.

Par exemple, au Mali, selon les estimations, entre 20 000 et 40 000 enfants, majoritairement âgés de 6 ans, travaillent dans les mines d'extraction artisanale de l'or. Ils ont pour tâche de broyer le minerai, de tirer la corde et de transporter le minerai, de creuser des puits et travailler sous terre, de procéder au panage et à des petits commerces (Humain Rights Watch, 2011). Le travail des enfants dans les sites miniers demeure une réalité dans presque toutes les zones minières d'exploitation artisanale de l'or. La main d'œuvre infantile représente une aide précieuse pour les creuseurs adultes, en effet seuls les enfants peuvent les aider à faire le lavage des minerais, le tamisage, le tri des minerais, etc. (Yaro, 2011 ; Zidnaba et *al.*, 2020). En somme, le travail des enfants dans l'activité d'extraction artisanale de l'or est très serviable, à moindre coût et ces enfants sont facilement manipulables (Mokal et *al.*, 2018 ; Sène et El hadji, 2023).

2.4.2. Méthode d'exploitation artisanale de l'or

Le code minier Camerounais, (2016) définit l'orpaillage comme : « Toute opération qui consiste à extraire et concentrer des substances minérales, à en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant des méthodes et procédés traditionnels et manuels ». En d'autres termes, c'est une activité exercée avec des outils traditionnels et aussi à l'aide de la main par une personne ou un groupe de personne. Cette activité peut être divisée en deux principales étapes à savoir : l'étape de pré-exploitation et celui de l'exploitation (Bella Atangana, 2019).

- L'étape pré-exploitation

C'est l'étape de l'aménagement du territoire de l'activité, c'est-à-dire le défrichage du terrain exploité ; la construction des cabanes avec du bois, des bambous et plastique (où vivront les orpailleurs) et le test du terrain pour savoir si le précieux métal de couleur jaune est présent ou pas. (Bella Atangana, 2019)

- L'étape de la production ou de l'exploitation

D'après Sanoussi (2020), elle comprend :

- Le concassage et le broyage
- Le minerai, étant déjà dehors, est concassé par un marteau. Le broyage s'effectue à l'aide d'un mortier et d'un pilon traditionnel.
- Le tamisage : c'est une opération qui permet de séparer les particules fines des grosses, de séparer l'or de la boue.

2.4.3. Outil utilisé pour l'activité d'exploitation artisanale de l'or

Pratiquée par la population rurale en générale, l'exploitation artisanale se fait à l'aide d'outils traditionnels et à la main tels que des pelles, des pioches, des seaux, des brouettes (pour le transport des matériaux), des bassines, une torche, une corde lorsqu'il s'agit d'entrée dans les trous creusés pour pouvoir remonter les déblais dans des petits sacs ou seaux, les tapis qui aident à recueillir l'or et les laveuses manuelles traditionnelles (Sanoussi, 2020).

2.5. LES EFFETS DE L'ORPAILLAGE SUR LES ENFANTS

L'exploitation artisanale de l'or a plusieurs conséquences sur les enfants d'âge de scolarisation du primaire. Tout d'abord, on relève ses effets sur l'éducation des enfants, en suite sur leurs santé et enfin leur environnement de vie.

2.5.1. Sur l'éducation des enfants

L'école dans le monde traverse de nos jours une série de crises aux contours complexes et variés, parmi elles, la présence massive des enfants sur les chantiers miniers d'exploitation artisanale de l'or. C'est pourquoi plusieurs études (Human Rigts Watch, 2011 ; Sangli et *al.*, 2022) soulignent que l'activité de l'orpaillage a un effet ambivalent sur le rapport des ménages et sur l'éducation des enfants. D'une part, elle peut être la solution palliative aux problèmes que rencontrent les ménages en termes de besoins de base, de la non scolarisation des enfants causés par un manque des moyens financiers. Mais grâce à l'argent gagné dans cette activité, les enfants y compris les parents peuvent s'organiser pour une meilleure prise en charge de leur éducation et faire de cette activité une chance passagère à conquérir pour une meilleure réussite dans l'ensemble. Tout comme elle peut mettre à mal des liens sociaux et freiner l'éducation des

enfants. Dans cette deuxième hypothèse, ils affirment que l'extraction artisanale de l'or a considérablement affecté le système scolaire qu'il soit formel ou non car pour ces enfants, l'école est une perte de temps et les sites miniers sont une solution à leurs besoins financiers.

De même, ces auteurs pensent aussi qu'il existe une dialectique de perception de ce phénomène étudié (Cissé, 2019 ; Konkobo et Sawadogo, 2020 ; Traoré et Lauwerier, 2020). D'une part, l'activité d'exploitation artisanale est positive et permet de lutter contre le manque d'emploi, l'ennui, le besoin, la pauvreté, etc. D'autre part, l'activité d'exploitation artisanale est une aliénation dans la vie de l'individu. En effet, cette activité crée des désastres éducatifs avec des taux de non scolarisation élevés et d'abandon scolaire. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF, 2011), le nombre de travailleurs enfants serait passé de 19881 en 2011 à environ 700 000 enfants en 2013 dans les mines du Burkina Faso. Goh (2016) parle d'augmentation du niveau de déperdition scolaire, compte tenu du côté lucratif de l'activité d'extraction qui apporte de « l'argent rapide et une solution immédiate ». Dès lors, de nombreux enfants préfèrent aller tenter leur chance sur les sites que de poursuivre leurs études dont les perspectives d'emploi et de revenu sont à leurs yeux, incertaines. Ce choix est motivé également par les familles qui encouragent leurs enfants à les aider financièrement.

Ouedraogo Issiaka et Ouedraogo Odette (2019) soulignent, après avoir menés leurs études dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, que l'émergence de l'activité d'exploitation artisanale dans cette région a favorisé l'installation de plusieurs sites miniers d'exploitation artisanale à côté des établissements scolaires. À cause de la proximité géographique entre les sites d'orpaillages et les établissements scolaires, plusieurs effets néfastes sont à relever : la dégradation des conditions d'apprentissages dans les établissements entraînent les nuisances sonores et les poussières venant des sites d'exploitation ; la découverte de l'existence de l'or sur le domaine scolaire qui entraîne le creusage des trous un peu de partout dans l'enceinte de l'établissement occasionnant des accidents des élèves ; le détournement des élèves pour cette activité productrice de revenu. Ces maux sont à l'origine de l'absentéisme, les échecs scolaires, la baisse des résultats scolaires, les redoublements, les abandons scolaires.

Mama et *al.* (2020) menant leurs études dans des sites miniers de la préfecture de Kangaba précisément au Mali, affirment eux aussi que la proximité des sites d'exploitations artisanale est une cause majeure de la déscolarisation des nombreux enfants dans cette localité. A cause du développement inédite de cette activité dans les milieux ruraux, la demande en main d'œuvre est provocatrice de la présence et du travail des enfants en âge de scolarisation dans cette activité. On a besoin des enfants pour puiser de l'eau, l'approvisionnement en bois de

chauffe, le concassage des roches, le lavage des minerais, des petits commerces etc. Ce contact que les orpailleurs ont avec les enfants font en sorte qu'ils leur vendent un rêve, les flattent avec de l'argent et finissent par les détourner et retirer du système éducatif. Mais ces enfants minimisent les nombreuses conséquences cachées pour leur avenir d'où la non scolarisation, la déperdition scolaire, les abandons scolaires des uns et la banalisation scolaire par des autres.

Traoré et Lauwerier (2020), affirment que les élèves qui exercent les activités d'extractions dans les sites miniers traditionnels font beaucoup d'effort pour l'exécution de ce travail. La fatigue de la longue journée de travail ne leur permet plus de réviser leurs leçons et la concentration sur les études devient peine perdue. Comme conséquence, nous avons : le taux d'absentéisme élevé, le redoublement, la déscolarisation, le retard permanent, les abandons scolaires, les exclusions, échecs aux évaluations, la non-participation aux cours par les élèves, les élèves qui finissent par élire domicile dans des sites à cause du gain qui s'y trouve sans contrainte etc. En fait, la question d'exploitation artisanale de l'or est source d'une inversion des valeurs de la cité éducative (Yaro, 2011).

2.5.2. La santé des enfants : l'un des déterminants de la réussite scolaire

Baux et Pilon (2002) affirment que les soucis de santé peuvent aussi influencer la scolarisation des enfants directement ou indirectement, sur la performance scolaire, sur le maintien à l'école et concernent à la fois les parents et les enseignants. Les situations de non scolarisation, d'abandon, d'échec, d'absence ou encore de renvois scolaires qui occasionnent, directement ou non, des problèmes de santé, sont en grande majorité dues aux activités d'extraction artisanale de l'or pratiquées par les enfants et les parents à cause de leur faible niveau socioéconomique.

Mokam et *al.*, (2016), d'après leur étude menée sur l'impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, plus précisément dans la région de l'Est du Cameroun, montrent que l'orpaillage a un effet ambivalent sur cette population. D'une part, cette activité est une opportunité économique directe leur permettant la survie quotidienne. D'autre part elle présente des nombreuses conséquences négatives pour cette population notamment sur leur santé. Ainsi, leur enquête de terrain révèle que la population est plus atteinte par des maladies hydrique (32%) et les maladies de la peau très souvent liées à l'eau (20%). Elle peut être expliquée par la contamination des cours d'eau qui sont utilisés pour les besoins des ménages (vaisselle, lessive et bain...) et certains utilisés comme eau de boisson. Cette opération de lavage des agrégats, menée dans de l'eau, entraînerait généralement des œdèmes et des

rhumatismes (62%) chez les enfants et les adultes. Ils souscrivent aussi l'inhalation des poussières par les enfants travaillant dans les sites miniers provenant des machines à moudre les agrégats rocheux et autre exposition du mercure utilisé pour la finition du traitement de l'or, la forte consommation des substances psychoactives ce qui leur donne la force et le courage de la pratique de cette activité, la manifestation montante des panaris (18%), les traumatismes liés aux accidents de travail survenus dans les sites miniers traditionnels.

Makal et Kantenga (2018), ayant travaillé dans la province du Lualaba République Démocratique du Congo, soulignent les conséquences du travail des enfants sur la santé. L'activité aurifère met en péril la santé des enfants dans la mesure où ils transportent des charges qui dépassent leur force. C'est le cas, par exemple, du transport des sacs de minerai qui peuvent peser entre 20 et 40 Kg. Ce travail peut causer « des déformations osseuses et articulaire, des lésions à la colonne vertébrale, des lésions musculaires et musculo squelettiques. Les enfants peuvent contracter des maladies hydriques suite à la mauvaise qualité de l'eau consommée dans les sites miniers » (Makal et Kantenga, 2018, p. 408).

Des études (Yaro, 2011 ; Goh, 2016 ; Soko, 2019 ; Lauwerier, 2020 ; Koffi Gnamien, 2023) soulignent également que les sites d'exploitation artisanale de l'or sont des grands carrefours où l'on retrouve des personnes d'horizons divers à la recherche du gain rapide, une solution à leur problème existentiel. Mais ces personnes sont souvent confrontées aux problèmes de santé tels que le manque d'accès à l'eau potable, les problèmes en matière d'hygiènes, le paludisme, les maladies infectieuses (IST, VIH/SIDA) causées par des pratiques sexuelles non protégées, la prostitution dans les sites miniers, la consommation des drogues pour avoir le courage d'entrer dans les trous, les poussières dégagées par la pierre pilée, les maladies diarrhéiques causées par la consommation d'eau d'origine douteuse et non potable, les maux de ventre, la malnutrition des enfants. La santé étant une condition indispensable de la réussite scolaire, sans elle, nous ne pouvons pas envisager le retour des enfants à l'école.

Human Rights Watch (2011) identifie aussi de nombreux effets néfastes de l'activité d'exploitation artisanale de l'or durant leur étude menée au Mali : De nombreux enfants souffrent de graves douleurs à la tête, au cou, dans les bras, ou dans le dos et risquent à long terme, des lésions à la colonne vertébrale en raison des charges pesants qu'ils transportent chaque jours, l'utilisation du mercure qui attaque le système nerveux central, le taux de contamination élevé du (VIH/SIDA), les accidents, les traumatismes, les violences, la prostitution, l'exploitation sexuelle des mineurs etc. De même, à cause d'inhalation des vapeurs du mercure,

l'activité d'exploitation artisanale de l'or peut être la source des maladies telles que les troubles neurologiques et comportementaux, les troubles gastriques, les vomissements et diarrhée, perte de mémoire, tremblement ou troubles neuromusculaire et rénaux, l'indigestion ou le contact (OMS, 2017).

2.5.3. Sur l'environnement et la sécurité des enfants

L'environnement physique, biophysique est touché par cette activité d'exploitation traditionnelle (Goh, 2016 ; Zalle, 2017 ; Cissé, 2019 ; Mama et *al.*, 2020 ; Traoré et Lauwerier, 2020 ; Sène et El hadji, 2023). L'orpaillage engendre une dégradation indescriptible de l'environnement dans son ensemble. En effet, l'orpaillage est un élément perturbateur de l'écosystème des zones où il s'exerce. Cette exploitation nécessite le déboisement des milliers d'hectares de brousses et le creusage des trous vastes et profonds un peu de partout ; la dégradation des sols ; la pollution des cours d'eau par le broyage, le lavage des minerais et l'utilisation du mercure pour l'extraction facile de l'or, l'amalgamation du minerai avec le mercure se fait à l'air libre et dégage du mauvais gaz toxique dans l'air qui pollue l'atmosphère et constitue une menace grave pour la santé humaine; la destruction du lit des cours d'eau et la destruction des pâturages ; destruction du couvert végétal. Selon l'OIT (2004), « l'activité minière est comptée parmi les secteurs et occupation les plus dangereux au monde ». L'environnement étant le milieu de vie de la population, s'il n'est pas protégé, nous perdons espoir de mener une vie paisible et adorable.

L'emploi du mercure et le cyanure, produits chimiques utilisés dans l'opération de l'or, impactent également l'environnement où vit la population. De même le déboisement pour les fabrications des cases dans laquelle se font les opérations de broyage de la roche et le nettoyage de l'or. Il va plus loin en affirmant que « la disparition progressive de la végétation va progressivement impacter le micro climat du site : augmentation de la vitesse de vent au sol, augmentation de l'évaporation, augmentation des variations de la température et du coefficient de ruissèlement, la diminution de la végétation peut directement impacter la superficie des terres cultivables et induire une baisse de rendement » (Sanoussi, 2020, p. 44).

2.6. THÉORIE DE RÉFÉRENCE

Van Der Maren et J-M (2004, p. 162), définissent la théorie comme : « Une représentation abstraite et générale d'une portion de l'univers applicable à un ensemble d'objets ou de situation ; elle est constituée d'une suite d'énoncés définissant des variables et les relations entre ces variable ». Quant à Fortin et Gagnon (2016, p. 41), la théorie est une

« Explication abstraite des relations qui unissent des faits, des concepts et des propositions. Elles permettent entre autres, de situer l'étude dans un contexte qui fournit une perspective particulière pour décrire, expliquer ou prédire des relations entre des variables ». Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes appuyés sur la théorie de la rationalité limitée pour éclairer notre recherche.

2.6.1. La théorie de la rationalité limitée d'Herbert Alexander Simon (1950)

Simon (1950) est l'auteur de la théorie de la rationalité limitée. C'est un économiste et un psychologue de nationalité américaine. Selon lui, les individus prennent des décisions basées sur une rationalité limitée par les informations disponibles, le temps et les capacités cognitives. Ces travaux sont souvent associés à son livre « Administrative Behavior » publié en 1947 où il aborde la prise de décision dans les organisations. Il développe cette idée dans d'autres travaux à l'instar de celui du « Models of Man » en 1957 et « The science of the Artificial » en 1969. Il pense que les individus prennent des décisions sans avoir réuni toutes les informations nécessaires concernant la source de leur prise de décision. Dès lors, il critique et souligne le manque d'informations reçues par la population qui décide dans le temps, même n'ayant pas la capacité morale pour certains de prendre la bonne décision concernant leur avenir.

Plusieurs autres études ou travaux ont contribué à sa pensée : Cyert et James March (1963) ; March et Simon (1958) qui ont collaboré avec Simon dans le but d'approfondir les idées sur la prise de décision dans les organisations en introduisant le concept de « Satisfaction » pour décrire la prise de décision dans un contexte de rationalité limitée ; de Daniel Kahneman et Amos Tversky (1979) ayant observé les déviations systématiques de la pensée par rapport à la réalité et les suites d'opérations mentales simples conduisant à une prise de décision rapide, ou l'estimation d'un risque qui influence la prise de décision en rapport avec la rationalité limitée.

Ces travaux soulignent que les individus prennent des positions rationnelles mais dans un contexte d'informations incomplètes ou absentes et de ressources insuffisantes. Dans le cas de l'exploitation artisanale de l'or, les mineurs peuvent être attirés par le potentiel de gains rapides qui s'y trouve même si les risques et les coûts sont trop élevés. En effet, un enfant qui a 6 ans, 8 ans, 11 ans, 13 ans ou 14 ans ne peut faire le bon choix dans sa vie donc sa décision est et restera limitée dans ses faits et gestes. Les enfants de cet âge, étant en développement cognitif, seront dans l'incapacité de prendre une décision rationnelle qui impactera leurs vies positivement et ce, par manque de maturité.

Cette théorie est basée sur cinq principes majeurs :

- La satisfaction plutôt que la maximisation : les individus optent pour la satisfaction plutôt que de faire un meilleur choix possible. Il qualifie ce comportement de « satisficing » autrement dit, lorsque les individus trouvent une solution qui répondent à leurs critères essentiels immédiats, ils font avec et cessent de chercher d'autres solutions ailleurs. C'est le cas des enfants dans la commune de Betare-Oya qui ne mesurent pas les nombreuses conséquences de la pratique d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leurs éducations.
- Les limites cognitives : La cognition est l'ensemble des processus mentaux qui permettent aux êtres humains de percevoir, de traiter, de stocker et d'utiliser l'information pour interagir avec leur environnement. La cognition est limitée par les déterminants tels que la mémoire, l'attention, et les compétences analytiques. Ces limites influencent la façon dont les individus perçoivent le monde.
- La recherche d'information limitée : Ayant déjà un temps et des ressources insuffisantes, les individus ne souhaitent pas toujours des informations disponibles et vérifiées, et se contentent de celles qui peuvent être à leur disposition dans un temps donné pouvant les aider à survivre.
- La simplification des choix : Dans un environnement complexe de problème de toute sorte, les individus simplifient leurs choix et prennent des décisions allant dans le sens de leur intérêt sans chercher à savoir si ces décisions peuvent leur nuire ou pas. Ils veulent seulement des prises de décision rapide, sans complications et des solutions à leurs problèmes immédiats.
- L'influence des émotions et du contexte : L'émotion est un état psychologique et physiologique qui résulte de la façon dont un individu interprète et réagit à un stimulus ou à une situation. L'émotion et le contexte influencent les décisions des individus qui les conduisent à choisir des solutions satisfaisantes plutôt qu'optimales. C'est le cas des enfants qui choisissent l'activité d'orpaillage au profit de leurs éducations dans la commune de Betare-Oya, Est Cameroun.

La théorie de la rationalité limitée de Simon (1950) est digne d'intérêt dans le cadre de notre travail car elle est la lumière qui éclaire notre recherche. Elle nous permet d'analyser les raisons de la décision que prennent les enfants et les parents d'exercer l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Parmi ces raisons, on retrouve principalement la pauvreté, l'analphabétisme des parents et le manque d'autres opportunités économiques. Dans un environnement où la garantie de vie est inexistante, les enfants, les parents, toutes couches sociales confondues, prennent des décisions pour survivre au quotidien. Cette prise de décision

est limitée et motivée par l'ignorance des risques que peut engendrer l'activité d'exploitation artisanale de l'or, perçue comme la solution ultime de leur problème essentiel de l'existence. Dans le domaine de l'éducation, nous avons comme conséquences de ce choix : la non scolarisation, des abandons scolaires au profit de la fréquentation des sites miniers, le taux analphabétisme élevé, l'absentéisme, les échecs scolaire etc. L'éducation est sous la domination des effets néfastes de cette activité d'extraction artisanale de l'or dans la commune de Bétaré-Oya.

Dans le domaine de la santé aussi, nous avons des nombreuses maladies causées par cette activité d'exploitation artisanale de l'or à l'instar des maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, les risques déboulements, la prostitution, la consommation des substances psychoactives, les grossesses non désirées, les accidents mortels, la contamination du VIH/SIDA etc. En fonction des niveaux de connaissance, les enfants y compris les parents optent pour l'activité d'extraction de l'or au détriment de leur éducation ignorant les risques liés à cette activité. D'où l'intérêt de chercher des solutions rapides afin d'éradiquer ce phénomène pour le bonheur et le développement durable de notre société.

Somme toute, il était question pour nous dans ce chapitre de faire une analyse documentaire commençant par définir les mots-clés de notre sujet afin de connaître réellement de quoi nous traitons, présenter le système éducatif Camerounais, faire une analyse des données statistiques, d'analyser les déterminants de la scolarisation empêchant ou favorisant l'éducation des enfants, d'identifier les facteurs qui expliquent leur choix et présence massive des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur avenir qui est l'éducation. Tout d'abord, les enfants sont confrontés à des défis tels que le poids de la contrainte financière des ménages, le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la taille du ménage, la configuration de l'offre scolaire et la religion du chef de ménage. Ensuite nous avons comme principaux facteurs significatifs de la présence des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale : le facteur économique, politique, socio-culturel. Enfin nous avons analysé le type de travail effectué avec des outils utilisés par les enfants, la méthode d'exploitation artisanale et des effets de cette activité sur leur éducation, leur santé, leur environnement et leur sécurité. Grâce à la théorie explicative choisie qui riment avec notre étude, elle nous a permis l'explication d'une problématique adaptée par le biais d'une méthodologie justifiée.

DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, la phase méthodologique comprend « les enjeux éthiques, choisir un devis de recherche, sélectionner les participants, apprécier la qualité de la mesure des concepts, préciser les méthodes de collectes des données » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 147). Nous pouvons définir la méthodologie comme un ensemble de procédés et de techniques scientifiques permettant l'élaboration d'un travail bien défini en avance. Donc il s'agit ici de montrer la démarche suivie et de présenter le déroulement effectif du terrain comparativement aux prévisions dans la collecte et l'analyse des données de l'enquête sur le terrain. C'est pourquoi nous allons commencer par présenter : le type de recherche, le lieu de recherche, la population de l'étude, les techniques d'échantillonnage, les critères d'inclusion et d'exclusion, les instruments de collecte des données, la construction du guide d'entretien, la démarche et la collecte des données, les techniques de traitement des données, la responsabilité, l'éthique du chercheur et enfin les difficultés rencontrées.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Dans le domaine de la recherche scientifique, plusieurs types de recherche s'offrent aux chercheurs des Sciences de l'éducation permettant l'observation, la description, l'évaluation, l'analyse et la présentation de la quintessence de leurs travaux. C'est le cas par exemple de la méthode quantitative, qualitative ou celle mixte. Dans le cadre de notre étude, nous avons opter pour la méthode qualitative. Elle a pour objectif premier, de comprendre, interpréter les phénomènes de la société, des groupes d'individus ou des vécus sociaux afin de les analyser et de les interpréter pour éclairer l'essentiel de la réalité des phénomènes dans nos sociétés.

3.2. LIEU DE L'ÉTUDE

La présentation de notre zone d'étude sera axée sur la situation géographique, le milieu biophysique, le milieu humain et l'activité socioéconomique des populations de la commune de Bétaré-Oya.

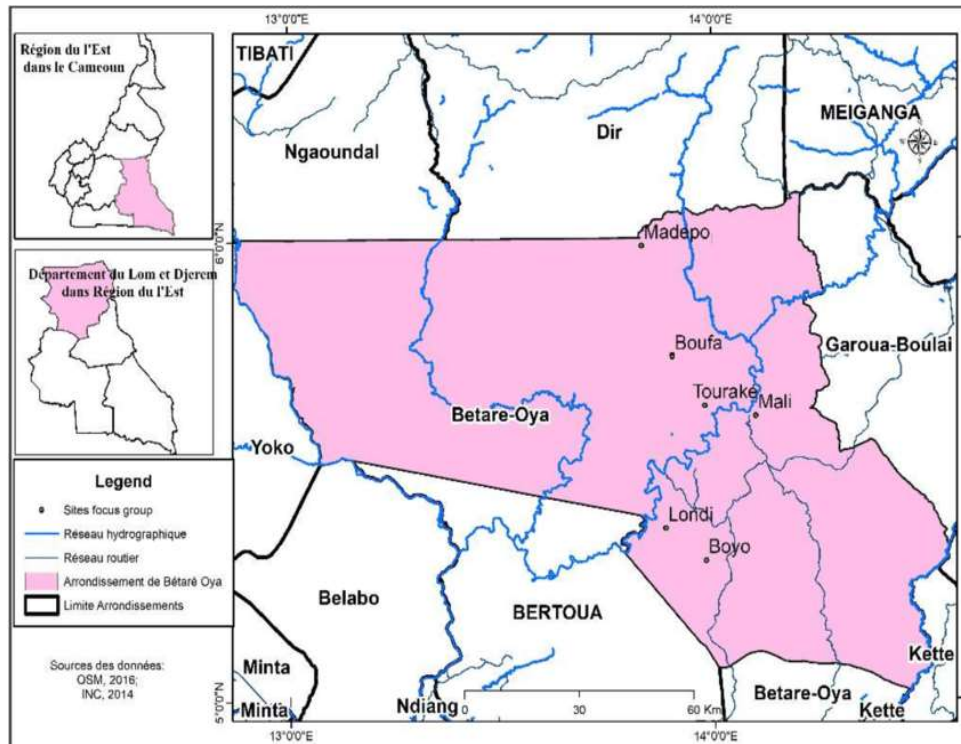


Figure 3. Carte de localisation de Bétaré-Oya

Source : Voundi et al. (2019)

3.2.1. Situation géographique de la commune de Bétaré-Oya

La commune de Bétaré-Oya fut créée le 07 juin 1955 par l'arrêté n° 234 du haut-commissaire de la république. Bétaré-Oya est située dans la région de l'Est Cameroun, département du Lom et Djerem, arrondissement de Bétaré-Oya (Figure 3). Elle couvre une superficie de 12 600Km². L'arrondissement est traversé par la nationale n°1 qui va de Bertoua pour Garoua-Boulai. Un axe secondaire bitumé de 12Km relie le chef-lieu de l'arrondissement à la nationale n°1 au lieu-dit Ndokayo. La commune de Bétaré-Oya compte 81 villages divisés de 06 milieux urbains et de 75 villages en milieu rural et son territoire compte 04 Cantons (Commune de Bétaré-Oya, 2018).

3.2.2. Milieu biophysique

De type équatorial, le climat de Bétaré-Oya comprend quatre saisons qui contribuent au développement de sa flore et de sa faune. Cependant, depuis quelques années, la déforestation et les changements climatiques impactent le cycle de pluie et les quantités d'eau recueillies par an. La commune de Bétaré-Oya est caractérisée par une savane péri forestière. Elle occupe 90%

du territoire communal. Le reste du couvert végétal représente 10% de forêt équatoriale primaire. La commune de Bétaré-Oya compte une douzaine de villages disposant d'une forêt à fort potentiel de bois d'œuvre exploitable industriellement. Cette forêt renferme des nombreuses essences dont les usages sont divers (pharmacopée traditionnelle, bois d'œuvre, consommation de racine et fruits). Cependant, à cause de la proximité du chemin de fer et de la construction du barrage Lom-Pangar, l'espace forestier de la commune de Bétaré-Oya subit une pression extérieure, obligeant progressivement le couvert végétal de certains villages comme Mbitom à diminuer. La commune est arrosée par deux principaux fleuves à savoir : le Lom et Pangar. Ces deux cours d'eau reçoivent les eaux d'un important réseau de petites rivières dont les plus importantes sont : Mba, Mali, Mbal et Kpawara (Commune de Bétaré-Oya, 2018).

3.2.3. Milieu humain

La commune de Bétaré-Oya abrite une population estimée à un peu plus de 114 594 personnes dont 22 033 réfugiés environ. La population est composée de plusieurs groupes ethniques : les Bayas qui sont majoritaires, les Bororos, les Foulbés, les Haoussas, les Bamouns, les Vûtés et les Moum. Toutefois, l'influence des activités économiques a contribué à l'installation d'autres groupes ethniques, en l'occurrence les Kako, Mézimé, Maka, Beti, Bamilekés, Bassa, Bafia, Kotoko, Mousgoum, sans oublier les populations venues des pays voisins, c'est le cas des Centrafricains, Nigériens, Nigérians et Burkinabès, Maliens et les occidentaux (Chinois et Japonais entres autres) dans le cadre de l'exploitation artisanale des minerais. Les populations de la commune de Bétaré-Oya sont essentiellement monothéistes avec une obédience majoritairement chrétienne (catholiques, protestantes, pentecôtistes, témoins de Jéhovah) et une part de musulmans (Commune de Bétaré-Oya, 2018).

3.2.4. Activités socioéconomiques

La majorité de la population vit de l'agriculture (60%). Les autres activités recensées sont : l'exploitation minière artisanale pour 30%, qui prend de plus en plus d'ampleur compte tenu de la hausse du coût de l'or et l'exploitation des ressources forestières, la pêche, l'élevage, la chasse, l'artisanat, le commerce etc. (Commune de Bétaré-Oya, 2018).

3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE

Pour N'da (2015, p.99), la population de l'étude est « une collection d'individu (humain ou nom), c'est-à-dire un ensemble d'unité élémentaires (une personne, un groupe, une ville, un pays) qui partagent des caractéristiques communes précises par un ensemble de critères ». Autrement dit, la population d'étude est l'ensemble des personnes physique ou morale concernées par notre recherche qui peuvent avoir comme critère : l'âge, le sexe, la scolarité etc.

- Population cible

Fortin et Gagnon (2016, p. 261) définissent la population cible comme « le groupe de tous les éléments (personnes, objets, spécimens) qui satisfont aux critères de sélection déterminés et pour lesquels on souhaite généraliser les résultats ». Cependant dans le cadre de notre recherche, les individus qui répondent aux critères de notre étude sont les enfants d'âge du primaire qui ont fait le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur éducation ayant entre 11 et 15 ans d'âge dans le village Bétaré-Oya et le village Lounga Mali.

- Population accessible

Nous pouvons définir la population accessible comme l'ensemble de la population qui est facilement approchable sans un souci quelconque afin de mener nos investigations avec sérénité. D'après Fortin et Gagnon (2016, p. 261), la population accessible peut être définie comme « la portion de la population cible pour laquelle le chercheur peut avoir un accès raisonnable ». Dans le cadre de notre étude, notre population accessible est constituée des enfants d'âge de scolarisation du primaire qui se retrouvent à pratiquer l'activité d'exploitation artisanale de l'or au prix de leurs écoles qui peuvent avoir entre 11 et 15 ans d'âge dans ces villages cités.

3.4. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE

D'après Fortin et Gagnon (2016), la technique d'échantillonnage est « le processus au cours duquel on obtient ou sélectionne un groupe de personne ou une portion de la population pour représenter la population cible ». En effet, il existe deux techniques d'échantillonnage d'après N'da (2015) à savoir : Les échantillons probabilistes ou aléatoires et les échantillons non probabilistes ou empiriques.

- Les échantillons probabilistes ou aléatoires sont « celles qui impliquent un véritable tirage au hasard, c'est-à-dire qui donnent à chaque élément de la population une chance égale d'être choisi ». On peut en citer comme subdivision : l'échantillon aléatoire simple, l'échantillon aléatoire stratifié, l'échantillon aléatoire stratifié proportionnel, l'échantillon aréolaire, l'échantillon en grappes et l'échantillon systématique
- Les échantillons non probabilistes ou empiriques sont constitués de l'échantillon accidentel ou de commodité, l'échantillon de volontaires, l'échantillon par quotas, l'échantillon typique ou par choix raisonné ou intentionnel et l'échantillon en boule de neige ou par réseaux

Au regard de notre étude, nous allons procéder à la technique d'échantillonnage par choix raisonné qui est « une technique utilisée pour le choix des sujets ou des phénomènes

présentant des caractéristiques typiques, les distinguant des autres, comme dans une étude des cas particuliers permet d'étudier des phénomènes rares ou inusités. Il s'agit de choix raisonné ou intentionnel car la technique repose sur le jugement du chercheur qui ait le tri des cas à inclure dans l'échantillon répondant de façon satisfaisante à sa recherche (...) Le choix raisonné amène à sélectionner des individus « moyens » que l'on déclare représentatifs d'un groupe. Représentatif signifie ici « typique », « exemplaire » N'da (2015).

- Échantillon

Pour Fortin et Gagnon (2016, p. 262), un échantillon est un sous-groupe d'une population choisi pour participer à une étude. Il doit être, autant que possible, représentatif de cette population, c'est-à-dire que certaines caractéristiques connues de la population doivent être présentes dans l'échantillon. L'utilisation d'un échantillon comporte des avantages certains sur le plan pratique, à la condition de représenter fidèlement la population cible. La constitution de l'échantillon peut varier selon le but recherché, les contraintes qui s'exercent sur le terrain et la capacité d'accès à la population étudiée ». L'échantillon constitue donc une partie de la population auprès de laquelle la recherche sera menée. L'échantillon de notre étude est constitué de 14 enfants qui ne vont pas à l'école mais qui vont plutôt travailler dans les mines d'exploitation artisanale âgé en moyenne de 11 à 15 ans habitant les villages de Bétaré-Oya et Lounga Mali. L'échantillon total est donc constitué de 14 participants.

3.5. LES CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

Nous pouvons définir un critère comme une caractéristique à laquelle on se réfère ou sur laquelle on se base pour choisir, classer et sélectionner quelque chose. Il en ressort de notre étude des critères d'inclusion et d'exclusion.

3.5.1. Critère d'inclusion

Les critères d'inclusion sont des caractéristiques que les participants potentiels doivent présenter pour être admissible à participer à une étude. À cet effet, les personnes incluses présentent les caractéristiques suivantes :

- Les enfants qui ont entre 11 et 15 ans d'âge résidents dans le village Bétaré-Oya et le village Lounga Mali.
- Les enfants qui ne vont pas à l'école et qui ne vont qu'à la mine d'exploitation artisanale de l'or

3.5.2. Critère d'exclusion

Les critères d'exclusions sont des conditions ou facteurs qui font en sorte qu'une personne ne peut participer à une étude. A cet effet, ont été exclues de cette étude les personnes présentant les caractéristiques suivantes :

- Les enfants qui font une autre activité que l'exploitation artisanale de l'or dans le village Bétaré-Oya et le village Lounga Mali
- Les enfants qui ne vont pas à la mine d'exploitation artisanale de l'or
- Les enfants qui ne résident pas dans le village Bétaré-Oya et le village Lounga Mali
- Les enfants qui ont moins de 11 ans d'âge et ceux qui ont plus de 15 ans d'âge.

3.6. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES

L'instrument de collecte des données est le support dont se sert le chercheur sur le terrain pour recueillir les informations dont il a besoin pour sa recherche afin de relever les indices suffisamment probants en vue de confirmer ou infirmer ses hypothèses de recherche. Les techniques ou les instruments sont « des procédés opératoires définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomène en cause. L'instrument répond à la question « comment ». C'est un moyen pour atteindre un but, il se situe au niveau des faits et des étapes pratiques » (N'da, 2015 p. 124).

Pour obtenir des informations fiables, nous avons utilisé deux méthodes de collecte des données, en l'occurrence l'observation empirique des faits et les entretiens.

➤ L'observation empirique des faits

L'observation se présente ici comme un outil de collecte des données où le chercheur devient le témoin des événements en séjournant dans le milieu où se déroule la recherche. Observer revient donc à manifester la volonté de voir, d'examiner, d'enregistrer l'information que l'on cherche. Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour une observation directe et indirecte.

➤ Les entretiens

Pour N'da (2015, p. 142), l'entretien, l'interview ou l'entrevue est « une tête à tête oral, un contact direct, entre deux personnes ou une personne (ou plusieurs) et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis. C'est un échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations ses expériences, tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et ses réactions, facilite cette expression, évite que celle-ci s'éloigne des objectifs de la recherche ».

Il permet d'appréhender des faits du passé, des savoirs de la société, des représentations, des jugements et des situations de vie vécue dans la société. Il existe plusieurs types : l'entretien dirigé, l'entretien semi-directif, l'entretien en profondeur, l'entretien libre (N'da, 2015). Notre choix s'est porté sur l'entretien semi-directif ou semi-dirigé.

3.6.1. Entretien semi-directif ou semi-dirigé

L'entretien semi directif « est certainement l'entretien le plus utilisé en recherche sociale. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est pas entièrement libre, ni entièrement dirigé par un grand nombre de question précises structurées. Habituellement, le chercheur dispose d'un guide d'entretien (question guide), relativement ouvert qui permet de recueillir les informations nécessaires. Mais il ne posera pas forcément toutes les questions dans la formulation et l'ordre prévus. Autant que faire se peut, il sera souple avec l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement dans les termes et l'ordre qui lui conviennent. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois que le sujet s'en écarte, il ajoutera quelques questions de clarification le plus approprié et de la manière la plus naturelle que possible » (N'da, 2015, p. 144).

Quant à Fortin et Gagnon (2016, p. 320), c'est : « une méthode qualitative qui sert à recueillir des données auprès des participants quant à leur pensées et leurs expériences sur les thèmes préalablement déterminés ». Dans notre étude, nous avons opté pour l'entretien semi-directif afin de recueillir les points de vue des uns et des autres sur la question de notre étude.

3.6.2. Construction du guide d'entretien

À partir des points analysés dans notre travail de recherche, nous avons pu construire notre guide d'entretien afin de nous orienter et nous canaliser sur notre objectif lors de nos entretiens. Nous avons pris en compte la présentation des identifications de nos enquêtés, leur âge, le sexe, le niveau de scolarité des parents, leur niveau de vie, leur lieu de vie, leur représentation en les regroupant de façon thématique.

Thème 1 : Facteurs économiques

Sous-thème 1 : la pauvreté

Sous-thème 2 : le gain journalier gagné par les enfants

Sous-thème 3 : l'utilité de cet argent

Sous-thème 4 : le temps du travail

Sous-thème 5 : l'avis des enfants travailleurs au chantier

Thème 2 : Faible niveau d'éducation des parents

Sous-thème 1 : la perception des parents vis-à-vis de l'école

Sous-thème 2 : la volonté des enfants à travailler sur les chantiers miniers

Sous-thème 3 : la manifestation du regret ou non des enfants sur les sites miniers

Sous-thème 4 : la possibilité de retour à l'école par les enfants

3.7. DÉMARCHES DE LA COLLECTE DES DONNÉES

La démarche de la collecte des données se définit comme l'ensemble des étapes et des procédures permettant le recueil des données de bonne qualité et pertinente afin de répondre à une question de recherche ou à un objectif bien déterminé. Pour ce faire, nous avons tout d'abord commencé par la construction d'une pré-enquête, ensuite par l'enquête elle-même et enfin par l'exploitation documentaire.

3.7.1. Pré-enquête

Comme son nom, l'indique, la pré-enquête consiste à la réalisation préalable d'une enquête avec un nombre d'individu très pris dans l'échantillon. Cette étape est cruciale dans le processus de recherche car elle nous permettra de déceler les bémols de notre guide construit afin d'apporter des améliorations constructives du terrain. En effet, nous avons effectué notre pré-enquête en date du 10 Octobre 2024 auprès de 3 enfants qui avaient fait le choix d'aller travailler dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école dans la commune de Bétaré-Oya. Après ce pré-test, nous avons eu à effectuer des modifications de nos conceptions et de notre guide d'entretien.

3.7.2. L'enquête

L'expression « enquête sociologique » renvoie à « une démarche méthodologique de recherche ; elle ne signifie pas simplement une quête d'information, collecte de témoignages, d'avis recherche de document, comme en réalisent les journalistes, enquête reportage). Il s'agit d'une quête d'informations réalisée par interrogation systématique qui a pour but d'obtenir des informations auprès d'acteurs en situation relevant de l'enquête. L'enquête peut être qualitative ou quantitative » (N'da, 2015, p. 136). Notre enquête s'est déroulée du 13 au 25 janvier 2025 dans la commune de Bétaré-Oya.

3.7.3. L'exploitation documentaire

Cette recherche s'inscrivant dans le champ des sciences de l'éducation dans son ensemble, elle nous a amenés à faire des recherches dans d'autres sciences sociale donnant lieu à des consultations des documents tels que : les livres, les articles de périodiques, les archives, des données statistiques, les textes juridiques, les dictionnaires, les ouvrages, des rapports, des mémoires, des thèses soutenues sur des éléments concernant notre études expliquant les causes du travail et la forte présence massive des enfants d'âge du primaire dans les sites d'exploitations artisanales de l'or au prix de leurs éducations qui n'est rien d'autre que l'avenir et le développement de l'humanité.

3.8. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des données qualitatives est « un processus inductif composé d'allers-retours entre la collecte des données qui représentent la réalité des participants à une étude et les conceptualisations théoriques ou empiriques qui se dégagent de cette réalité (Fortin & Gagnon 2016, p. 358). Dans le cadre de notre étude, nous avons procédé par analyse de contenu et l'analyse thématique.

3.8.1. Analyse de contenu

L'analyse de contenu est l'opération qui consiste à présenter de manière précise et concise les données caractérisant l'information contenue dans un document ou un ensemble de document. Elle consiste à prendre connaissance d'une information à assimiler et à la représenter. Autrement dit, c'est une étape du processus de traitement et de diffusion de l'information qui permet la reconstitution d'un document secondaire (base de données, notice, résumé) ou d'un document tertiaire (synthèse).

Quant à Fortin et Gagnon (2016), l'analyse de contenu est « la technique d'analyse la plus souvent utilisée pour le traitement des données qualitatives. Elle permet une grande diversité d'application. Lorsque l'approche de recherche qualitative n'est pas orientée vers une méthodologie qualitative particulière, l'analyse de contenu a généralement été employée pour analyser les données. Ce type d'analyse consiste à traiter le contenu des données narratives de manière à en découvrir les thèmes saillants et les tendances qui s'en dégagent. Ce processus analytique comporte la fragmentation des données en unité d'analyse plus petite, le codage qui associe chaque unité d'analyse à une catégorie et le regroupement du matériel codé selon les concepts ou les catégories. L'unité d'analyse est choisie en fonction du but de l'étude ; elle représente le segment de texte qui exprime un sens complet (Fortin & Gagnon, 2016, p. 364).

Après avoir défini ce qu'est l'analyse de contenu, nous passons par l'interprétation d'un corpus abordant plusieurs formes contenant des informations avec l'idée de saisir cette pluralité, sa complexité et sa richesse. Elle sera faite sous la forme de tableau en intégrant des codes précis avec des symboles croissants ↑ et décroissants ↓ pour choisir les arguments allant dans le sens de l'hypothèse de recherche et dans le sens contraire de la même hypothèse de recherche.

3.8.2. Codage

D'après Fortin et Gagnon (2016, p. 372), définissent le codage est « un processus itératif et inductif qui permet d'organiser les données à partir desquelles le chercheur peut construire des thèmes, des unités de sens, des descriptions et des théories ». Autrement dit, c'est une étape très importante dans l'analyse des données qualitatives, qui permet d'attribuer des codes à des

segments des données comme les phrases, des paragraphes ou des extraits d'entretien pour les organiser de façon à faciliter leur analyse et leur interprétation.

3.8.3. Analyse thématique

D'après Paillé & Mucchielli (2008, p. 5), l'analyse thématique « est une méthode qui permet de dégager les thèmes et les catégories qui structurent les discours, les pratiques et les représentations ». À ce niveau, on ne fait pas encore l'analyse des entretiens mais au préalable un travail de lecture de l'ensemble des entretiens pour repérer des différents thèmes qui se dégagent de nos entretiens. À la fin de ce repérage, nous pouvons préparer une grille d'analyse des différents thèmes soulevés par les participants. L'analyse thématique a pour objectif d'identifier les thèmes et les catégories qui structurent les discours, les pratiques et les représentations ; comprendre les significations et les sens que les individus ou les groupes donnent à leurs expériences, leurs pratiques et leurs représentations ; analyser les relations entre les thèmes et les catégories pour comprendre les logiques et les mécanismes qui les sous-tendent ; reconstruire les réalités sociales en tenant compte des thèmes et des catégories identifiés ; développer des théories ou des modèles qui expliquent les phénomènes étudiés ; faire émerger des problématiques et des questions de recherches qui peuvent être explorées plus en détail pensent ces deux auteurs.

3.9. RESPONSABILITÉ ET L'ÉTHIQUE DU CHERCHEUR

La principale responsabilité et l'éthique du chercheur concerne sans contredire le respect et la protection des participants à une étude. Le chercheur doit faire preuve d'éthique potentielle à chaque fois qu'il juge que les inconvénients excèdent les avantages. Quel que soit le type d'étude, l'approche utilisée ou la stratégie adoptée, le chercheur est appelé à résoudre certaines questions d'ordre éthique (Fortin et Gagnon, 2016).

La responsabilité et l'éthique du chercheur font donc référence aux principes et à l'ensemble des règles qui régissent la vie de la recherche et dont le non-respect est sanctionné par des règles compétentes et qui guide les actions et les décisions du chercheur. Nous affirmons que les droits des participants ont été soigneusement respectés durant notre étude car arrivé sur le terrain, nous nous sommes présentés, nous avons aussi présenté l'autorisation de recherche remise par le doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé 1 et nous les avons informés de l'objectif de notre recherche qui n'était rien d'autre qu'académique. La réalisation des entretiens a été réalisée avec l'avis du maire de la ville, des chefs de village que nous avons visité, des responsables des sites miniers d'exploitation, de l'avis des parents des enfants et les avis des enfants.

3.10. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Parlant des difficultés rencontrées, elles font référence à des nombreux obstacles, aux défis et aux problèmes que peut rencontrer le chercheur pendant la conception, la réalisation et l'analyse de sa recherche. Nous avons rencontré des nombreuses difficultés lors de notre étude et nous les avons regroupées en trois catégories : celles liées à la population étudiée, les difficultés liées à la recherche elle-même et enfin les difficultés d'ordre méthodologique.

3.10.1. Les difficultés liées à la population étudiée

Comme difficultés liées à la population étudiée, nous avons :

- L'accès difficile de la population cible dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or
- Le manque de coopération, de motivation et même des refus catégoriques à la participation ou à l'évolution de l'étude
- Les difficultés de compréhension, de langue afin de répondre à une question étant donné que nous avons travaillé avec les enfants d'âge du primaire qui avaient entre 11 et 15 ans (problème de langue de communication)
- De sérieux problèmes d'argumentation et de reformulation des phrases, raison pour laquelle nos entretiens sont de courte durée
- L'obligation de la participation d'un traducteur pour nous aider à traduire les propos des enquêtés qui s'exprimaient en langue locale (Baya, le Foulbé...)
- La démotivation de la population de l'intérêt de cette l'étude dans la mesure où d'autres personnes sont déjà venues enquêter dans leur localité et qu'il n'y a pas eu de changements réels
- La méfiance des uns et des autres pensant que nous étions de la police ou des services de renseignement

3.10.2. Les difficultés liées à la recherche elle-même

Comme problèmes rencontrés, nous avons listé :

- Le manque des moyens financiers
- Le coût élevé des transports des déplacements entre notre lieu de vie et le lieu d'étude
- L'enclavement des routes ne facilitant pas l'accès aisé dans des villages
- Le problème du délai de dépôt de mémoire et de temps
- Des soucis de communication et de la collaboration des parties prenantes
- Le non accès à des documents souhaités à l'instar de ceux de la SONAMINES de Bétaré-Oya à cause de la centralisation et de la non autorisation hiérarchique

3.10.3. Les difficultés d'ordre méthodologique

Parmi celles-ci, nous avons :

- Le choix de la méthode appropriée
- La collecte et le traitement des données
- L'échantillonnage et la sélection des acteurs

Tableau 2 : Synoptique de l'étude

Sujet de recherche	Question de recherche	Objectif de recherche	Hypothèses de recherche	Modalité	Indicateur
Scolarisation et exploitation artisanale de l'or à l'Est du Cameroun : cas des enfants de la commune de Bétare-Oya	Question principale : Quels sont les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétare-Oya à l'Est du Cameroun ?	Objectif général : Identifier les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité aurifère au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétare-Oya à l'Est du Cameroun	Hypothèse générale : Certains facteurs contribuent de manière significative au choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétare-Oya à l'Est du Cameroun	- Facteur économique - Faible niveau d'éducation des parents	Niveau de revenu faible (pauvreté) Lieu de vie (milieu rural)
	Question secondaire 1 : En quoi le niveau économique intervient de manière décisive dans le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école ?	Objectif spécifique 1 : Montrer en quoi le niveau économique des familles (pauvreté matérielle) est un facteur décisif du choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école	Hypothèse spécifique 1 : Le niveau économique des parents (pauvreté matérielle) influence de manière décisive la présence des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or.		Contribution des enfants à la gestion des dépenses familiales Taux d'analphabétisme élevé Méconnaissance de l'importance des études par les parents

	Question secondaire 2 : Dans quelle mesure le faible niveau d'éducation des parents favorise-t-il le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école ?	Objectif spécifique 2 : Comprendre comment le faible niveau d'éducation des parents favorise le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école	Hypothèse spécifique 2 : Le faible niveau d'éducation des parents favorise le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école.		
--	---	--	---	--	--

Ce troisième chapitre, portant sur la méthodologie de la recherche, nous a permis de présenter le type de recherche, le lieu d'étude, les techniques d'échantillonnage, les instruments de collecte des données et les techniques de traitement des données. Cette opération a été faisable malgré les difficultés rencontrées. Les résultats obtenus nous permettront de procéder à la vérification des hypothèses de recherche formulées dès le départ. Les résultats de l'enquête menée sur la base de cette approche méthodologique seront présentés et analysés dans le prochain chapitre.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Il sera question pour nous dans ce chapitre de faire un exposé clair des données recueillies sur le terrain lors de nos entretiens à travers des méthodes utilisées. Il s'agira aussi de procéder à la vérification de nos hypothèses de recherches. Comme méthodologie utilisée, nous procéderons à la présentation des résultats des données issues de la collecte du terrain pour en extraire des éléments susceptibles de combinaison et de triangulation des différentes données de façons à ce qu'elles puissent servir à l'explication des autres phénomènes.

4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ÉTUDE

Pour passer à cette étape, nous allons faire une restitution intégrale des informations fournies par nos enquêtés durant nos entretiens en les regroupant par des thématiques précises. Mais nous commençons d'abord par l'identification des enquêtés.

Tableau 3 : Identification des enquêtées

Identité de l'enquêtée	Age	Sexe	Niveau d'étude des parents	Niveau de vie du ménage	Date de l'enquête	Confession religieuse	Lieu de vie
L	14 ans	Féminin	Ils n'ont pas été à l'école	Pauvre	22-01-2025	Animiste	Maison en terre
D	13 ans	Masculin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	23-01-2025	Chrétien	Maison en terre battue
G	14 ans	Masculin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	19-01-2025	Chrétien	Maison en terre
B	14 ans	Féminin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	23-01-2025	Chrétienne	Maison en brique de terre
J 1	14 ans	Féminin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	14-01-2025	Chrétienne	Maison en planche couvert de plastique
Z	13 ans	Masculin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	17-01-2025	Chrétien	Maison construite en bambous et couvert des plastiques
S 1	12 ans	Féminin	Ils n'ont pas été à l'école	Pauvre	20-01-2025	Chrétienne	Maison en terre
J 2	15 ans	Masculin	Ils n'ont pas été à l'école	Pauvre	25-01-2025	Musulman	Maison en brique de terre
N	14ans	Masculin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	19-01-2025	Chrétien	Maison en terre
S 2	15 ans	Féminin	CEP	Pauvre	13-01-2025	Chrétienne	Maison en terre
P	11ans	Féminin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	23-01-2025	Chrétienne	Maison cimentée
O	13 ans	Féminin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	22-01-2025	Chrétienne	Maison en terre
A	15 ans	Masculin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	23-01-2025	Chrétienne	Maison en terre
T	13 ans	Féminin	Ils n'ont pas fréquenté	Pauvre	23-01-2025	Chrétienne	Maison en terre
Total	14						

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, Janvier 2025.

Nos entretiens ont été réalisés avec 14 participants au total. Ce tableau récapitulatif des données montre quatorze (14) participants dont huit (08) filles et six (06) garçons. Par rapport à l'âge, nous relevons une (01) fille âgée de 11 ans, une (01) fille âgée 12 ans, deux (02) filles âgées de 13 ans, trois (03) filles âgées de 14 ans et une (01) fille âgée de 15 ans. Quant aux garçons, nous avons deux (02) de 13 ans d'âge, deux (02) de 14 ans et deux (02) de 15 ans d'âge. Le tableau nous révèle le niveau d'étude des parents : un (01) parent sur l'effectif de 14 parents au total à un niveau CEP, et treize (13) parents /14 ne sont jamais allés à l'école de leur vie. Autrement dit, nous avons treize parents analphabètes d'après notre tableau descriptif. Il ressort de ce tableau quatorze (14) ménages vivant dans la précarité.

Parlant de la confession religieuse, nous relevons douze (12) chrétiens, un (01) musulman et un (01) animiste. Enfin pour situer le lieu de vie de cette population, onze (11) ménages vivent dans les maisons en terre battu, un (01) ménage vit dans une maison au moins cimentée, un (01) ménage vit dans une maison fabriquée en planche couverte de plastique noir et un (01) ménage vit dans une maison fabriquée en bambous couvert de plastiques.

4.2. ANALYSE DE CONTENU

Cette partie porte sur l'analyse de contenu des interviews des participants. Il est question pour le chercheur d'explorer le contenu de chaque interview pour identifier les points majeurs. L'analyse est axée sur deux thèmes majeurs à savoir : le facteur économique et le faible niveau d'éducation des parents qui pousse les enfants à choisir l'activité d'exploitation artisanale de l'or au profit de l'école.

4.2.1. Section A : Les facteurs économiques qui poussent les enfants à travailler dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or

Les tableaux ci-dessous soulignent les différents facteurs économiques expliquant le choix des enfants à travailler dans les mines plutôt que d'aller à l'école. Ici, on identifie au total cinq causes à savoir : la pauvreté, le gain journalier, le manque de motivation d'aller à l'école et l'utilité de cet argent.

Tableau 4 : La pauvreté comme cause de la présence des enfants dans les sites miniers artisanales

Question 1	Participants et verbatim	Codage	Décision
Pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation plutôt que d'aller à l'école ?	L : « Je ne suis pas venue ici par ma volonté, c'est à cause de la pauvreté. J'ai décidé de venir travailler ici parce que je manque des moyens financiers, ma famille ne s'en sort pas et maintenant je dois aller au chantier chercher de l'argent pour venir nourrir mes parents et mes petits frères pour qu'ils puissent peut-être poursuivre leurs études car j'ai décidé de me sacrifier pour eux. »	↓	Non
	O : « J'ai décidé de quitter l'école pour aller travailler au chantier parce que nous sommes nombreux dans notre famille et nous n'arrivons pas à bien manger. Mon père est un polygame qui a 3 femmes et ma mère est la troisième femme. »	↑	Oui
	J 2 : « Je suis venu travailler ici parce que mes parents ne m'ont pas inscrit à l'école depuis que je suis né. Je connais seulement l'école Coranique qui m'a occupé depuis mon enfance jusqu'à maintenant. »	↓	Non
	A : « J'ai choisi de venir travailler au chantier parce que j'ai constaté que l'école ne sert à rien car j'ai des grands frères qui ont beaucoup fréquenté mais l'école ne leur a pas servi, les voilà au chantier à travailler comme nous qui n'avons pas leur niveau scolaire. »	↑	Oui
	G : « Parce que l'or donne l'argent que l'école, tu fréquentes et chaque jour ça ne donne rien, on finit par chômer avec les diplômes obtenus et qu'au final ça n'a servi à rien et on reste sur place. Or que si tu pars au chantier, même si c'est comment tu peux trouver quelque chose pour subvenir à tes besoins. »	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, Janvier 2025

De nombreuses raisons diverses ont été données par notre population d'étude durant nos entretiens sur le terrain justifiant leur choix au travail dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur scolarisation. Tout d'abord, la précarité financière est la première cause justifiant de ce choix pour la majorité de nos enquêtés. Par ailleurs, la méconnaissance et la dévalorisation de l'éducation par certains parents contribuent également

au choix de l'activité aurifère. Enfin certains enquêtés pensent que l'école ne sert à rien compte tenu des réalités du pays : insuffisance d'emploi, manque d'opportunité pour les jeunes, perte d'assurance pour l'avenir passant par l'école, et prennent des exemples sur leurs frères diplômés qui, malgré leurs diplômes, n'arrivent pas à s'insérer dans la société et finissent par chômer. Pour toutes ces raisons, le travail dans les sites miniers d'exploitation artisanale semble être la solution à leurs problèmes existentiels.

Tableau 5 : Le gain journalier

Question 2	Participants et verbatim	Codage	Décision
Combien gagnes-tu par jour ?	O : « C'est compliqué hein car je peux gagner 3000f la journée et d'autre fois 10.000f, 15.000f et même 25.000f la journée ça dépend. Il y a aussi des jours où on n'a rien. »	↑	Oui
	A : « Ça dépend. Je peux avoir 5000f, 10000f et plus. L'autre jour j'ai eu 75000f parce que j'ai acheté un banco (un sac) de caillou à 30.000f et j'ai lavé et j'ai eu la chance de trouver l'or, c'est la chance car ce que Dieu te donne tu trouves, c'est la volonté de Dieu. »	↑	Oui
	S : « Je ne sais pas, c'est mon oncle qui garde l'argent et quand je veux quelque chose, il me donne. »	↓	Non
	N : « Ça dépend de chaque jour du travail. En saison de pluie, c'est souvent difficile parce que des fois vous commencez le travail tôt le matin et la pluie vient tout gâter en vous enlevant du travail et il y a des jours qu'on trouve l'or et des jours qu'on ne trouve pas. »	↓	Non
	J 2 : « Je ne viens pas chaque jour mais je peux venir 4 fois dans la semaine. J'ai souvent 3000f la journée voir 10.000 et plus mais ça dépend de ce que Dieu m'a réservé de cette journée de dur travail »	↑	Oui
	Z : « Je travaille en équipe comme vous voyez. Par jour on peut gagner 20.000f et plus et en soirée, on se partage entre nous. »	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, Janvier 2025

D'après nos entretiens sur le terrain, plusieurs participants soulignent l'importance de cette activité d'exploitation artisanale dans leurs quotidiens en nous détaillant combien ils gagnent par jour de travail. Ils relèvent par exemple la somme de 3000F, 5000F, 10.000F, 20000F, 25000F, 30000F, voir 75000F et plus car tout dépend de la chance du jour et de tout un chacun disent-ils. L'argent gagné de manière journalière justifie leur décision de travailler à dans les sites miniers.

Tableau 6 : L'utilité de cet argent gagner par les enfants

Question 3	Participants et verbatim	Codage	Décision
Que fais-tu avec cet argent ?	S : « C'est maman qui garde mon argent sinon je peux en égarer, on mange avec cet argent et elle nous achète les habits de la fête avec une autre partie. »	↑	Oui
	B : « Avec cet argent je prends soin de moi sans en demander encore à mes parents et de fois je les viens en aide pour nourrir mes autre frères et sœurs car papa n'a plus une bonne santé pour tenir notre survie à tous. »	↑	Oui
	N : « Avec cet argent, je prends soin de moi et de ma famille avec. »	↑	Oui
	T : « L'argent m'aide à acheter mes habits car par exemple les fêtes de décembre qui vient de passer c'est moi qui a acheté mes choses, aider mes parents et frères. »	↑	Oui
	A : « Quand j'ai mon argent, on boit avec, on mange ce qu'on veut, on achète les habits, on fait la fête, on achète les ballons, on donne un peu à la famille et on fait le projet de construire notre maison. »	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, Janvier 2025

D'après ce tableau, plusieurs participants nous ont expliqué et détaillé ce qu'ils font de l'argent reçu après la vente de leur précieux métal de couleur jaune dû à des longues journées de travail sans repos. Pour certains, cet argent leur permet de prendre soin d'eux, manger à leur faim. L'argent permet aussi d'aider leurs parents, de se soigner et de soigner leur famille, de s'habiller et de faire la fête. D'autres disent garder le reste car on ne sait jamais ce qui pourra leur arriver comme bonne ou mauvaise surprise dans l'avenir.

Tableau 7 : Le temps mis par jour au travail sur les sites miniers par les enfants

Question 4	Participants et verbatim	Codage	Décision
Combien de temps faites-vous au chantier ?	T : « On travaille la nuit, en journée et des fois elle dort au chantier. »	↑	Oui
	N : « On commence le matin et on rentre le soir mais il y a aussi des jours où je ne me sens pas bien et je rentre à la maison. »	↑	Oui
	S : « On passe toute la journée pour ne rentrer qu'au soir à la maison. »	↑	Oui
	O : « On peut sortir tôt, on arrive à 8h ou 9 h au chantier mais quand c'est loin, on prend la moto pour partir et on dort là-bas. »	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, Janvier 2025

La majorité des participants nous ont renseigné du programme de travail au chantier minier d'exploitation artisanale de l'or. Pour certains, ils travaillent la nuit de même en journée. Pour d'autres, ils y vont le matin et rentrent en soirée dans leur maison respective afin de se reposer et sortir tôt pour la découverte d'un autre chantier qui donne de l'argent plus qu'un autre.

Tableau 8 : L'avis des enfants travaillant au chantier

Question 5	Participants et verbatim	Codage	Décision
Est-ce que tu es à l'aise au chantier ?	J : « Ce travail ne me plaît pas parce que c'est difficile de passer toute une journée à creuser et laver la terre ou le sable espérant trouver quelque chose. »	↓	Non
	Z : « Ce travail ne me plaît pas mais on fait avec, on a déjà choisi donc on assume notre décision et notre choix. »	↓	Non
	B : « Oui ce travail me plaît raison pour laquelle je l'ai choisi parce que ça donne de l'argent et grâce à cet argent, je ne peux plus rester affamée y compris ma famille. »	↑	Oui
	D : « Sans vous mentir c'est difficile ce travail. Regarde mes mains y compris mes pieds mais je n'ai pas le choix d'être ici pour avoir ce que je veux. »	↓	Non
	G : « Non il est difficile parce que les enfants meurent dans l'eau, les cailloux tombent sur nous, sur nos pieds, nos têtes en creusant. Bref il y a beaucoup de risque là-bas. »	↓	Non
	S : « Oui parce qu'il y a tout là-bas. »	↑	Oui
	L : « Non ce n'est pas facile, ça fait une semaine que nous sommes ici sans rentrer à la maison. On n'a pas encore trouvé ce qu'on recherche donc on ne rentre pas encore. On dort ici et on travaille. Je casse les pierres, je puise l'eau, je lave le sable c'est difficile j'ai mal partout mais on fait avec. »	↓	Non

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, janvier 2025

De l'avis des participants, cette activité est la source de revenu facile et sans contrainte. Grâce à ce travail, ils arrivent à se mettre à l'aise, à manger à leur faim, à se soigner en cas de maladie et à contribuer aux charges du ménage pour aider aussi les parents. Mais d'autres reconnaissent que cette activité est très dangereuse en affirmant que leurs petits frères décèdent dans l'eau sur les chantiers miniers d'exploitation, les cailloux qui leur tombent dessus.

Cependant, malgré ces risques qu'ils courent tous les jours, ils ne regrettent pas leurs choix, l'activité d'exploitation artisanale de l'or qui est leur solution idoine. Tout ceci souligne les risques de cette activité pratiquée par les enfants d'âge scolaire du primaire dans la commune de Bétaré-Oya.

4.2.2. Section B : Le faible niveau d'éducation des parents explique la présence des enfants dans les sites miniers artisanaux

Cette partie porte sur le faible niveau de scolarisation parentale qui influence le choix des enfants en âge de scolarisation d'aller travailler sur les sites d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école à Bétaré-Oya. Bon nombre d'enfants pointent du doigt le faible niveau d'éducation et le manque de l'éducation de leurs parents. Les tableaux ci-dessous présentent les facteurs éducatifs expliquant l'abandon scolaire de ces enfants.

Tableau 9 : La perception des parents vis-à-vis de l'école

Question	Participants et verbatim	Codage	Décision
Quelle perception tes parents ont de l'école ?	J2 : « Mes parents n'ont pas fréquenté, ils disent que l'école occidentale est « Haram » c'est-à-dire interdit par ma religion. Que cette école nous enseigne la désobéissance à notre créateur qui est « Allah », Dieu. »	↓	Non
	Z : « Mes parents n'ont jamais été à l'école de leur vie. Ma mère dit que je dois faire l'exception et fréquenté pour ne pas les ressembler. »	↑	Oui
	B : « Mes parents ? Ils n'ont pas fréquenté, ils ne connaissent ni lire ni écrire et si ça dépendait d'eux, l'école n'existerait pas parce que ce n'est pas ça qui résout nos problèmes du quotidien quand on a besoin de manger, se soigner, se vêtir pour ne citer que ceux-ci par exemple. »	↓	Non
	D : « Ce sont mes parents qui nous demandent d'aller travailler pour prendre soin de nous et garantir la survie à la maison parce qu'au final l'école ne sert à rien. »	↓	Non
	A : « Mes parents ? Non ils n'ont pas fréquenté, ils travaillent l'or. »	↓	Non

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, janvier 2025

Beaucoup de nos enquêtés ont donné leurs points de vue sur la vision que leurs parents ont de l'éducation. Tout d'abord certains estiment que l'école est une perte de temps et qu'au final ne servira à rien à l'instar de donner un emploi rassurant à quelqu'un. Certains affirment même que si ça dépendait de leurs parents, on fermerait ces écoles car ce n'est pas ça qui résout les différents problèmes qu'ils rencontrent dans leurs quotidiens par rapport à leurs besoins de

base (se nourrir, se vêtir, etc.). D'autres vont dans le même sens en banalisant la réussite qui passera par l'école et estiment que cette école, dite moderne, est interdite par leur croyance car elles les amènent à la désobéissance de leur créateur qui est Dieu. Mais ce point de vue n'est pas partagé par tous les parents car ils en font l'exception. D'autre relèvent l'utilité de l'école en demandant à leurs enfants de fréquenter pour ne pas leur ressembler (ne pas être analphabète comme eux), ce qui pourrait être un héritage légué et sûr de leur réussite sociale.

Tableau 10 : La volonté des enfants de travailler dans les chantiers miniers

Question	Participants et verbatim	Codage	Décision
Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier minier d'exploitation artisanale de l'or ?	L : « Oui c'est moi qui ai décidé d'aller travailler pour aider ma mère et mes frères et sœurs et pour manger et se soigner si on est malade. »	↑	Oui
	J 1 : « Non ce sont nos parents qui nous ont demandé d'aller travailler l'or comme d'autres enfants pour chercher à manger. »	↓	Non
	N : « C'est moi qui pars seul au chantier sans même l'avis de mes parents, vu que chacun se bat à son petit niveau et que chaque soir nous sommes réunis à la maison. »	↑	Oui
	S : « C'est mon oncle qui m'a demandé de partir travailler comme les enfants de mon âge pour pouvoir trouver l'argent et peut être rentrer à l'école. »	↓	Non
	A : « C'est moi, parce que mon père me disait toujours qu'il n'a pas l'argent pour m'envoyer à l'école et j'ai choisi donc de partir travailler pour gagner ma vie. »	↑	Oui
	O : « Non parce que je pars au chantier depuis que je suis petite et maman m'a dit que comme je suis déjà grande je peux l'aider à s'occuper de nous et que si demain elle est morte je pourrai très bien prendre soin de moi, mes frères et sœurs grâce à ce travail, c'est pourquoi elle m'a montré ce chemin. »	↓	Non

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, janvier 2025

Les avis des enfants sont divers quant à leur présence sur les sites miniers d'exploitation artisanale au détriment de l'école. Pour certains, leurs présences massives sur les sites miniers relèvent de leur propre gré. Ils justifient leur choix pour aider leurs parents, être en mesure de contribuer aux charges du ménage et assurer leur survie puisque la majorité des parents ont fui leur responsabilité de prise en charge. Mais pour d'autres, ce sont les parents ou les tuteurs qui leur ont demandé d'aller travailler pour subvenir aux besoins de la famille. D'autres participants soulignent aussi qu'ils sont à la mine car ils sont nés et grandis dans les chantiers d'exploitation artisanale ou industriel, raison pour laquelle cela est devenu une habitude.

Tableau 11 : Manifestation du regret ou non des enfants sur les sites miniers

Question	Participants et verbatim	Codage	Décision
Est-ce tu regrettes ce choix d'avoir laissé l'école ou de n'avoir jamais connue l'établissement scolaire ?	L : « Non je ne peux pas regretter puisque c'est ça qui nous fait vivre, c'est ça qui donne l'argent plus que l'école. J'ai des grands frères qui sont au quartier ayant fréquenté sans travail, ils viennent travailler aussi avec nous au chantier et si l'école était une bonne chose, est-ce qu'ils devraient revenir au village et travailler comme nous ? »	↑	Oui
	A : « Non je ne regrette pas parce que si j'étais à l'école, je serais en train de perdre mon temps maintenant au lieu de venir travailler ici et avoir l'argent. »	↑	Oui
	N : « À mon avis je ne peux pas regretter ce choix parce que c'est ça qui me fait vivre y compris ma famille. Le mois passé maman était malade et c'est avec mon argent que je garde qu'on l'a amené à l'hôpital. Imaginez un seul instant que je n'étais pas aller me battre et avoir cet argent, qu'est-ce qu'on aurait pu faire de la situation ? Et si j'étais à l'école pour fréquenter, ça aurait apporté la solution à ma mère ? Je pense que non. Donc la mine c'est notre don de Dieu ici. »	↑	Oui
	J 1 : « Non parce que mon père cherche le travail, il ne trouve pas. Mon grand frère aussi cherche, il ne trouve pas. C'est pourquoi la seule solution de se nourrir est d'aller travailler au chantier sinon le pire pourra arriver. »	↑	Oui
	D : « Non parce que l'école n'est pas rassurante. Rien ne me dit que quand je vais fréquenter je vais trouver du travail dans ce pays le Cameroun qu'on connaît. »	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, janvier 2025

Durant nos interviews, les enquêtés ont souligné n'avoir aucun regret concernant leur choix de pratiquer cette activité qu'ils reconnaissent dangereuse et qui leur permet de subvenir à leurs besoins (nourriture, soins de santé). Ils affirment que s'ils étaient à l'école, ils perdraient leurs temps pour rien car l'école n'est pas une garantie de réussite sociale, et qu'elle ne résoudrait pas leurs problèmes existentiels.

Tableau 12 : Possibilité de retour à l'école par les enfants

Question	Participants et verbatim	Codage	Décision
Est-ce que tu peux encore retourner à l'école ?	N : « Je sais que l'école est importante mais je choisirai de travailler ici pour avoir de l'argent chaque jour, c'est ça qui va me sortir de la pauvreté et c'est très rassurant et pratique or que l'école est une loterie en termes de réussite. »	↓	Non
	J 1 : « Non, non, je ne peux plus rentrer à l'école parce que l'école c'est pour les riches et non pour les pauvres comme nous. Qui va me payer cette école ? Personne. S'il faut que c'est moi qui vient travailler et aller payer mon école moi-même, non, mieux je reste travailler ici. »	↓	Non
	B : « Pour vous dire la vérité non je ne peux plus parce que je travaille déjà et même si je voulais qui me paiera l'école ? personne car pour mes parent, l'école est une perte de temps. »	↓	Non
	S : « Oui je peux accepter si je sais que j'ai quelqu'un qui va me prendre en charge pour me payer mes études. Mais la réalité est que personne ne le fera car mes parents n'ont pas de l'argent. Et même s'ils en avaient, comme ils n'ont pas fréquenté beaucoup, ils pensent qu'ils seront en train de getter leur argent car au final, l'école est une perte de temps. »	↑	Oui
	Z : « Non je veux plus rentrer à l'école parce que nous nous battons de jour en jour pour survivre. Si à chaque fois que j'ai un souci financier je dois aller travailler pour avoir de l'argent, mieux je me lance une fois dans la recherche de l'argent. »	↓	Non
	J 2 : « Mon père ne peut même pas accepter que je parte à cette école sauf celle de la religion musulmane. Il dit que je dois lui ressembler et devenir demain un enseignant de l'école Coranique pour après trouver le paradis promis par « Allah », Dieu. »	↑	Oui

Source : données des enquêtes réalisées sur le terrain, janvier 2025

Ce dernier tableau montre que les enfants reconnaissent la valeur de l'éducation. Ils pensent que l'école est importante mais vu ce qu'ils vivent au quotidien, il n'y a pas possibilité de retour sur les bancs pour quoi que ce soit. Ils affirment que l'école est pour les riches et comme ils sont pauvres financièrement, ils cherchent une solution rapide à leurs problèmes. Seule une personne a mentionné un « oui » au retour à l'école.

4.3. ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES DU TERRAIN

De ce qui précède, nous avons fait une analyse de contenu de nos entretiens avec nos participant ressortant ainsi les différentes causes explicatives ou justificatives le choix du travail des enfants sur les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or dans la commune de Bétaré-Oya. Nous passons à l'analyse dite thématique présentant nos deux thèmes qui découlent de notre travail.

L'analyse thématique des données est une méthode de recherche qualitative qui a pour objectif l'identification, l'analyse et l'interprétation des thématiques que dégagent les discours des participants sur le terrain. Les résultats de notre étude sont présentés en fonction des deux thèmes et des sous thèmes portant sur le choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école par les enfants d'âge scolaire du primaire dans la commune de Bétaré-Oya. Nous avons comme thèmes : le facteur économique et le faible niveau d'éducation des parents

4.3.1. Facteurs Économiques

Cet ensemble de construction au choix psychologique constitue un véritable problème à la scolarisation et à l'adaptation des enfants en âge scolaire au niveau primaire dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun. Parmi les nombreuses raisons dû au choix du travail des enfants sur les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur scolarisation, le facteur économique est cité comme la première cause majeure de leur présence dans la pratique de l'orpaillage. Il s'agit entre autres de la pauvreté, du gain journalier, l'utilité de cette argent, le temps du travail dans les sites miniers et l'avis des enfants travailleurs sur les chantiers miniers d'extraction artisanale.

4.3.1.1. Analyse des discours liés à la pauvreté

La pauvreté est une situation humaine qui affecte plusieurs familles surtout dans les pays en voie de développement. C'est un fardeau pour plusieurs familles au Cameroun et davantage dans les zones d'éducation prioritaire comme la région de l'Est du pays. Les entretiens réalisés avec les participants nous ont permis de comprendre et d'analyser que la pauvreté reste la cause principale de l'abandon scolaire et justifie la présence massive des enfants en âge scolaire sur les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or. Il est à remarquer que plus de la moitié de la population de Bétaré-Oya disent manquer de moyens financiers pour assurer la vie et le devenir de leur progéniture. Comme arguments avancés, ils citent les moyens de subsistances, les soins de santé, les besoins de l'éducation, d'électricité, etc. La pauvreté reste et demeure un phénomène à combattre si on veut effectivement s'assurer le retour de ces enfants à l'école. Parmi les quatorze participants interviewés dans le cadre de cette étude, tous ont soulevé la pauvreté comme l'origine de leur non scolarisation, sous-scolarisation et de leur abandon

scolaire. La pauvreté financière est citée par la majorité de nos enquêtés comme la motivation première de leur choix à la pratique de cette activité sur les sites d'extraction artisanale de l'or. D'après eux, l'orpaillage est la solution indispensable et inévitable de la garantie d'une survie de la population rurale, comme en attestent ces propos :

Je ne suis pas venu ici par ma volonté, c'est à cause de la pauvreté. J'ai décidé de venir travailler ici parce que je manque des moyens financiers, ma famille ne s'en sort pas et maintenant je dois aller au chantier chercher de l'argent pour venir nourrir mes parents et mes petits frères pour qu'ils puissent peut-être poursuivre leur étude car j'ai décidé de me sacrifier pour eux. Donc je pars au chantier c'est pour chercher de l'argent pour que moi-même je dois prendre soin de moi et ma famille et aussi pour manger, c'est pour cela que je pars et de fois je pars avec ma mère pour aller chercher de l'argent par ce que si on ne fait pas comme ça, on ne peut pas s'en sortir. (L)

Une autre participante épouse la même idée selon laquelle c'est par manque des besoins de base qu'elles finissent par faire avec les moyens qui se présentent à eux afin de survivre dans leur quotidien. C'est pourquoi (S) affirme que :

Nous sommes pauvres c'est pourquoi on vient travailler pour avoir l'argent. Je suis orpheline, je vis avec mon oncle et il n'a pas l'argent pour m'envoyer à l'école c'est pour cela que je suis venu travailler ici pour avoir l'argent et payer l'école. (S)

Plusieurs participants à notre étude soulignent la précarité qui se manifeste par l'incapacité d'une prise en charge normale d'un ménage dû au nombre des enfants en charge des parents et qu'ils se retrouvent incapable d'assumer leur responsabilité à cause de la pauvreté et le manque de travail. La taille du ménage et le faible revenu familial sont pointés du doigt par nos enquêtés sur le terrain. Il est relevé pour la plupart que les chefs de ménage qui n'ont pas de travail stable, sont chômeurs et se battent à faire de l'agriculture pour certains, du commerce, et l'activité d'orpaillage pour d'autre afin de subvenir aux besoins du foyer. Il en ressort que ces efforts sont toujours insuffisants. Les moyens sont limités et ne permettent pas aux chefs de ménages d'assurer l'inscription, la scolarisation, et de subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille. Raison pour laquelle les sites d'exploitations artisanales de l'or constituent des sources d'amélioration des conditions de vie et résolvent leur problème essentiel et circonstanciel. Les enfants sont donc obligés de se battre comme il peuvent pour survivre et aider leurs parents, comme le corroborent les propos de cette jeune fille :

J'ai décidé de quitter l'école pour aller travailler au chantier parce que nous sommes nombreux dans notre famille et nous n'arrivons pas à bien manger. Mon père est un polygame qui a 3 femmes et ma mère est la troisième femme. Je suis l'aîné des enfants de ma mère et nous sommes au nombre de 6 et elle est encore enceinte d'un autre bébé qui va naître d'ici peu de temps. Lorsqu'on va travailler au chantier, on est au moins sûr de trouver de quoi manger le soir et faire manger aussi nos petits frères qui ne peuvent pas travailler déjà puisque papa des fois s'en va dans d'autres chantiers et peut faire des mois sans sortir et ne sait pas si on mange ou pas car il dit que maman est là et elle va se battre pour nous nourrir. Nous allons travailler avec notre mère pour espérer avoir l'or, vendre

et rentrer avec cet argent à la maison pour prendre soin de nous c'est pourquoi je n'ai plus le temps pour l'école, c'est ici la solution de notre vie. (O)

Un autre participant souligne que la famille nombreuse est source de pauvreté, de la non prise en charge éducative et pose problème dans l'insertion sociale de leur progéniture. C'est pourquoi il déclare :

Mon père me disait toujours qu'il n'a pas d'argent pour m'envoyer à l'école et j'ai choisi donc de partir travailler pour gagner ma vie. (A)

En effet, dans ces zones rurales, les parents sont pour la plupart des paysans qui par manque du travail, peinent à être responsable vis-à-vis des charges du ménage et décide de se lancer dans cette activité dangereuse pour diversifier leurs revenus afin de survivre.

Cette thèse a été également partagée par (J1) qui dit que :

J'ai choisi de venir travailler ici et ne pas partir à l'école parce que quand il n'y a pas d'argent on vient travailler ici pour avoir à manger, sinon on peut mourir de famine parce que papa n'a pas maman aussi n'a pas l'argent pour prendre soin de nous tous car nous sommes nombreux. Quand on rentre du chantier avec l'argent, on donne l'autre à maman pour qu'elle aille au marché le lendemain et nous cherche quelque chose qu'on pourra manger et rester en forme car lorsque tu as faim je vous jure que rien ne peut marcher, même la force tu n'as pas. C'est trop difficile je vous assure ce genre de vie que nous vivons ici. Maman fait de son mieux pour nous trouver quelque chose à manger avant de dormir mais non ce n'est pas suffisant, mieux on par travailler et avoir de l'argent pour l'aider, l'école c'est pour les riches et non pour les pauvres comme nous. (J1)

L'ensemble des réponses de nos enquêtés soulignent que la pauvreté est le premier élément déclencheur qui encourage le choix de la pratique d'extraction artisanale de l'or qu'au profil de l'éducation de ceux-ci. Mais est-elle la seule cause de la présence de ces enfants d'âge scolaire du primaire dans cette activité présentant des avantages aux conséquences mal maîtrisées par les enfants y compris les parents ? Nous analysons aussi le gain journalier qui les encouragent dans ces pratiques.

4.3.1.2. Analyse des discours liés aux gains journaliers des enfants pratiquant l'extraction artisanale de l'or

Le gain journalier de travail est la somme ou le montant d'argent qu'une personne peut gagner après un dur labeur de travail dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale au cours d'une journée. D'après nos entretiens sur le terrain, tous nos participants soulignent l'importance de cette activité d'exploitation artisanale dans leurs quotidiens en nous détaillant combien ils gagnent par jour de travail. Cet argent gagné est ce qui leur permet de résoudre leur problème de base et peut varier d'une somme à l'autre et surtout en fonction de la chance du jour car dans cette activité, c'est Dieu qui sourit à qui il veut et comme il veut.

D'après la participante O :

C'est compliqué hein car je peux gagner 3000f la journée et d'autre fois 10.000f, 15.000f et même 25.000f la journée ça dépend. Il y a aussi des jours où on n'a rien. Si on ne trouve

pas l'or, on ne me paye pas. Je viens au marché, j'achète mes habits, mes chaussures, mon pantalon cargo, je mange ce que je veux, je donne un peu à maman et je garde le reste. (O)

Quant au participant A :

Ça dépend. Je peux avoir 5000f, 10000f et plus. L'autre jour j'ai eu 75000f parce que j'ai acheté un banco (un sac) de caillou à 30.000f et j'ai lavé et j'ai eu la chance de trouver l'or, c'est la chance car ce que Dieu te donne tu trouves, c'est la volonté de Dieu. On ne trouve pas l'or parce qu'on connaît ou on maîtrise comment creuser ou laver, non, on trouve par chance et que c'était écrit que tu devais trouver. Il y a aussi des jours où on travaille mais on trouve peu ou même on ne trouve pas l'or et on rentre à la maison. Le mois passé j'ai acheté un banco à 30000f après lavage j'avais seulement le bénéfice de 10.000f donc j'avais plutôt perdu. Quand j'ai mon argent, on boit avec, on mange ce qu'on veut, on achète les habits, on fait la fête, on achète les ballons, on donne un peu à la famille et on fait le projet de construire notre maison. (A)

De même le participant G invoque la chance du jour qui est son domaine de définition dans cette activité qu'il pratique depuis longtemps. C'est pourquoi il affirme :

Je peux gagner 20.000f voire plus car je suis souvent chanceux. (G)

Nous avons également le participant N qui met aussi l'accent sur la chance du jour et non la maîtrise de cette activité. Il déplore la saison pluvieuse comme perturbatrice de leur activité car en plein travaux, la pluie les empêche d'atteindre leur objectif journalier. Mais en saison sèche, ils font une récupération des heures et argent perdu car rien ne les empêche encore de travailler. Chacun travaille comme il veut et quand il veut comme le corroborent ces propos :

Ça dépend de chaque jour du travail. En saison de pluie, c'est souvent difficile parce que des fois vous commencez le travail tôt le matin et la pluie vient tout gâter en vous enlevant du travail et il y a des jours qu'on trouve l'or et des jours qu'on ne trouve pas. Je peux avoir les 5000f, 17000f etc. Bref ce que le bon Dieu me donne je lui dis merci. (N)

Cette autre participante souligne sa non régularité sur les chantiers miniers d'extraction mais elle réussit toujours à avoir quelque chose de sa présence au travail et parvient à subvenir à ses besoins de base :

Je ne viens pas chaque jour mais je peux venir 4 fois dans la semaine. J'ai souvent 3000f la journée voir 10.000 et plus mais ça dépend de ce que Dieu m'a réservé de cette journée de dur travail. (J2)

De ce qui précède, il en ressort les montants que chaque enfant gagne à travers cette activité qu'ils mènent dans la commune de Bétaré-Oya. Nous avons une autre cause de leur présence dans cette activité qui est l'utilité de cet argent gagné par les enfants durant leur travail quel qu'en soit la tâche exercée.

4.3.1.3. Analyse des discours sur l'utilité de l'argent gagné par les enfants exerçant l'orpaillage

L'exploitation de l'or au Cameroun nous semble un phénomène complexe à cerner. Cette activité est d'une part une source très importante pour l'État et sa population. Mais pour certain, elle est source d'aliénation, de malheur, bref cette activité est à l'origine de plusieurs maux sociaux Camerounais. Nous allons uniquement nous attarder sur le bien-fondé de cette

activité exercée par la population car, pour elle, incriminer cette activité pratiquée par les enfants serait ignorer les réalités sociales que vit la population rurale et qui les poussent à cette pratique considérée comme culturelle. La présence massive des enfants d'âge de scolarisation du primaire sur des sites paraît une réponse à la vulnérabilité économique ou à l'état de précarité extrême du monde rural paysan dont les moyens sont limités pour une survie normale. Durant nos entretiens, plusieurs participants nous ont fait l'apologie de cette activité en termes de rentabilité et de moyens leur permettant de les prendre en charge, de se soigner, de maintenir leur survie. D'après eux, l'apparition de l'or dans leur localité est une chance, une solution palliative leur permettant de prendre soin d'eux, manger à leurs faims, venir aussi en aide à leurs parents, contribuer aux charges des ménages, se soigner s'ils sont malades y compris soigner leur famille afin d'éviter que le pire n'arrive (la mort causée par la famine et des manques de soin pour ne citer que ceux-ci). Cet extrait du participant N en est l'illustration :

Avec cet argent, je prends soin de moi et de ma famille avec. (N)

En témoigne de même ces propos :

Avec cet argent je prends soin de moi sans en demander encore à mes parents et des fois je leur viens en aide pour nourrir mes autres frères et sœurs car papa n'a plus une bonne santé pour tenir notre survie à tous. (B)

Pour d'autres, cet argent les aide à faire la fête, à jouer la vie et à préparer une éventuelle fête de Décembre ou la fête de mouton et réalisé leurs rêves comme l'affirme cet enquêté :

Quand j'ai mon argent, on boit avec, on mange ce qu'on veut, on achète les habits, on fait la fête, on achète les ballons, on donne un peu à la famille et on fait le projet de construire notre maison. (A)

Ce participant épouse la même thèse en affirmant que cet argent lui sert à se vêtir, et aider ses parents :

L'argent m'aide à acheter mes habits car par exemple les fêtes de décembre qui vient de passer c'est moi qui ai acheté mes choses, aider mes parents et frères. (T)

Pour un autre participant, cet argent, grâce à son travail, lui permet de s'acheter ses fournitures scolaires religieux d'une part et d'autre part prendre soin de lui et de sa famille.

Quand j'ai cet argent, je mange ce que je veux avec, j'achète les fournitures de mon école coranique avec une partie et je peux aussi donner un peu à ma mère. Voilà par exemple la fête qui arrive, je peux aussi garder pour m'acheter mon habit de fête avec cet argent que j'ai travaillé. (J2)

4.3.1.4. Analyse des discours liés au temps du travail par les enfants

Le temps de travail journalier est celui passé par une personne à un lieu de travail engagée dans ses activités. Nombreux de nos participants nous ont donné leurs programmes en fonction de tout un chacun car les avis sont divers. Pour certains, ils travaillent la nuit de même en journée et confirment leur installation sur ces sites d'activité :

On travaille la nuit, en journée et des fois on dort au chantier. (T)

Cet autre participant dit de même que :

On peut sortir tôt, on arrive à 8h ou 9 h au chantier mais quand c'est loin, on prend la moto pour partir et on dort là-bas. (O)

Mais pour d'autres, ils y vont le matin et rentre en soirée dans leur maison respective afin de se reposer et sortir tôt pour la découverte d'un autre chantier qui donne de l'argent plus que d'autre.

On part souvent le matin et on rentre le soir donc on travaille toute la journée (J2)

Pour des raisons de repos et la nouvelle patrouille du lendemain, ce participant affirme leur retour à la maison :

Des fois on part très tôt à 6h le matin pour rentrer à 17h et quand on rentre, on cherche ce qu'on peut manger, on se lave et on dort pour se reposer et sortir encore le matin. (L)

4.3.1.5. Analyse des discours liés aux avis des enfants travailleurs sur les chantiers miniers d'exploitation artisanale de l'or

La majorité de nos participants nous ont exprimé leur sentiment vis-à-vis de la pratique des activités d'extraction artisanale en soulignant qu'ils se sentent bien pour les uns et non pour les autres car ce travail est aliénant et épuisant. Pour certain, ce travail n'est pas chose facile, il est fatigant et surtout stressant de travailler toute une journée entière. C'est ainsi que pense ce participant **T** :

Le travail n'est pas facile parce que c'est trop épuisant toute la journée à puiser de l'eau, laver le sable ou les cailloux, à creuser aussi la terre et effectuer des commissions des grands frères et parents. C'est pourquoi quand je rentre à la maison, tout le corps me fait mal, même le dos, la main et les pieds mais je ne peux pas laisser ce travail. (T)

De même pour cet autre participant **D** :

Sans vous mentir c'est difficile ce travail. Regarde mes mains y compris mes pieds mais je n'ai pas le choix d'être ici pour avoir ce que je veux, si on mange c'est que c'est grâce au travail du chantier, si on tombe malade, c'est avec cet argent qu'on nous soigne donc ce travail est notre solution. Il y a les accidents ici, les cailloux qui tombent sur nous la terre aussi mais que faire ? Nous sommes abandonnés à nous-même. (D)

D'autres participants sont conscients des risques qu'ils encourent chaque jour dans cette activité destructrice d'avenir, mais finissent par conclure et accepter qu'ils feront avec cette activité puisque c'est la seule opportunité sans contrainte qui s'est offerte à eux pour une garantie de survie, relève du discours de ce participant **G** :

Non il est difficile parce que les enfants meurent dans l'eau, les cailloux tombent sur nous, sur nos pieds, nos têtes en creusant. Bref il y a beaucoup de risque là-bas. Mais on n'a pas de choix on va sauf que faire avec parce que même l'État ne prend pas soin de nous, on meurt devant lui mais ce n'est pas son problème mais ce n'est pas bien ça, c'est vraiment mauvais. On rend grâce comme les mines d'or existent, sinon on devrait mourir de faim et on dit merci à Dieu de nous avoir donné ce travail d'or nous les noirs. (G)

Cette déclaration est aussi appuyée par cet enquêté à travers ce témoignage :

Non ce n'est pas facile, ça fait une semaine que nous sommes ici sans rentrer à la maison. On n'a pas encore trouvé ce qu'on recherche donc on ne rentre pas encore. On dort ici et

on travaille. Je casse les pierres, je puise l'eau, je lave le sable c'est difficile j'ai mal partout mais on fait avec. (L)

En revanche, d'autres avouent être satisfaite de ce travail et pense que c'est une piste de sortie à leurs problèmes existentiels de tous les jours :

Oui parce qu'il y a tout là-bas, on regarde des films, on mange, on joue ensemble et on travaille l'argent, grâce à l'argent de l'or tout le monde va bien à la maison (S)

De même que ce participant qui accepte supporter ce travail contre vent et marré :

Oui ça va là-bas on supporte le soleil, la chaleur et la poussière. (J1)

De ce qui précède, cette analyse de discours met en évidence l'influence du facteur économique qui constitue un véritable obstacle parmi tant d'autres à la volonté, la motivation et les possibilités d'accès à l'éducation des élèves au niveau primaire précisément dans la commune de Bétaré-Oya. Un choix difficile a été opéré par les enfants d'âge scolaire du primaire d'aller sur les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or travailler au détriment de leur éducation. Ils citent comme causes le besoin de prise en charge personnel, de celui de la famille entière pour enfin réduire les besoins de bases comme la famine, les besoins de soin de santé, et de la liberté économique. Pour illustrer cette prise de position de l'influence du facteur économique, plusieurs études (Beaux et Pilon, 2002 ; Namegabe, 2008 ; Noumba, 2008 ; Diaz et al., 2010 ; Etoua, 2019 ; Yom et Fontar, 2019) ont souligné ce déterminant économique sur la scolarisation des enfants. Ainsi, le facteur économique constitue un obstacle majeur à tous les niveaux à l'accès des enfants à une éducation de qualité. Ces études montrent également d'autres freins à la scolarisation tels que la distance à parcourir pour arriver à l'école, le manque de moyens pour acheter les fournitures scolaires, le manque d'électricité permettant les apprentissages et révisions des enfants à la maison, etc. Malgré la gratuité et le caractère obligatoire de l'éducation de base au Cameroun, des disparités subsistent quant à l'accès, au suivi, à l'égalité de chance et la qualité à l'éducation, davantage présentes dans les zones rurales marquées par le manque d'opportunités économique acceptables.

4.3.2. Faible niveau d'éducation des parents

D'après la théorie de la reproduction culturelle de Bourdieu et Passeron (1964), le niveau d'éducation parental est l'un des déterminants importants dans la reproduction culturelle au sens de l'éducation. Selon cette théorie, les parents qui ont fréquenté, c'est-à-dire ceux qui ont un niveau d'éducation élevé, sont ceux qui sont susceptibles de le transmettre comme un héritage culturel et social de père en fils ou de la mère en fille en connaissance de sa valeur. En d'autres termes, ceux qui ont un niveau d'éducation faible sont moins susceptibles de pouvoir léguer cet héritage non reçu par voie de non réception par leur géniteur, ce qui par la suite influencerait les chances d'inscription, de valorisation, du suivi et de la réussite scolaire des

enfants dans son ensemble par les parents. En effet ils démontrent à travers ce travail que les familles qui possèdent un capital culturel (c'est à dire des connaissances, des compétences et des ressources culturelles) sont plus susceptibles de fournir à leur enfants un environnement éducatif favorable, la chance de s'instruire d'où le résultat de leur réussite éducative dans la société. En revanche, les enfants issus des ménages analphabètes ou de faible niveau d'éducation parentale, vont voir leurs chances limitées quant à l'accès à une éducation scolaire et à une réussite sociale par la suite.

Nous avons relevé plusieurs facteurs liés au faible niveau d'éducation des parents influençant le choix des enfants en âge de scolarisation du primaire d'aller travailler sur les sites miniers d'extractions artisanale de l'or au détriment de leurs éducations. C'est le cas de la perception des parents vis-à-vis de l'école, la décision de la pratique de cette activité, le non regret de ce choix, le retour possible à l'école par les enfants.

4.3.2.1. Analyse des discours liés à la perception de l'éducation par les parents

Sur l'ensemble de nos 14 participants à notre étude, nous relevons 13 participants sur l'effectif de 14 participants au total dont les parents sont analphabètes, seul un parent a atteint le niveau CEP). Ce qui atteste l'influence du manque et du faible niveau d'éducation parentale sur l'avenir éducatif de ces enfants dans la commune de Bétaré-Oya. Durant nos interviews, tous les participants ont mentionné l'idée que leurs parents ont de l'école. Pour la majorité des enfants, leurs parents n'ont pas fréquenté et pensent que l'école est une perte de temps et les sites d'extraction artisanale de l'or sont une solution à leurs besoins financiers comme l'affirme cet enquêté :

Mes parents ? ils n'ont pas fréquenté, ils ne connaissent ni lire ni écrire et si ça dépendait d'eux, l'école n'existerait pas parce que ce n'est pas ça qui résout nos problèmes du quotidien quand on a besoin de manger, se soigner, se vêtir pour ne citer que ceux-ci par exemple. Ils ont toujours l'habitudes de nous rappeler à chaque fois que, le travail est ce qui nourrit l'être humain qui a des besoins dans la société, qu'ils prennent soin de nous à cause de l'or qu'ils creusent et non à cause de ce qu'ils ont en tête comme éducation. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler avec nos parents pour avoir de l'argent afin de ne plus manquer les petites choses comme la nourriture dans notre maison. (B)

Un autre enquêté affirme de même que ce sont les parents qui les encouragent dans la pratique de cette activité car c'est du concret et non l'incertitude comme l'école :

Ce sont mes parents qui nous demandent d'aller travailler pour prendre soin de nous et garantir la survie à la maison parce qu'au final l'école ne sert à rien (D)

En revanche, certains, à cause de leurs croyances religieuses banalisent, diabolisent l'école moderne en la qualifiant de destructrice de vie et d'avenir des enfants. Raison pour laquelle ils n'inscrivent pas les enfants à l'école mais les envoient plutôt dans l'éducation religieuse, comme l'attestent ces propos du participant (J2) :

Mes parents n'ont pas fréquenté, ils disent que l'école occidentale est « Haram » c'est-à-dire interdit par ma religion. Que cette école nous enseigne la désobéissance à notre créateur qui est « Allah », Dieu. Si ça dépendait d'eux, on fermerait toutes ces écoles et on ouvrirait plus les écoles Coraniques pour enseigner la religion aux enfants et non nous enseigner ce qu'on voit de nos jours à la télé. (J2)

Certains affirment que leurs parents n'ont jamais été à l'école. Mais n'ayant pas fréquenté, ils connaissent quand même la valeur de l'éducation et veulent que leurs enfants font l'exception en allant à l'école pour ne pas leur ressembler dans l'avenir comme l'attestent les propos du participant (Z) :

Mes parents n'ont jamais été à l'école de leur vie. Ma mère dit que je dois faire l'exception et fréquenté pour ne pas les ressembler. Mais la réalité de l'incapacité nous rattrape toujours c'est pourquoi je travaille ici. (Z)

De ce qui précède, il en ressort que le faible niveau ou l'absence d'éducation parentale influence beaucoup sur la scolarisation, la déscolarisation et le non suivi des enfants d'où la décision de la pratique de cette activité par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya.

4.3.2.2. Analyse des discours liés à la décision de la pratique de cette activité

Nous avons essayé, à travers nos entretiens avec nos participants, de comprendre si cette décision venait d'eux ou non du choix de la pratique d'orpaillage et nous avons eu de nombreuses réponses. La première est que leurs présences massives sur les sites miniers d'exploitation artisanale relèvent de leur propre gré et ils justifient leur choix pour aider leurs parents, être en mesure de contribuer aux charges familiales et d'assurer leur survie. En effet, la majorité des parents sont dans l'incapacité d'assumer cette responsabilité dû au manque d'emploi, à l'irresponsabilité, à la pauvreté ou au nombre élevé d'enfants dans un ménage comme l'attestent les arguments du participant L :

Oui c'est moi qui ai décidé d'aller travailler pour aider ma mère et mes frères et sœurs et pour manger et se soigner si on est malade. (L)

Pense également cet autre participant A :

C'est moi, parce que mon père me disait toujours qu'il n'a pas l'argent pour m'envoyer à l'école et j'ai choisi donc de partir travailler pour gagner ma vie. (A)

Par manque de responsabilité parentale, chacun se bat comme il peut pour survivre et ne reçoit plus d'ordre venant des parents :

C'est moi qui pars seul au chantier sans même l'avis de mes parents, vu que chacun se bat à son petit niveau et que chaque soir nous sommes réunis à la maison. (N)

Comme deuxième réponse, ce sont les parents ou les tuteurs qui leur ont demandé et les ont encouragés à aller travailler comme les enfants de leur âge afin de subvenir aux besoins de la famille. Mais ils ont choisi d'y aller et de faire de cette activité leurs pains quotidiens.

C'est mon oncle qui m'a demandé de partir travailler comme les enfants de mon âge pour pouvoir trouver l'argent et peut être rentrer à l'école. (S)

Affirme aussi ce participant J1 de l'encouragement parental dans cette activité :

Non ce sont nos parents qui nous ont demandé d'aller travailler l'or comme d'autres enfants pour chercher à manger. (J1)

Comme troisième et dernière réponse, il en ressort que certains enfants sont nés et ont grandi dans les chantiers miniers d'exploitation donc ils sont habitués et cette habitude devient parfois une seconde nature :

Non parce que je pars au chantier depuis que je suis petite et maman m'a dit que comme je suis déjà grande je peux l'aider à s'occuper de nous et que si demain elle est morte je pourrai très bien prendre soin de moi, mes frères et sœurs grâce à ce travail, c'est pourquoi elle m'a montré ce chemin. (O)

Il en ressort de cette partie que la décision de la pratique de cette activité relève tout d'abord de la volonté des enfants, ensuite des parents et enfin de la connaissance de ce milieu où sont nés certains et y demeurent. Mais nous analyserons aussi leurs sentiments s'ils regrettent ou pas ce choix impactant leurs vies.

4.3.2.3. Analyse des discours liés aux non regret du choix des enfants

Dans l'ensemble de nos enquêtés, aucun d'eux n'a manifesté un sentiment de regret ou de remord vis-à-vis de leurs choix difficiles qu'ils ont fait entre l'éducation et le travail sur les chantiers miniers d'extraction artisanale de l'or. A l'absence d'autres alternatives de survie de cette population, ils manifestent leur non regret et justifient leur présence massive à exercer cette activité qu'ils reconnaissent dangereuse. Mais n'ayant pas d'autres solutions aux problèmes qu'ils vivent, ils finissent par assumer et ne pas regretter leurs choix pour la pratique de cette activité. Cet extrait en est l'illustration :

À mon avis je ne peux pas regretter ce choix parce que c'est ça qui me fait vivre y compris ma famille. Le mois passé maman était malade et c'est avec mon argent que je garde qu'on l'a amené à l'hôpital. Imaginez un seul instant que je n'étais pas aller me battre et avoir cet argent, qu'est-ce qu'on aurait pu faire de la situation ? Et si j'étais à l'école pour fréquenter, ça aurait apporté la solution à ma mère ? je pense que non. Donc la mine c'est notre don de Dieu ici. (N)

Cet autre enquêté est du même avis en affirmant que :

Non parce que mon père cherche le travail, il ne trouve pas. Mon grand frère aussi cherche, il ne trouve pas. C'est pourquoi la seule solution de se nourrir est d'aller travailler au chantier sinon le pire pourra arriver. Imaginez que tu passes toute une journée sans avoir manger parce qu'il n'y a rien à la maison, non c'est trop difficile je vous assure ce genre de vie que nous vivons ici. Maman fait de son mieux pour nous trouver quelque chose à manger avant de dormir mais non ce n'est pas suffisant, mieux on part travailler et avoir de l'argent pour l'aider. (J1)

Par manque d'autre opportunité de survie, nos enquêtés soulignent que cette activité est ce qui résout leurs problèmes. De même, ils sont découragés voyant la réalité du pays car ils prennent des exemples de leurs frères et sœurs qui ont fréquenté, ont des diplômes mais ne réussissent pas à s'insérer dans la société. Ils concluent donc que l'école est sans rendement mais que les sites sont leurs dons de Dieu. Corrobore les propos de cette participante L :

Non je ne peux pas regretter puisque c'est ça qui nous fait vivre, c'est ça qui donne l'argent plus que l'école. J'ai des grands frères qui sont au quartier ayant fréquenté sans travail, ils viennent travailler aussi avec nous au chantier et si l'école était une bonne chose, est-ce qu'ils devraient revenir au village et travailler comme nous ? Non mais je pense que trop d'école-là ne sert à rien. C'est pourquoi ma part d'école c'est ici, chercher mon argent qui est mon avenir. Tu m'as dit que tu fréquentes aussi, tu es vieux et ne travaille pas il faut savoir que le temps passe hein ! L'argent que j'ai par jour c'est beaucoup mais toi tu es sur le soleil, tu n'as rien. Même si je veux aller à l'école, qui va payer mon école ? Personne, maman n'a pas l'argent. Et même si on me paye à l'école je ne peux plus rentrer là-bas parce que ce que j'ai par jour en travaillant ici est beaucoup et ça me suffit. (L)

Un autre participant répond à cette question de choix sans ambages :

jamais je ne peux pas regretter ce choix, l'école ne donne rien, ça ne peut pas me donner l'argent que je gagne par jour à quoi ça sert d'aller à l'école ? regarde le monsieur en tricot noir là, c'est un enseignant il dit qu'il travaille et on ne lui paye pas depuis 4 mois à l'école, son patron dit qu'il n'a pas encore l'argent pour lui payer le voilà en train de travailler avec nous au chantier et qu'est ce qui peut encore me donner la force d'aller fréquenté pour après devenir comme lui un jour ? non ça jamais, mieux je viens directement travailler ici et avoir mon argent pour faire de ma vie ce que je veux. (A)

4.3.2.4. Analyse des discours liés au retour possible ou non des enfants à l'école

D'après nos interviews sur le terrain avec nos participants, sur l'effectif de 14 participants, seul une personne a manifesté une possibilité de retourner à l'école mais conditionne son acception à une véritable prise en charge de son école et de sa survie au quotidien car les réalités qu'ils vivent sont visibles et touchables :

Oui je peux accepter si je sais que j'ai quelqu'un qui va me prendre en charge pour me payer mes études. Mais la réalité est que personne ne le fera car mes parents n'ont pas de l'argent. Et même s'ils en avaient, comme ils n'ont pas fréquenté beaucoup, ils pensent qu'ils seront en train de getter leur argent car au final, l'école est une perte de temps qui nous prend le temps s'en qu'on ne s'en rende compte et qu'après on commence à regretter et de dire si je savais mieux je partais moi travailler mon argent que d'avoir perdu tout ce temps et qu'au final cette école ne m'a servi à rien. Ils disent souvent que s'il faille que je parte à l'école et après trouver un travail et prendre soin d'eux, que c'est un rêve de longue durée et que peut-être ils ne seraient plus sur cette terre, que mieux la pratique du travail de l'or que l'incertitude de la réussite par l'école. (S)

Pour l'immense majorité de nos participants, ils manifestent un « Non » catégorique à une possibilité de retour dans des établissements éducatifs. A ce sujet, un enquêté répond :

Jamais je ne peux pas. L'école ne donne rien, ça ne peut pas me donner l'argent que je gagne par jour. À quoi ça sert de rentrer à l'école ? Regarde le monsieur en tricot noir, là, c'est un enseignant, il dit qu'il travaille et on ne lui paye pas depuis 4 mois à l'école, son patron dit qu'il n'a pas encore l'argent pour lui payer le voilà en train de travailler avec nous au chantier. Et qu'est ce qui peut encore me donner la force d'aller fréquenter pour après devenir comme lui un jour ? Non ça jamais, mieux je viens directement travailler ici et avoir mon argent pour faire de ma vie ce que je veux. (A)

Un autre manifeste également sa désolation face à une imagination d'un retour à l'école toujours à cause de la non assurance d'une prise en charge parentale et au style de vie qu'ils mènent :

Non, non, je ne peux plus rentrer à l'école parce que l'école c'est pour les riches et non pour les pauvres comme nous. Qui va me payer cette école ? Personne. S'il faut que c'est moi qui vient travailler et aller payer mon école moi-même, non, mieux je reste travailler ici car je ne veux plus avoir faim sans trouver une solution à mon problème. Si on ne part pas travailler on ne va pas manger et quand papa a un peu d'argent, il passe tout son temps

à boire sans penser à nous. À l'école on ne partage pas l'argent, on ne partage pas la nourriture, à l'école on vous demande plutôt l'argent chaque fois et ce n'est pas bon ça, j'ai déjà fait mon choix et j'assume. (JI)

Pense de même ce participant **Z** :

Non je veux plus rentrer à l'école parce que nous nous battons de jour en jour pour survivre. Si à chaque fois que j'ai un souci financier je dois aller travailler pour avoir de l'argent, mieux je me lance une fois dans la recherche de l'argent, d'où la raison de mon choix de ce travail que l'école, je gagne déjà l'argent ici et ça me permet de subvenir à mes besoins et aider ma famille aussi. (Z)

Un autre affirme et reconnaît la valeur de l'école dans sa vie. Mais il nous déclare d'avoir déjà fait son choix qui n'est rien d'autre que le travail sur les sites miniers d'exploitation artisanale afin de mener une vie qu'il a toujours rêvé :

Je sais que l'école est importante mais je choisirai de travailler ici pour avoir de l'argent chaque jour, c'est ça qui va me sortir de la pauvreté et c'est très rassurant et pratique or que l'école est une loterie en termes de réussite. (N)

De ce qui précède, il en ressort les sous facteurs explicatifs du faible niveau d'éducation parentale lié au choix d'envoyer les enfants sur les sites d'orpaillage que de privilégier leur avenir en passant par leur éducation. Ces auteurs pensent de même que (Dumas et Lambert, 2006, p. 15) : « Dans la moitié des cas, ce sont les parents qui se sont opposés à la scolarisation de leurs enfants, et que ce ne sont pas *a priori* des contraintes qui exercent sur le ménage mais un libre choix. La seconde justification donnée est la participation des enfants à des activités qui permettent d'aider des parents. La dernière justification importante, qui se rapproche grandement de la première est que l'école n'est pas utile ». En d'autres termes, ses analyses nous démontrent que ce ne sont pas seulement les enfants qui constituent un obstacle à leur non scolarisation mais également des parents qui, ayant un niveau faible d'étude ou n'ayant même pas été à l'école, n'accordent pas d'importance à l'éducation des enfants. Ils concluent que l'école ne sert à rien et reste une perte de temps d'où leur manque de motivation à l'inscription, au suivi de l'avenir éducatif des enfants dans des ménages surtout dans des milieux ruraux où ils sont confrontés à des inégalités indescriptibles dans leur milieu de vie.

Tableau 13 : Récapitulatif des résultats de l'étude

Hypothèses	Résultats	Décisions
Hypothèse spécifique 1 : : Les contraintes économiques sont la cause du choix du travail des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or.	Synthèse des entretiens : nos enquêtés ont confirmé que la pauvreté est la cause majeure du choix et de la présence massive des enfants d'âge de scolarisation du primaire au détriment de leur éducation dans les sites miniers d'extraction artisanale	Hypothèse Validée
Hypothèse spécifique 2 : Le faible niveau d'éducation des parents favorise l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école.	Synthèse des entretiens : il ressort d'après l'immense majorité de nos participants à notre étude que le faible niveau d'éducation des parents favorise le choix du travail des enfants dans les sites d'orpaillage dans la commune de Bétaré-Oya	Hypothèse Validée

Sommes toutes de ce chapitre, il était question pour nous de présenter, analyser et interpréter le contenu de nos données recueillies sur le terrain de notre étude. Celle-ci ont été collectées et présentées d'une part, et d'autre part, elles ont été analysées sous différentes thématiques en lien avec nos hypothèses de recherche. Plusieurs travaux nous ont permis de faire le lien entre le faible niveau d'éducation et la pratique d'orpaillage par les enfants d'âge scolaires. La discussion des résultats et les suggestions feront l'objet de notre cinquième et dernier chapitre.

CHAPITRE V

DISCUSSION DES RÉSULTATS ET SUGGESTIONS

Ce dernier chapitre a pour dessein la discussion des résultats, les suggestions, les limites et les perspectives de l'étude pouvant améliorer l'éducation des enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du pays. Les éléments théoriques convoqués dans notre première partie nous ont facilité et permis de relayer des informations sur les principaux facteurs explicatifs du choix de l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Nos hypothèses formulées en avance, nos objectifs de recherche, nos théories convoquées dans le cadre théorique de notre étude, faciliteront la discussion et l'analyse en relation avec les éléments sus-évoqués.

5.1. DISCUSSION DES RÉSULTATS

La discussion des résultats d'une étude constitue la dernière étape de l'analyse de notre travail. Il serait aussi important pour le chercheur de mettre en évidence les théories convoquées dans son travail. Discuter les résultats est donc le fait de mettre en relation les idées entre elles et avec des études antérieures. Pour l'auteur, discuter les résultats consiste à : « Procéder à l'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites et de la généralisation des résultats. En bref, le chercheur discute les résultats de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisées dans l'étude. De manière concrète, le chercheur propose différentes interprétations des résultats pour comprendre leurs significations et implications, en interrogeant les études et les théories en vigueur ; ensuite il dégage la valeur théorique des résultats en procédant à un essai de théorisation sur la base de ces résultats. Les connaissances ainsi que l'imagination, l'esprit d'à-propos sont utiles pour rechercher des explications et interprétations » (N'da 2015, p. 187).

5.1.1. Facteurs économiques influençant la scolarisation des enfants dans la commune de Bétaré-Oya

D'après les résultats de notre étude, la majorité des enfants choisissent la pratique des activités d'exploitation artisanale de l'or dans les sites miniers au détriment de leurs scolarisations dans la commune de Bétaré-Oya. Nos entretiens du terrain nous ont permis d'analyser de nombreuses causes justificatives ou explicatives de ce choix qui rimera à l'abandon scolaire et à la présence massive des enfants d'âge du primaire dans cette activité louée par notre population d'étude. Comme cause de ce choix, nous avons : la pauvreté, la

consistance du gain journalier, l'utilité de cet argent gagné, le temps du travail et l'avis des enfants travailleurs.

En ce qui concerne la pauvreté, elle en ressort comme la première cause justificative au choix du travail des enfants d'âge scolaire dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or pour l'immense majorité de nos enquêtés. Dans le monde rural, constatant un manque d'autres opportunités économiques leur permettant de subvenir à leurs besoins, les parents y compris les enfants de tout âge se lancent dans cette activité à l'idée de se battre pour survivre. Dans un environnement marqué par une forte incidence de la précarité financière, du manque d'emploi, du manque de ressources financières rassurantes, de nombreux ménages, où l'on retrouve un chef de famille dans un foyer polygamique, sont dans l'incapacité de pouvoir inscrire et de maintenir la scolarisation et la survie de tout le monde. C'est la raison pour laquelle à l'absence d'une véritable prise en charge parentale, les enfants trouvent solution et refuges dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or, solution à leur problème existentiel du quotidien.

Parlant de la consistance du gain journalier reçu par les enfants après leur travail, tous nos participants soulignent l'importance de cette activité d'exploitation artisanale dans leurs quotidiens. Ils pensent que la somme varie de tout un chacun et dépendra de la chance du jour car disent-ils, chaque jour n'est pas rassurant. Ce gain est source de motivation des enfants à travailler de jour en jour espérant trouver ce qu'ils veulent et se faire un nom dans le village en termes de richesse et de respect obligatoire.

Quant à l'utilité de cet argent, tous nos participants affirment une prise en charge normale et harmonieuse. Grâce à cet argent, ils mangent à leurs faims, se soignent s'ils tombent malade y compris leurs parents et confirment aussi leurs contributions aux différentes charges de ménage. En ce qui concerne le temps passé au travail, nos participants pensent et croient que l'école est une perte de temps, mieux ils vont chaque matin et rentrent le soir ayant trouvé de quoi manger durant la journée. Ils pensent qu'ils doivent dédier leur vie à cette activité artisanale, ce qui justifie leur faible présence à l'école et leur présence massive dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale. Ils nous révèlent pour certains qu'ils travaillent de jour comme de nuit et d'autres qui nous confirment travailler uniquement en journée et rentrer chez eux le soir, se reposer et compter repartir à la recherche du précieux métal le lendemain.

Enfin de l'avis des participants, ils affirment leur volonté et amour de se retrouver dans cette activité qui d'après eux, est la source de revenu facile, fiable et sans contrainte. Grâce à cette activité, ils arrivent à prendre soin d'eux sans compter sur qui que ce soit et viennent même en aide à leur famille. Ils relèvent aussi des risques de cette activité, mais ils concluent que malgré ces risques qu'ils encourent tous les jours, ils ne regrettent pas leurs choix. Par manque

d'autres opportunités, ils font avec ce qu'ils peuvent et c'est l'activité d'exploitation artisanale de l'or qui est leur solution idoine.

Ces résultats peuvent être expliqués par la théorie de la rationalité imitée Simonienne (1950) qui est très importante dans notre étude dans la mesure où elle nous permet de comprendre et analyser les raisons qui poussent les enfants d'âge de scolarisation du primaire à faire le choix d'être présents massivement dans des sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au lieu de se retrouver à l'école. Cette théorie stipule qu'en réalité c'est à cause de la pauvreté et par manque d'autres opportunités économiques permettant leurs survies qu'ils optent pour la satisfaction plutôt que la maximisation. Autrement dit, les enfants choisissent la satisfaction que de prendre des bonnes décisions possibles. Lorsque les individus trouvent une solution qui répondent à leurs critères essentiels immédiates, ils se lancent et font avec des moyens présents sans penser aux conséquences de leurs prises de décision. Nous relevons aussi la simplicité de leurs choix car ils prennent des décisions allant dans le sens de leurs intérêts sans en mesurer les conséquences à long terme de cette décision. Grâce à l'émotion et le contexte de vie de ces populations, les enfants choisissent de se sacrifier pour enfin être utile à leurs familles en contribuant aux différentes charges familiales afin d'en assurer une survie de tout le monde et résoudre à leurs problèmes de base qui est et demeure la pauvreté.

Ces résultats rejoignent ceux de Human Rights Watch (2011), qui analyse le facteur socio-économique comme la motivation première de la pratique de cette activité par les enfants au détriment de leur éducation. Elle affirme d'après ses études effectuées au Mali que cette activité d'orpaillage est l'un des secteurs de travail les plus nuisibles dans le monde entier. Comme conséquence de cette pratique dans la vie des enfants, nous relevons la non scolarisation de la majorité des enfants d'âge du primaire, les abandons précoces de ceux qui étaient inscrits en faveur de l'orpaillage, le danger que courent les enfants dans ces milieux, la dégradation de l'environnement, les violences, les maladies, la vente et consommation des drogues etc. De même Moussa Keita (2014), pense que la pauvreté est la principale variable de décision en matière de scolarisation des enfants. D'après ses études menées aussi au Mali, il finit par conclure que c'est par manque de besoins de base que les enfants font le choix du travail dans les sites miniers d'exploitation de l'or pour espérer avoir de quoi subvenir à leurs besoins de base que d'aller à l'école.

Traoré et Lauwerier (2020), soulignent qu'il existe plusieurs causes explicatives de la présence des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au Mali. Nous relevons le faible revenu des parents, la satisfaction des besoins fondamentaux, le goût de luxe, l'absence de logement et l'insuffisance des soins donnés, la préparation de la vie conjugale, le

comportement incitateur des parents et des autorités municipales. D'après ses résultats, le facteur économique, c'est-à-dire le faible revenu des parents, la pauvreté, la satisfaction des besoins fondamentaux, la non prise en charge familiale des parents, est l'argument crucial qui pousse les enfants d'âge de scolarisation du primaire à travailler dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur scolarisation qui est et reste leur avenir. Dans un contexte de précarité extrême, où les parents sont des paysans qui ont de la peine à prendre soin d'eux avec leurs progénitures, seule cette activité d'extraction artisanale de l'or est perçue par cette population comme une issue de secours à leurs besoins existentiels du quotidien. Il en ressort que la présence dans les chantiers miniers au Mali et plus précisément dans la commune de Kéniéba constitue une niche de la non scolarisation, de la déperdition scolaire, un facteur de blocage de leur éducation, source d'une inversion des valeurs sociales dans la mesure où les enfants doivent être à l'école pour leur éducation. Malheureusement, ils font plutôt le choix d'aller travailler dans les sites miniers au prix de leur éducation puisqu'ils pensent que l'école n'est plus une assurance en termes de réussite sociale.

Dans le même ordre d'idée, Sangli et *al.* (2022), soulignent, d'après leurs études menées dans les zones rurales Burkinabè, que le facteur économique est la principale cause de la fréquentation massive des chantiers miniers d'extraction artisanale de l'or par les enfants d'âge confondu. Cette vulnérabilité économique ou l'état de la pauvreté du monde rural paysan justifie les différents types de travaux faits par les enfants dans l'optique de gagner de l'argent en fin de soirée afin de se prendre en charge. La misère des parents, la famine, le manque de soin, la contribution des charges du ménage, bref l'absence ou l'insuffisance d'une prise en charge familiale véritable est source de motivation des enfants à trouver refuge, à se débrouiller comme ils peuvent afin de subvenir à leurs besoins pour survivre. Ils relèvent que la présence massive de ces enfants est une main d'œuvre indispensable car ils sont serviables, manipulables, moins coûteuse et qu'à cause de certaine considération de cette population, les enfants sont les plus chanceux et l'or se donne facilement à eux à cause de leurs innocences et leurs naïvetés. Nous constatons que l'apparition de l'activité d'extraction artisanale de l'or est perçue par cette population comme une solution palliative à leurs souffrances du quotidien. Mais cette activité est destructrice d'avenir car elle influence négativement sur l'environnement éducatif, sanitaire des enfants d'âge de scolarisation du primaire et même au-delà affirme ses résultats de recherche.

Ylassa (2023), relève aussi d'après ses études menées au Nord du Bénin plus précisément à Perma que les principales causes ou incitations qui justifient la pratique et la présence massive des enfants dans l'exploitation artisanale de l'or sont essentiellement d'ordre

socio-économique (la pauvreté, le chômage, des besoins d'amélioration des conditions de vie, la contribution des charges familiales). Cette activité est génératrice de revenu permettant aux parents, aux enfants de se prendre en charge comme il se doit. Mais ils oublient de nombreux risques affectant leur santé, leur environnement, leur éducation et enfin leur bien-être social.

Ces résultats dans sa globalité viennent appuyer notre hypothèse, en l'occurrence, le facteur économique qui joue un rôle dévastateur en ce qui concerne l'éducation des enfants en âge de scolarisation du primaire dans des zones d'éducation prioritaire à l'instar de celle de l'Est du Cameroun. Mais nous relevons aussi un autre facteur influençant lui aussi l'éducation dans la commune de Bétaré-Oya, à savoir le faible niveau d'éducation des parents.

5.1.2. Faible niveau d'éducation des parents influençant la scolarisation des enfants

Au regard des réponses apportées par les données collectées, analysées et interprétées, les résultats de notre étude démontrent que le faible niveau d'éducation parental explique le choix et la présence massive des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or dans la commune de Bétaré-Oya. De nombreuses causes justificatives nous ont été données lors de nos entretiens du terrain telles que la perception de l'école par les parents, la volonté des enfants à travailler sur les chantiers miniers d'exploitation artisanale, la manifestation du non regret des enfants sur les sites miniers, l'idée impossible d'un retour des enfants à l'école.

Les parents perçoivent négativement l'école dans la commune de Bétaré-Oya, raison pour laquelle ils pensent que celle-ci est sans importance pour l'avenir de leur progéniture. En effet, certains enfants interprètent ce que pensent leurs parents de l'école. Ils affirment que l'école est une perte de temps et qu'au final ne servira à rien à l'instar de donner un emploi rassurant à quelqu'un du jour au lendemain. Certains affirment même que si ça dépendait de leurs parents, on fermerait ces écoles car ce n'est pas cela qui résout les différents problèmes qu'ils rencontrent au jour le jour dans leurs quotidiens en termes de prise en charge journalière. C'est pourquoi les parents envoient leurs enfants travailler dans les sites miniers pour contribuer aux charges du ménage. Comme autre cause, nous avons la volonté des enfants à travailler dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale de l'or. Lors de nos entretiens avec nos participants, il nous a été avoué par l'immense majorité considère cette activité comme une aide inestimable qu'elle apporte dans leur quotidien rempli de misère, de tristesse, de peine sans solution. Les enfants ont manifesté leurs grés pour la pratique de cette activité. D'autre part, certains nous ont avoué que ce sont leurs parents qui les encouragent, les poussent dans cette activité car ils sont une main d'œuvre capitale de subsistance dans les ménages grâce à l'argent qu'ils vont gagner. Enfin d'autres ont affirmé qu'ils connaissent cette activité par cœur parce

qu'ils sont nés et ont grandi dans les chantiers miniers raison pour laquelle ils ne connaissent pas le chemin de l'école.

Quant à l'idée de savoir s'ils regrettent ou pas de leur choix, tous nos participants ont manifesté un non regret à leurs présences massives dans cette activité en donnant raison que si ce n'était pas grâce à cette exploitation artisanale de l'or, ils seraient tous morts de faim. Ils assument leur choix et disent faire avec ce qui se présente entre leurs mains comme opportunité économique leur permettant de survivre. À l'idée de savoir s'ils peuvent retourner à l'école, nous avons observé un refus catégorique d'un possible retour sur les bancs.

Ces résultats peuvent être expliqués toujours par la théorie de la rationalité limitée de Simon (1950), qui est très importante à notre étude dans la mesure où elle souligne que les individus prennent des décisions rationnelles mais dans un contexte d'information incomplète et des ressources limitées ne leur permettant pas de mesurer les conséquences de leur décision. C'est le cas des enfants d'âge de scolarisation du primaire dans la commune de Bétaré-Oya. Dans le cas de l'exploitation artisanale de l'or à Bétaré-Oya, la rationalité Simonienne nous permet de constater qu'à cause de la pauvreté, du manque d'autres opportunités de survie, de l'irresponsabilité parentale ou leur non prise en charge, les enfants sont attirés par le potentiel de gains conséquents qui se trouve dans cette activité d'orpaillage et grâce à cet argent, ils prennent soin d'eux, de leurs familles et participent aux charges des ménages. À l'idée de satisfaction, les enfants prennent des décisions sans penser aux nombreuses conséquences qui pourraient entourer leurs décisions en rapport avec leur vie, leur santé, leur environnement et enfin leur avenir. Tout ce qu'ils veulent, c'est une solution rapide aux maux qui minent leurs quotidiens, ils ne cherchent pas une solution optimale mais ils se limitent à la première possibilité qu'ils jugeront satisfaisante.

Cette théorie Simonienne nous permet aussi d'analyser l'influence négative du faible niveau de scolarisation des parents sur la vie des enfants, ce qui les amènent aussi à faire le choix sur l'exploitation artisanale pour leurs enfants plutôt que de les envoyer à l'école. Dans un contexte d'analphabétisme élevé où personne ne reconnaît la valeur de l'éducation, ils font un mauvais choix, un comportement inacceptable vis-à-vis de leurs décisions portant sur l'avenir de leurs enfants.

Pour Bourdieu et Passeron (1964), le niveau d'éducation parental est l'un des déterminants importants dans la reproduction culturelle au sens de l'éducation. Ils pensent que les parents qui ont fréquenté, c'est-à-dire ceux qui ont un niveau d'éducation élevé, sont ceux qui sont susceptibles de le transmettre à leurs enfants. En d'autres termes, ceux qui ont un niveau d'éducation faible sont moins susceptibles de pouvoir léguer cet héritage non reçu par

voix de non réception à leur géniteur, ce qui par la suite influencerait les chances d'inscription, de valorisation, du suivi et de la réussite scolaire des enfants dans son ensemble par les parents. Ils affirment que celui qui est passé à l'école possède un capital culturel (c'est-à-dire des connaissances, des valeurs, des compétences et des ressources culturelles) est plus susceptible de fournir à son enfant un environnement éducatif favorable, la chance de s'instruire d'où le résultat de leur réussite éducative dans la société. En revanche, celui qui est issu d'un ménage analphabète ou de faible niveau d'éducation, n'aura pas l'accès facile à l'éducation d'où la limitation de chance.

Namegabe Ntabe (2008), d'après ses études menées dans la province du Nord-Kivu plus précisément les cas des sous divisions de Goma, Masisi, Rutshiru et Butembo en République Démocratique du Congo, souligne que le facteur éducatif (s'expliquant par la méconnaissance de l'importance des études par les parents y compris les enfants) et le facteur économique (faible revenu des parents, l'exploitation des enfants par les parents, la pauvreté) influencent énormément l'éducation des enfants et ne leur donnent pas la chance d'être scolarisés pour leur avenir meilleur. A côté du facteur éducatif et économique, il a identifié d'autres facteurs qui sont aussi à l'origine de la non scolarisation ou de l'abandon scolaire des enfants dans ses sites d'études tels que le désengagement de l'État et de la non gratuité de l'étude, les guerres et l'insécurité généralisée, les causes culturelles, le nombre élevé des enfants dans des ménages, la discrimination du genre, les violences en milieu scolaire, l'insuffisance d'infrastructures scolaires, la longue distance entre l'école et le domicile des enfants. Cet ensemble de causes sont à l'origine du choix de la non scolarisation ou de l'abandon précoce des études par les enfants d'âge de scolarisation du primaire.

Ekango (2010), d'après ses études menées au Cameroun est parvenue à conclure de même que le niveau d'instruction du chef de ménage détermine la scolarisation de sa progéniture. Pour lui, l'éducation des parents est ce qui facilitera une acquisition du capital culturel par les enfants. Autrement dit, les enfants issus des ménages où le père ou la mère est allé à l'école, a reçu un héritage culturel de ses parents et pourra transmettre ce capital à ses enfants. *A contrario* les personnes non instruites ou ayant un faible niveau de scolarisation ont une forte propension à banaliser l'éducation et à ne pas assurer la scolarisation de leurs enfants.

Kihangi (2013), relève aussi, d'après ses études menées en République Démocratique du Congo plus précisément à Bisie, que le facteur éducatif est très significatif et non négligeable expliquant le choix et le travail des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or. Lorsque dans un ménage les deux parents n'ont aucune culture de l'éducation, ont un faible niveau de scolarisation ou n'ayant même jamais été à l'école, ils ont tendance à accepter et

favoriser les activités lucratives à l'exemple de d'orpaillage effectué par les enfants au détriment de leur éducation. Ils acceptent que les enfants passent du temps dans ces sites miniers artisanaux pour espérer avoir de l'argent rapidement et venir en aide aux différentes charges familiales. Il relève qu'en milieu rural paysan, la plupart des ménages sont découragés d'offrir une éducation à leurs enfants compte tenu des réalités qu'ils vivent. En dehors de ce facteur cité, il relève aussi d'autres facteurs pour expliquer cette présence massive des enfants d'âge de scolarisation du primaire dans les différents sites miniers d'exploitation artisanale de l'or tels que la pauvreté, le cadre informel des activités minières, le non-respect de l'âge minimum, l'ignorance des risques encourus, une main d'œuvre utile et moins chère. Ces facteurs cités limitent les chances des enfants à une éventuelle éducation possible.

Nous avons confirmé nos hypothèses de recherche à travers les données empiriques et les résultats des études antérieures confrontées à notre étude en abordant la même question. Mais notre travail ressort des limites et des pistes de recherche pour le futur.

5.2. LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'ETUDE

Notre étude nous ressort d'une part les limites et d'autres part les perspectives pour des recherches futures.

5.2.1. Les limites de l'étude

Nous pouvons dire que les limites d'une étude sont l'ensemble des bémols, des obstacles, aux défis et aux problèmes que le chercheur pourrait faire face pendant sa conception jusqu'à la réalisation de sa recherche. Notre étude présente des limites sur la langue de communication, la disponibilité des participants, les moyens financiers et méthodologique.

Étant dans un village où cohabitent des populations de différentes langues, nous avons eu des difficultés de compréhension car nous avons travaillé avec des enfants d'âge d'école primaire qui ne sont pas trop argumentatifs ni narratifs, raison pour laquelle la collecte de nos données nous a pris du temps et il n'a pas été facile de communiquer et de se comprendre. Nous avons été obligés de prendre un traducteur pour nous faciliter la tâche mais à un moment donné, il était aussi buté car la population de Bétaré-Oya est diversifiée en termes de culture, de langue. Nous avons eu recours à un deuxième traducteur qui maîtrisait minimum 04 langues locales, ce qui nous a permis la réussite de notre travail de collecte des données. Quant à la disponibilité des participants, nous avons observé des refus catégoriques, la non-participation de la majorité de nos enquêtés dans presque tous les chantiers d'exploitation artisanale de l'or où nous sommes passé. Chance pour nous, la rencontre d'un chef chantier avec qui nous avons dialogué en lui expliquant le dessein de notre venue dans leurs villages et qui nous a facilité la tâche. C'est grâce à lui que certains participants après les avoirs convaincus, et convaincus leurs parents,

ont accepté de participer à notre recherche. C'est la raison pour laquelle la taille de notre échantillon est réduite.

Les moyens financiers ont aussi été un frein à la réussite de notre étude car nous avons dû rémunérer le premier traducteur et le second traducteur (entré dans le jeu par sa compétence de multi linguiste local). Nous avons aussi relevé les frais de transport nous permettant d'entrer dans les villages lointains en visitant site par site pour la recherche de notre échantillon dont les coûts étaient extrêmement chers.

Nous notons aussi les difficultés d'ordre méthodologique, avec le souci du choix de la méthode appropriée ; la collecte et le traitement des données ; l'échantillonnage et la sélection des acteurs.

5.2.2. Les perspectives de l'étude

D'après les résultats obtenus de notre étude, il en ressort deux principaux facteurs expliquant le choix du travail des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or au détriment de leur éducation : le facteur économique et le faible niveau de l'éducation des parents. Cette étude grâce aux résultats escomptés apportera de nouvelles connaissances en Science de l'éducation sur la question de la scolarisation et la prise en charge des enfants dans des zones d'éducation prioritaire. Ayant mené notre étude dans la commune de Bétaré-Oya, nous relevons plusieurs perspectives ouvrant la voie à d'autres recherches à l'avenir : la consistance du gain journalier, la mixité de la méthode de recherche et la contextualisation de cette étude dans d'autres arrondissements ou régions du pays.

Tout d'abord, une étude approfondie peut-être menée sur le gain journalier reçu par les enfants après une longue journée de travail dans les chantiers miniers d'exploitation artisanale pour comprendre et analyser leurs choix. Durant nos entretiens sur le terrain, nous avons fait le constat selon lequel ce n'est pas uniquement les deux facteurs (pauvreté et faible niveau d'éducation parentale) qui expliquent le choix du travail des enfants dans les sites miniers au détriment de leur éducation. En effet, un autre facteur explicatif et motivateur du choix de cette activité est ressorti, en l'occurrence la consistance du gain financier journalier du travail reçu par enfant et dont la somme peut varier de tout un chacun et de jour en jour en comptant sur la chance et la forme du jour. Ce qui pourrait expliquer la présence massive des tous petits enfants dans ce milieu d'activité illégale.

Ensuite, ayant mené une étude purement qualitative, il serait conseiller de mener une étude mixte permettant d'avoir une vision d'ensemble et nuancée du phénomène étudié en facilitant la triangulation des données et en renforçant la valeur et la crédibilité des résultats, ce

qui pourrait permettre de répondre à des questions de recherches multiformes et multidimensionnelles.

Enfin nous avons uniquement travaillé dans la commune de Bétaré-Oya dans la région de l'Est Cameroun, il serait aussi nécessaire de diversifier ou d'élargir, la taille de l'échantillon pour la généralisation des résultats. De même, nous pouvons mener cette étude dans d'autres contextes géographiques du pays pour rendre compte de résultats similaires ou différents.

5.3. SUGGESTIONS

Arriver à la fin de notre recherche, nous avons trouvé très important de formuler quelques suggestions afin de lutter contre la non scolarisation, les abandons scolaires précoces, le désintéressement à l'éducation, la dévalorisation de l'éducation, l'exploitation des enfants d'âge scolaire dans cette activité très dangereuse de leur avenir pour enfin espérer un développement durable de tous les domaines dans notre société. Raison pour laquelle ces suggestions sont proposées à différents acteurs de notre société afin de trouver des solutions aux maux que vivent la population de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun. Pour cela, nous allons commencer ces propositions à l'État du Cameroun, ensuite aux autorités traditionnelles, enfin aux parents et aux enfants.

5.3.1. À l'État du Cameroun

Tout d'abord, nous reconnaissons avec sincérité et preuve les efforts du gouvernement Camerounais dans la promotion de l'accès à l'éducation, l'éducation pour tous sans exception, de sa gratuité au niveau fondamental et de sa qualité. Ne voulant pas peindre en noir la totalité des efforts fournis par le gouvernement du Cameroun, nous voulons juste marquer ces insuffisances ou ses limites afin de rechercher des solutions ensemble pour un avenir meilleur de notre système éducatif et de notre population entière. Nous proposons :

- L'adaptation d'un calendrier scolaire propre dans ce contexte d'étude
- Développer des approches d'apprentissage créatives
- L'orientation scolaire plus dans l'enseignement technique que général
- Multiplier les programmes de sensibilisation des enfants, des parents et de la communauté sur le bien-fondé de l'éducation pour leurs progénitures
- Accentuer et multiplier les programmes de sensibilisation des enfants, des parents et toute la communauté sur les impacts négatifs de l'orpaillage dans leur vie à court ou long terme
- Sensibiliser les enfants sur leur choix en leur montrant que le destin repose à l'école
- Améliorer le niveau de vie des populations, ce qui encouragerait les parents à inscrire et maintenir leurs enfants à l'école et prévenir ainsi les abandons scolaires précoces

- Renforcer les textes juridiques qui interdisent le travail des enfants dans les sites miniers d'exploitation artisanale
- Améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants, en particulier ceux des zones d'éducation prioritaire
- Contrôler et sanctionner les sites miniers d'exploitation où l'on retrouve des enfants d'âge scolaire
- Lutter contre le travail des enfants dans les sites miniers d'exploitation
- Faire établir un contrôle de sécurité et d'interdiction d'accès des enfants d'âge scolaire dans les sites miniers
- Veiller à ce que l'éducation de base soit réellement gratuite car elle ne l'est pas à cause des frais d'APE exorbitants et autres
- Sanctionner sévèrement les parents qui viennent avec les enfants d'âge scolaire ou qui encouragent les enfants dans cette activité dangereuse
- Offrir des opportunités d'emploi aux jeunes pour qu'ils ne perdent pas espoir dans l'éventuelle réussite en passant par l'école
- Offrir des formations professionnelles, de l'entrepreneuriat

5.3.2. Aux autorités traditionnelles

L'autorité traditionnelle est le garant de la tradition, du leadership basé sur les coutumes, les valeurs ancestrales d'une communauté à une autre. Comme rôle de ces autorités, c'est de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité entre ces peuples, la protection des traditions, la résolution des conflits et de justice et la protection de son peuple pour leur bien-être... Ceci dit, ils devraient :

- Faire des sensibilisations en différentes langues locales permettant à la population d'être notifiée sur ce projet passant par les chaînes de radio ou télévision locale si ça existe
- Sensibiliser les parents y compris les enfants sur l'utilité responsable ou les dépenses acceptables de cet argent gagné dans les chantiers miniers
- Que chaque chef puisse sensibiliser sa communauté sur les effets négatifs de l'exploitation artisanale de l'or sur la vie humaine
- Encourager et valoriser l'éducation des enfants
- Collaborer avec les autorités administratives pour renforcer la surveillance afin de limiter cette activité dangereuse dans la vie des enfants
- Avoir un comité de vigilance qui veillera sur le non accès des enfants dans les sites miniers

- Signaler aux autorités administratives les parents qui ne veulent pas envoyer les enfants à l'école

5.3.3. Aux parents

Les parents jouent le rôle du gardien, protecteur, du justicier, du conseiller pour le bien être de leur enfant. De ce fait, ils ont une lourde responsabilité dans la promotion de notre développement humain et social. C'est pourquoi ils devraient :

- Veiller à l'éducation des enfants
- Être responsable vis-à-vis de leur progéniture
- Sensibiliser ceux-ci sur le bien-fondé de l'école
- Empêcher les enfants de pratiquer des activités lucratives à bas âge
- Avoir un planning familial afin d'éviter d'avoir les enfants en désordre sans une assurance en termes de prise en charge de tous
- Sensibiliser les femmes sur le rôle primordial qu'elles peuvent jouer dans les ménages afin d'assurer l'éducation des enfants
- Amener les parents à combiner l'éducation moderne et celle religieuse ensemble pour le bonheur et la réussite sociale des enfants.

5.3.4. Aux enfants

- Sensibiliser les enfants sur l'utilisation responsable de l'argent gagné par cette activité
- Sensibiliser les enfants à l'importance de l'école comme facteur de réussite sociale
- Leur donner le goût de rester à l'école par une prise en charge convenable

Il était question pour nous dans ce dernier chapitre de discuter les résultats, faire des suggestions, donner les limites et les perspectives de notre étude pour l'amélioration de l'éducation des enfants d'âge scolaire dans la commune de Betaré-Oya. Tout d'abord, il ressort plusieurs résultats des études antérieures qui vont dans le même sens avec le nôtre en ressortant le facteur économique, le faible niveau d'éducation des parents et autres comme cause principale de la présence massive des enfants dans les sites miniers d'orpaillage. Ensuite nous avons fait des suggestions à l'État, aux autorités traditionnelles, aux parents et même aux enfants dans l'optique de la sensibilisation, de l'éradication du travail des enfants d'âge scolaire et la promotion de leur éducation pour un avenir meilleur dans notre société. Enfin nous avons ressortis les limites et les pistes d'éventuelles recherches futures toujours dans le dessein de rechercher des causes, évaluer des conséquences et rechercher des solutions pour ce phénomène dévastateur de la vie de nos enfants et de notre environnement scolaire dans la commune de Betaré-Oya.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En somme, il était question pour nous dans cette recherche d'identifier les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité aurifère au détriment de l'école par les enfants d'âge du primaire dans la commune de Betare-Oya à l'Est du Cameroun. Les constats empirique et théorique nous ont permis de poser une série de questions commençant par la principale et d'autres spécifiques. Comme question principale, nous l'avons posé comme suit : Quels sont les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité aurifère au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun ? De cette question principale, découle celles spécifiques à savoir : Les contraintes économiques des familles sont-elles la première cause de la présence des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or ? Le faible niveau d'éducation des parents favorise-t-il l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école ?

Pour répondre aux questions de recherche posé, une hypothèse principale a été formulée y compris d'autre spécifiques. Comme hypothèse principale, il en ressort que plusieurs facteurs contribuent de manière significative au choix de l'activité aurifère au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun. Comme hypothèse spécifique 1, les contraintes économiques des familles (pauvreté matérielle) sont la première cause de la présence des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or. Hypothèse spécifique 2, Le faible niveau d'éducation des parents favorise l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école. Afin d'atteindre notre dessein, nous avons comme objectif principal : Identifier les facteurs qui contribuent de manière significative au choix de l'activité aurifère au détriment de l'école par les enfants dans la commune de Bétaré-Oya à l'Est du Cameroun. Comme objectif spécifique 1, nous allons analyser les contraintes économiques des familles comme la cause majeure de la présence des enfants dans cette activité d'exploitation artisanale de l'or. Comme objectif spécifique 2, on va décrire le faible niveau d'éducation des parents favorisant l'activité d'exploitation artisanale de l'or au détriment de l'école.

Pour trouver des réponses à nos interrogations, nous nous sommes appuyés sur l'exploitation documentaire portant sur des études traitant du lien entre la scolarisation et l'orpaillage afin d'avoir ample information sur notre problématique puisque nous venons dans un monde trop vieux de recherche. Les résultats des études précédentes nous ont donné plusieurs facteurs explicatifs qui sont à l'origine du choix et la présence massive des enfants dans l'activité d'exploitation artisanale de l'or au prix de leurs éducations. Nous relevons le

facteur économique, éducatif, politique, religieux, démographique, culturel etc. Tous ces facteurs concourent aux obstacles de la scolarisation des enfants d'âge d'éducation fondamentale.

Une théorie nous a aidé à éclairer notre travail, à savoir : la théorie de la rationalité limitée Simonienne (1950). Cette théorie nous a permis de faire le lien du choix de l'exploitation artisanale de l'or, le travail des enfants aux prix de leurs éducations dans la commune de Bétaré-Oya.

Pour passer aux vérifications de nos hypothèses émises en avance, nous avons opté pour la méthode qualitative dans notre chapitre de méthodologie. Grâce aux entretiens semi-directifs auprès de nos 14 participants, nous avons pu collecter nos données sur le terrain. Le chapitre quatre a été consacré à la présentation, analyses et interprétation des résultats de notre étude. L'analyse des contenus thématiques est ce qui nous a aidé à identifier des thèmes et des sous-thèmes pour notre étude afin de bien les analyser et les interpréter. Quant au cinquième et dernier chapitre de notre étude, elle a été le lieu consacré à la discussion de nos résultats avec ceux des études antérieures en les confrontant et voir s'ils sont en convergence ou en divergence. Il en est sorti que nos résultats sont en convergence avec des études antérieures. En dernier lieu, nous avons fait des suggestions en premier à l'État du Cameroun, aux autorités locales, aux parents et aux enfants dans le but de l'amélioration des conditions éducatives de ces enfants en les interdisant les travaux dans les sites miniers d'exploitation. Il ressort les limites et perspectives de l'étude pour des éventuelles recherches dans l'avenir. Étant donné que notre étude est purement qualitative, une étude mixte serait envisageable sur un plus grand échantillon afin de généraliser les résultats.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Affessi, A. S., Koffi, K.G.J.C. et Sangaré, M. (2016). Impact sociaux et environnementaux de l'orpaillage sur les populations de la région du Bounkani, Côte d'Ivoire. *European Scientific Journal*, 12(26), 288-305. <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n26P288>
- Atonang Dongmo, M. J. (2023). *Caractérisation des apports en mercure dans le bassin du Lom : Cas de Bétaré-Oya*. [Mémoire de master, Université de Liège]. <http://hdl.handle.net/2268.2/16609>
- Banque Mondiale. (1988). L'éducation en Afrique Subsaharienne : Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expérience, Washington, DC
- Baux, S. et Pilon, M. (2002). *L'offre et la demande d'éducation primaire à Ouagadougou : Un État des lieux*. IRD. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers13-05/010057832.pdf
- Begniam, C.A.L.K. (2023). *Éducation inclusive et insertion scolaire des jeunes filles musulmanes de l'arrondissement de Yaoundé II*. [Mémoire de master, Université Yaoundé II]. https://dicames.online/jspui/bitstream/20.500.12177/11545/1/FSE_MEM_BC_23_1160.Pdf
- Bella Atangana, M. S. (2019). *Réhabilitation d'un site minier dégradé du secteur de Bétaré-Oya Est Cameroun* [Mémoire de master, Université de Liège et l'Université catholique de Louvain].
- Biock Etoua, A.J. (2019). *La scolarisation de la jeune fille dans les zones rurales du Sud Cameroun : Cas de Biwong-Bulu 1954-2017*. [Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé 1]. <https://dicames.online/jspui/handle/20.500.12177/4952>
- Bohbot, J. (2017). L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour la population, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées. *EchoGeo*, 42. <https://journals.openedition.org/echogeo/15150>
- Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 84(4), 2-31. <https://doi.org/10.3917/arss.p1990.84n1.0002>.
- Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1964). *Le sens commun. Les Héritiers : Les étudiants et la culture*. Minuit.
- Centre national de recherche textuel et lexical. (2012). *Enfant*. Dans le dictionnaire centre national de recherche textuel et lexical.

- Cissé, F. B. (2019). *Etude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en République de Guinée : cas de la préfecture de Siguiri* [Mémoire de master, Université du Québec à Montréal].
- Commune de Bétaré-Oya. (2018). *Plan communal de développement de Bétaré-Oya*.
- Cyert, R. M., & March, S.G. (1963). *A Behavioral theory of the Firm*. Prentice Hall.
- Denda, Y. (2023). *Analyse des risques sanitaires et des conflits liés à l'exploitation artisanale de l'or à Perma, Nord Benin*. [Mémoire de master, Université De Namur].
https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/18897/7/TFE_Ylassa_Djenda_VF1.pdf
- Diagne, A. (2010). Pourquoi les enfants africains quittent-ils l'école ? Un modèle hiérarchique multinomial des abandons dans l'éducation primaire au Sénégal. *Revue d'analyse économique*, 3(86), 319-354. <https://doi.org/10.7202/1003526ar>
- Diaz Olvera, L., Plat, D. et Pochet, P. (2010). À l'écart de l'école ? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry. *Revue Tiers Monde*, 202(2), 167-183.
<https://doi.org/10.3917/rtm.202.0167>.
- Dumas, C., Lambert, S. (2006). *Trajectoires de scolarisation et de travail des enfants au Sénégal*. Organisation internationale du travail.
<https://researchrepository.ilo.org/esploro/outputs/report/Trajectoires-de-scolarisation-et-de-travail/995331466302676>
- Ekango Epon, J. (2010). *Évolution et déterminant de la scolarisation des enfants au Cameroun entre 1991 et 2004*. [Mémoire de master, Université de Yaoundé II].
http://www.cepdep.org/ireda/inventaire/ressources/ekango_2010.pdf
- Feuzeu, F. (2021). Les problèmes de l'éducation en zones rurales. Une approche empirique pour l'intellection des pesanteurs du système éducatif Camerounais. *International multilingual journal of science and technology*, 6(4), 2993-3007.
<http://www.imjst.org/wp-content/uploads/2023/02/IMJSTP29120468.pdf>
- Feuzeu, F. (2022). Le développement durable dans le secteur de l'éducation en zones rurales : Enjeux, défis et perspectives d'action. *International multilingual journal of science and technology*, 7(12), 5768-5783. <http://www.imjst.org/wp-content/uploads/2022/12/IMJSTP29120793.pdf>
- Feuzeu, F. (2024). L'impunité : Fondement métastatique des dérives observables dans le secteur de l'éducation au Cameroun. *International multilingual journal of science and technology*, 9 (3), 7150-7180. <https://www.imjst.org/wp-content/uploads/2024/03/IMJSTP29120996.pdf>

- Fonds des nations unies pour l'enfance. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.
<https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant>
- Fonds des nations unies pour l'enfance. (2011). *Rapport annuel de l'UNICEF*.
<https://www.unicef.fr>
- Fortin, M. F., Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche. Méthode quantitative et qualitative (3^e). Université du Québec.
- Goh, D. (2016). L'exploitation artisanale de l'or En Côte D'ivoire : la persistance d'une activité Illégale. *European Scientific Journal*, 12(3), 18-36.
<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n3p18>
- Golaz, V., Boly, S., Coulibaly, A., Barry, A.O., Boly, D., Kakuba. C., Rakotomanana, F., Ravelo, A., Delaunay, V. et Marcaux, R. (2019). *La non-scolarisation des enfants en Afrique : une analyse des effets de contexte* [Poster]. Colloque international « Enjeux démographiques en Afrique. L'apport des données de recensement et d'état civil » (projet Demostaf), Aubervilliers, France. <https://hal.science/hal-02548708>
- Human Rights Watch (2011). *Un mélange toxique : Mercure et orpaillage au Mali*.
<https://www.hrw.org/fr/report/2011/12/06/un-melange-toxique/travail-des-enfants-mercure-et-orpaillage-au-mali>
- Institut national de la statistique du Cameroun. (2022). *Chiffres et indicateurs clés de l'éducation et de la formation au Cameroun*. <https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/12/Synthese-des-chiffres-cles-de-l-education-et-de-la-formation-2022-VF-13.11.2023.pdf>
- Keita, M. (2014). Pauvreté et arbitrage entre scolarisation et travail des enfants au Mali. *CERDI*, 1 (18), 1-46. <https://shs.hal.science/halshs-01064821>
- Kihangi, K.P. (2013). *Travail des enfants dans le site minier d'exploitation artisanale de Bisie en territoire de Walikale : Une crise oubliée en république démocratique du Congo*. Bedewa. https://ipisresearch.be/wp-content/uploads/2013/11/20130826_Walikale.pdf
- Kobiané, J.F. (2007). De la campagne à la ville, constances et différences dans les déterminants de la scolarisation des enfants au Burkina Faso. Dans F. Comparé, M. Comparé, M.F. Lange et M. Pilon (dir.), *La question éducative au Burkina Faso, Regards pluriels* (pp. 121-144). CNRST. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-11/010045333.pdf
- Koffi Gnamien, J.C.K., Konan, K., Toh, A. et Yapi Chiadon, M.E.D. (2023). Prolifération de l'orpaillage clandestin dans la zone de Kolodio Bineda dans la région du Bounkani au Nord-Est de la Côte d'ivoire : Entre la lutte contre la crise de l'emploi et la précarité

- de vie des populations. *European Scientific Journal*, 19 (11), 137-162.
<https://doi.org/10.1944/esj.2023.v19n11p137>
- Konkobo, H.M. et Sawadogo, I. (2020). *Exploitation minière artisanale et semi-mécanisée de l'or au Burkina Faso : Les acteurs.trice.s de la chaîne opératoire, leur vécu quotidien et leurs perceptions des tentatives actuelles d'encadrement et de formation*. GLOCON Country report, 5, 1-39. <https://doi.org/10.17169/refubium-27230>
- Kouagheu, J. (2016). *Au Cameroun, avec les enfants chercheurs d'or de Bétaré-Oya*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/11/au-cameroun-avec-les-enfants-chercheurs-d-or-de-Betaré-Oya_4845234_3212.html
- Lange, M. F. (2003). L'effectivité du droit à l'école en Afrique : les lieux du non-droit. Dans G. Hénaff et P. Merle (eds.), *Le droit et l'école : de la règle aux pratiques* (pp. 201-213). Presses Universitaires de Rennes. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/2024-03/010031625.pdf
- Legendre, R. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation. Montréal : GUÉRIN.
- Mace, G., Petry, F. (2017). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* (3^e). Puf.
- Makal, L. et Kantenga, D. (2018). La protection des enfants de l'exploitation minière artisanale dans la province du Lualaba : Analyse des mécanismes et des pistes de solution. *Kas African Law Study Library*, 5, 402-420. <https://doi.org/10.5771/2363-62-62-2018-3-402.am>
- Mama, A., Alassane, A. Traoré, F.M., Sinsin, A.B. et Bogaert, J. (2020). Fragmentation du paysage naturel au Mali : Cas des sites d'orpaillage de la préfecture de Kangaba. *Environnement et Dynamique des sociétés*, 2, 9-26. https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/288443/1/mama_eds_2020.pdf
- Mapto Kengne, V. (2011). *Les filles sur le chemin de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : analyse de leurs trajectoires, représentations sociales de l'écoles et résilience à travers leurs récits biographiques* [thèse de doctorat, Université de Montréal].
- Mbwassak, R. (2024). L'éducation dans la région de l'Est-Cameroun : enjeux, défis et perspectives. *Lakisa*, 4(7), 87-89. <http://www.lakisa.larsced.cg/index.php/lakisa/article/view/153/100>
- Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable. (2016). *Loi n°2016/017 du 14 Décembre 2016 portant code minier*. <https://minepded.gov.cm/wp-content/uploads/2020/01/Loi-N%C2%B02016-017-du-14-d%C3%A9cembre-2016-portant-Code-Minier-EXTRAIT.pdf>

- Ministère de l'éducation de base du Cameroun. (2021). *Rapport d'analyse des données de la carte scolaire et d'alphabétisation*. https://ins-Cameroun.cm/wp-content/uploads/2023/06/Rapport-Analyse-2019-2020_finalise.pdf
- Mokam, S., Aurelie, B. et Tsikam, M. (2016). *Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, Région de l'Est Cameroun*. Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), Centre d'Excellence pour la Gouvernance des Industries Extractives en Afrique Francophone (CEGIEAF). https://ucac-icy.net/demo/wp-content/uploads/2017/12/impact_exploit_artisanale_or.pdf
- Muchielli, A. (2004). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. *UQAM*, (1), 7-40.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en science sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'Harmattan.
- N'Guia, C-J. (2022). *Déterminant de la persistance de l'orpaillage artisanal clandestin dans les localités de Tengrela et de Grand-Zattry, (côte d'ivoire)*. *Revue Ivoirienne des sciences historiques*, (11), 102-122. ISSN2520-9310
- Namegabe Ntabe, E. (2008). *Rapport de l'étude sur les causes des abandons scolaires et de la non scolarisation des enfants dans la province du Nord-Kivu (cas des sous divisions de Goma, Masisi, Rutshuru et Butembo)*. Unicef Goma. <https://hal.science/hal-00872448/>
- Nations Unies. (1966, 16 décembre). Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. UNESCO.
- Nations Unies. (1990, 30 décembre). Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement de l'enfant. Sommet mondial pour les enfants. UNESCO.
- Nations Unies. (2015). Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030. Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. UNESCO.
- Nganawara, D. (2016). *Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : Une analyse à partir du recensement de 2005*. Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone. https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/rr_odsef_scolarisation_cameroun_final.pdf
- Noumba, I. (2008). Un profil de l'abandon scolaire au Cameroun. *Revue-d'économie-du-développement*, 1(16), 37-62. <https://doi.org/10.3917/edd.221.0037>

- Ntape, E. J. (2021). Les enfants délaissent l'école dans les villages miniers du Cameroun. *Revue de recherche en éducation*, 12(2), 34-47.
- Ntouda Betsogo, J. (2011). *Travail des enfants et abandon scolaire au Cameroun*. [Mémoire de master, Université de Yaoundé II]. https://ireda.ceppe.org/inventaire/ressources/ntouda_betsogo_2011.pdf
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2015). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2015*, Unesco, Paris
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2024). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024/5, Leadership dans l'éducation : diriger pour apprendre*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000393186>
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2020). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation : inclusion et éducation : tous sans exception*. <https://unesdoc.unesco.org>
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (2000, 26-28 avril). Forum mondial sur l'éducation : Cadre d'action de Dakar : Éducation pour tous : tenir un engagement collectif. UNESCO.
- Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (1960, 14 décembre). *Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement*. UNESCO.
- Organisation des nations unies. (1948, 10 décembre). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. UNESCO
- Organisation internationale du travail. (2004). « Le travail des enfants : Un manuel à usage des étudiants », Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), Genève suisse 312p.
- Organisation internationale du travail. (2020). Exécution du programme de l'OIT 2020-21. <https://www.ilo.org>
- Organisation mondiale de la santé. (2017). *Rapport mondial de suivi : la couverture-santé universelle*. <https://apps.who.int/iris>.
- Ouedraogo, I. et Ouedraogo, O. (2019). Proximité géographique entre école et site d'orpaillage : un facteur perturbateur de la scolarisation. *Revue semestrielle de la recherche*, 35(2), 1-27. https://revuesciences-techniquesburkina.org/index.php/lettres_sciences_sociales_et_hum/article/view/342
- Paillé, P. Mucchielli, A (2008). L'analyse thématique. *Revue française de méthode sociologique*, 34, 5-36.

- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherché en sciences sociales*. Dunod.
<https://archive.org/details/manuelderecherch0000raym>
- République du Cameroun (2001). *Loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier*.
<https://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr39391.pdf>
- République du Cameroun (2005). *Décret n°2005/140 du 25 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'éducation de base*.
<https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/d%C3%A9cret-n%C2%B0-2005140-du-25-avril-2005-portant-organisation-du-minist%C3%A8re-de-leducation-de-base>
- République du Cameroun (2018). *Décret n°2018/794 du 18 décembre 2018 portant ratification de la convention de Minamata sur le mercure*.
<https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/3249-decret-n-2018-794-du-18-decembre-2018-portant-ratification-de-la-convention-de-minamata-sur-le-mercure-adoptee-le-10-octobre-2013-a-kumamoto-japon>
- République du Cameroun. (1996). *Constitution de la République du Cameroun*.
- République du Cameroun. (1998). *Loi n° 1998 /004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun*.
- République du Cameroun. (2004). *Loi n° 2004/022 du 22 juillet 2004 portant l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun*.
- République du Cameroun. (2019). *Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées*.
- Sangaré, O., Mundler, P. et Ouedraogo, L.S. (2016). Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpaillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso. *Revue Gouvernance*, 13(2), 53-73. <https://doi.org/10.7202/1039240ar>
- Sangli, G., Ouattara, B., Ameko, Azianu. K. et Ouedraogo, M. (2022a). Femmes et fréquentation des sites d'orpaillage au Burkina Faso : Un aperçu des perceptions de la communauté. *Revue internationale Dônni*, 2(2), 249-257. <https://hal.science/hal-04319808/document>
- Sangli, G., Ouattara, B., Ameko, Azianu. K. & Ouedraogo, M. (2022). Les dessous de la présence des enfants sur les sites d'extraction artisanales de l'or dans les zones rurales au Burkina Faso. *Revue Nigérienne des sciences sociales, Revue internationale*, 004, 102-120.
- Sanoussi, A.A. (2020). *Évaluation des impacts de l'exploitation de l'or sur le site d'orpaillage de Komabangou (Liptako, NIGER)*. [Mémoire de master, Université de Liège, Université catholique de Louvain].

https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/10102/4/Memoire_ABDOU_AMADOU_Sanoussi_s196735.pdf

- Scott, J. W. (1986). Gender: A useful category of historical analysis. *American Historical Review*, 91(5), 1053-1075. <https://genderstudiesgroupdu.wordpress.com/wp-content/uploads/2014/07/scott-gender.pdf>
- Sène, A. et El Hadji Faye, A. (2023). L'Afrique face aux défis de l'exploitation des ressources naturelles : De l'aliénation des enfants à la dégradation des sols par l'orpaillage dans la localité de Bantaco au Sud-Est du Sénégal. *Revue de l'Acaref, Collection recherche & Regards d'Afrique*, 2(5), 11-30. <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/10/Abibe-SENE.pdf>
- Simon, H. A. (1957). *Administrative Behavior : A study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations* (3rd ed.). New York : Macmillan.
- Soko, C. (2019). L'économie minière de l'orpaillage artisanal dans les sociétés post-conflit : jeux des acteurs et enjeux de développement et de coopération internationale. Étude de cas en Côte d'Ivoire. *Revue Organisations & territoires*, 28(1), 61-79. <https://doi.org/10.1522/revueot.v28n1.1023>
- Touré, Y.E.J. (2017). Représentation sociale de la scolarisation dans les régions de Boudoukou en Côte d'Ivoire. *Lettres, Sciences sociales et Humaines*, 33(2), 45-59. https://revuesciencetechniquesburkina.org/index.php/lettres_sciences_sociales_et_hum/article/view/314
- Traoré, A. B. (2022). Impact socioéconomique de l'orpaillage dans le cercle de Kenema au Mali. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics*, 3 (1-2), 251-268. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5914551>
- Traoré, I.S. et Lauwerier, T. (2020). Les écoliers sur les sites d'orpaillage au Mali : Une des niches de la déperdition scolaire. *Mondes en développement*, 191(3), 137-151. <https://doi.org/10.3917/med.191.0137>.
- Van der Maren, J.M. (2003). *La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.maren.2003.01>.
- Van Der Maren, J-M. (2004). Méthode de recherche pour l'éducation. Éducation et formation. Fondement. (2^e). Presse de l'Université de Montréal.
- Voundi, E., Mbevo Fendoung, P., Essigie Emossi. P. (2019). Analyse des mutations socio-environnementales induites par l'exploitation minière à Bétaré-Oya, Est-Cameroun. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 19(1), 1-27. <https://doi.org/10.4000/vertigo.24329>

- Yaro, Y. (2011). État des connaissances sur l'orpaillage et ses impacts sur la scolarisation au Burkina Faso. GEMDEV. <https://www.gemdev.org/wp-content/uploads/2018/12/Yacouba-Yaro-GEMDEV-web-1.pdf>
- Yom, J. et Fontar, B. (2019). Inégalités éducatives socio-scolaires dans les territoires ruraux Camerounais. Le cas de l'arrondissement de Bot-Makak. Dans I. Danic, B. Fontar, A. Grimault Leprince A., M. Le Mentec et O. David (dir.), *Les espaces de construction des inégalités éducatives* (pp. 49-66). Presses Universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.150747>.
- Zalle, T. (2017). *Influence de l'exploitation minière sur les conditions de vie des populations des zones minières au Burkina Faso*. [Mémoire de master, Université Nazi Boni]. <https://www.beep.ird.fr/greenstone/collect/upb/index/assoc/IDR-2017-ZAL-INF/IDR-2017-ZAL-INF.pdf>
- Zidnaba, I., Millogo, A.A. et Korogo, S. (2024). Impact de l'orpaillage sur la santé de la population dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. *Lettres, Sciences sociales et Humaines*, 36(1),113-137. https://revuesciencetechniquesburkina.org/index.php/lettres_sciences_sociales_et_hum/article/view/1413
- Zongo, B.M.A. (2015). *Abandon en milieu scolaire ou en formation professionnelle des enfants autrefois a risque ou astreints au travail des enfants dans les champs de coton et les sites d'orpaillage*. [Rapport de stage, licence de statistique et d'informatique, Bobo-Dioulasso). https://bibliovirtuelle.unaziboni.bf/biblio/opac_css/docnume/st/bio/UFRST-2015-ZON--ABA.pdf
- Zongo, T. et Some, S.S.S.L. (2022). Intervention des ONG dans la lutte contre le travail des enfants dans les sites d'orpaillage et situation sécuritaire dans la province du Sanmatenga : Quel bilan ? *Revue internationale Dónni*, 2(2) ,168-177. https://revuedonni.wordpress.com/wp-content/uploads/2023/02/13-4-dr-zongo-some.onl_.pdf

ANNEXES

Annexe 1 : autorisation de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I <i>The University of Yaoundé I</i> *****	S  F E	RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN Republic of Cameroon ***** Paix - Travail - Patrie <i>Peace - Work - Fatherland</i> *****
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION <i>Faculty of Education</i> *****		
DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET EVALUATION <i>Department of Curriculum and Evaluation</i>		
N° <u>503</u> /25/D-FSE/CD-CEV		
LE DOYEN <i>The Dean</i>		Yaoundé, le 9 JUL 2025

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **MFONTE FIFEN Abbas Tajoudine**, Matricule **22W3343**, est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Département **CURRICULA ET ÉVALUATION**, Spécialité : **ADMINISTRATION ET INSPECTION EN ÉDUCATION**.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du **Dr. MAPTO KENGNE Valèse**. Son sujet est intitulé : « **Scolarisation et exploitation artisanal de l'or à l'est du Cameroun : cas des enfants de la commune de Bétaré-Oya** ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherche.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est ~~delivrée~~ pour servir et valoir ce que de droit.


Dominique Komo
Le Vice-Doyen
Professeur Titulaire

Annexe 2 : guide d'entretien adressé aux enfants travailleurs dans les sites miniers d'exploitation artisanale

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
ET INGENIERIE EDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF SCIENCES OF
EDUCATION

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

Chère enfant, Bonjour/Bonsoir !

Je m'appelle **MFONTE FIFEN ABBAS TAJOUDINE**, étudiant à l'université de Yaoundé I, Faculté des Sciences de l'Education, département : CURRICULA ET EVALUATION, spécialité : ADMINISTRATION ET INSPECTION EN EDUCATION. Je mène une étude dont le thème est intitulé : « **Scolarisation et Exploitation artisanale de l'or à l'Est du Cameroun : cas des enfants d'âge du primaire dans la commune de Bétaré-Oya** ». Cette étude s'inscrit dans le cadre de la rédaction du mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du diplôme de Master 2 en Administration et inspection en éducation.

Je vous prie de répondre aux questions qui vous seront posées sans crainte car en répondant à ces questions, vous contribuerez d'une importance capitale à la réussite de notre étude qui n'a qu'un intérêt purement académique. Je vous garantis de la confidentialité et votre anonymat de ce qui sera dit entre nous.

- 1- Identité de l'enquêtée
- 2- Quel âge as-tu ?.....
- 3- Tu es de quel sexe ?.....
- 4- De quelle religion es-tu ?.....
- 5- Quel est le niveau de vie de votre ménage ?.....
- 6- Où vivez-vous ?.....
- 7- De quelle confession religieuse es-tu ?

THEME 1 : FACTEURS ECONOMIQUES

- 1- J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation artisanale que d'aller à l'école ?
- 2- Combien gagnes-tu par jour ? Et que fais-tu comme travail au chantier ?

- 3- Que fais-tu avec cet argent ?
- 4- Combien de temps faites-vous au chantier ?
- 5- Est-ce que tu es aise au chantier ?

THEME 2 : FAIBLE NIVEAU D'ÉDUCATION DES PARENTS

- 1- Tes parents ont-ils fréquenté ?
- 2- Quelle perception tes Parents ont de l'école ?
- 3- Est-ce que c'est toi qui a décidé d'aller travailler au chantier minier d'exploitation artisanale de l'or ?
- 4- Est-ce tu regrettes ce choix d'avoir laissé l'école ou de n'avoir jamais connue l'établissement scolaire ?
- 5- Est-ce que tu peux encore retourner à l'école ?
- 6- Avez-vous encore quelque chose à en ajouter ?

Merci pour vos contributions.

Annexe 3 : entretiens réalisés du 13 au 25 janvier 2025

E : Enquêteur

L : L

Date : 22-01-2025

Durée : 8'33

Sexe : féminin

Âge : 14 ans

Religion : Baya (animiste)

Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas été à l'école

Niveau de vie du ménage : pauvre

Lieu de vie : Notre maison est loin du chantier parce qu'on part de chantier en chantier si ça donne, on n'a pas de lumière ni de l'eau potable et nous vivons dans des maisons en terre.

E : Bonjour

L : Bonjour Monsieur

E : Comment vas-tu ? comment tu t'appelles ?

L : Je vais bien, je m'appelle L

E : Tu as quel âge ?

L : J'ai 14 ans.

E : J'aimerais savoir, pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

L : Je ne suis pas venue ici par ma volonté, c'est à cause de la pauvreté. J'ai décidé de venir travailler ici parce que je manque des moyens financiers, ma famille ne s'en sort pas et maintenant je dois aller au chantier chercher de l'argent pour venir nourrir mes parents et mes petits frères pour qu'ils puissent peut-être poursuivre leurs études car j'ai décidé de me sacrifier pour eux. Donc je pars au chantier, c'est pour chercher de l'argent pour que moi-même je dois prendre soin de moi et ma famille et aussi pour manger. C'est pour cela que je pars. Et des fois je pars avec ma mère pour aller chercher de l'argent parce que si on ne fait pas comme ça, on ne peut pas s'en sortir.

E : Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier ?

L : Oui c'est moi qui ai décidé d'aller travailler pour aider ma mère et mes frères et sœurs et pour manger et se soigner si on est malade.

E : Combien gagnes-tu par jour ?

L : Ce qu'on travaille ? je peux avoir mes 6 à 9 buchettes, je peux avoir mes 35000f et ça m'encourage de venir travailler encore chaque jour. Mais chaque jour ne paie pas toujours car ça dépend de comment tu as travaillé et la chance du jour aussi.

E : Que fais-tu de cet argent ?

L : J'aide ma mère avec pour manger et se soigner, j'achète mes habits de, je mange ce que je veux, j'achète mes chaussures, j'achète mes mèches, je mange la viande et je garde le reste.

E : Vous travaillez combien de temps par jour ?

L : Des fois on part très tôt à 6h le matin pour rentrer à 17h et quand on rentre, on cherche ce qu'on peut manger, on se lave et on dort pour se reposer et sortir encore le matin.

E : Est-ce que tu regrettes ton choix de venir travailler ici au lieu d'aller à l'école ?

L : Non je ne peux pas regretter puisque c'est ça qui nous fait vivre, c'est ça qui donne l'argent plus que l'école. J'ai des grands frères qui sont au quartier ayant fréquenté sans travail, ils viennent travailler aussi avec nous au chantier et si l'école était une bonne chose, est-ce qu'ils devraient revenir au village et travailler comme nous ? Non mais je pense que trop d'école-là ne sert à rien. C'est pourquoi ma part d'école c'est ici, chercher mon argent qui est mon avenir. Tu m'as dit que tu fréquentes aussi, tu es vieux et ne travaille pas il faut savoir que le temps passe hein ! L'argent que j'ai par jour c'est beaucoup mais toi tu es sur le soleil, tu n'as rien. Même si je veux aller à l'école, qui va payer mon école ? Personne, maman n'a pas l'argent. Et même si on me paye à l'école je ne peux plus rentrer là-bas parce que ce que j'ai par jour en travaillant ici est beaucoup et ça me suffit.

E : Est-ce que le travail au chantier est facile ?

L : Non ce n'est pas facile, ça fait une semaine que nous sommes ici sans rentrer à la maison. On n'a pas encore trouvé ce qu'on recherche donc on ne rentre pas encore. On dort ici et on travaille. Je casse les pierres, je puise l'eau, je lave le sable c'est difficile j'ai mal partout mais on fait avec.

E : Est-ce que tes parents ont fréquenté ?

L : Non, on travaille ensemble ici.

E : Ok merci pour cet entretien L.

E : Enquêteur

O : O

Date : 22-01-2025

Durée : 8'33

Sexe : féminin

Âge : 13 ans

Religion : chrétienne

Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas été à l'école

Niveau de vie du ménage : pauvres

Lieu de vie : Notre maison est loin des sites miniers d'exploitation, on n'a pas de lumière et on consomme l'eau de la source et nous vivons dans des maisons en terre.

E : Bonjour

O : Bonjour Monsieur

E : Comment vas-tu ?

O : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

O : Je m'appelle O.

E : Tu as quel âge ?

O : J'ai 13 ans.

E : J'aimerais savoir, pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

O : J'ai décidé de quitter l'école pour aller travailler au chantier parce que nous sommes nombreux dans notre famille et nous n'arrivons pas à bien manger. Mon père est un polygame qui a 3 femmes et ma mère est la troisième femme. Je suis l'aînée des enfants de ma mère et nous sommes au nombre de 6. Elle est encore enceinte d'un autre bébé qui va naître d'ici peu de temps. Lorsqu'on va travailler au chantier, on est au moins sûr de trouver de quoi manger le soir et faire manger aussi nos petits frères qui ne peuvent pas travailler déjà puisque papa des fois s'en va dans d'autres chantiers et peut faire des mois sans sortir et ne sait pas si on mange ou pas, car il dit que maman est là et elle va se battre pour nous nourrir. Nous allons travailler avec notre mère pour espérer avoir l'or, vendre et rentrer avec cet argent à la maison pour prendre soin de nous c'est pourquoi je n'ai plus le temps pour l'école, c'est ici la solution de notre vie.

E : Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier ?

O : Non parce que je pars au chantier depuis que je suis petite et maman m'a dit que comme je suis déjà grande je peux l'aider à s'occuper de nous et que si demain elle est morte je pourrai

très bien prendre soin de moi, mes frères et sœurs grâce à ce travail, c'est pourquoi elle m'a montré ce chemin.

E : Est-ce que tu regrettes ce choix de laisser l'école et travailler au chantier ?

O : Non parce que c'est ce qui nous donne à manger, nous soigne quand on est malade, occupe notre journée. Bref ce travail donne beaucoup d'argent.

E : Que faites-vous comme travail au chantier ?

O : On puise l'eau, on casse les cailloux, on lave le sable, on vend l'eau et on garde des petits enfants aussi et on nous donne de l'argent après.

E : Combien gagnes-tu par jour ? Et qu'est-ce que tu fais avec ?

O : C'est compliqué hein car je peux gagner 3000f la journée et d'autre fois 10.000f, 15.000f et même 25.000f la journée ça dépend. Il y a aussi des jours où on n'a rien. Si on ne trouve pas l'or, on ne me paye pas. Je viens au marché, j'achète mes habits, mes chaussures, mon pantalon cargo, je mange ce que je veux, je donne un peu à maman et je garde le reste.

E : Tes parents ont fréquenté ?

O : Non ils n'ont pas fréquenté, ils travaillent au chantier.

E : Tu es de quelle religion ?

O : La religion c'est quoi ?

E : Je demande si tu es musulmane ou chrétienne.

O : Je suis chrétienne

E : Le chantier est-il loin de la maison ?

O : On trouve les chantiers chaque jour, il y a à côté de la maison et ce qui est très loin aussi de la maison. On peut sortir tôt, on arrive à 8h ou 9 h au chantier mais quand c'est loin, on prend la moto pour partir et on dort là-bas.

E : ok merci.

E : Enquêteur
A : A
Date : 23-01-2025
Durée : 7'33
Sexe : masculin
Âge : 15 ans
Religion : chrétienne
Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas été à l'école
Niveau de vie du ménage : pauvre
Lieu de vie : Notre maison est loin du chantier parce qu'on part d'un chantier à l'autre si ça donne, on n'a pas de lumière et l'eau propre et nous vivons dans des maisons en terre.

E : Bonsoir

A : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

A : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

A : Je m'appelle A.

E : Tu as quel âge ?

A : J'ai 15 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

A : J'ai choisi de venir travailler au chantier parce que j'ai constaté que l'école ne sert à rien car j'ai des grands frères qui ont beaucoup fréquenté mais l'école ne leur a pas servi, les voilà au chantier à travailler comme nous qui n'avons pas leur niveau scolaire. Ils font aussi la chasse pour survivre. Régulièrement c'est celui qui fréquente qui vient demander de l'argent pour manger à celui qui se débrouille au chantier pourtant qu'il devrait être des exemples. Dis-moi qu'est ce qui peut encore me donner la force de partir à l'école pour devenir comme mes frères ? Non je ne peux pas mieux je me bats ici au chantier et j'ai mon argent.

E : Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier ou ce sont tes parents ?

A : C'est moi, parce que mon père me disait toujours qu'il n'a pas l'argent pour m'envoyer à l'école et j'ai choisi donc de partir travailler pour gagner ma vie.

E : Est-ce que tu regrettes le choix d'avoir laissé l'école et aller travailler au chantier ?

A : Non je ne regrette pas parce que si j'étais à l'école, je serais en train de perdre mon temps maintenant au lieu de venir travailler ici et avoir l'argent. Je me sens à l'aise au chantier, on dort même souvent là-bas, on a tout là-bas même la nourriture, on mange bien là-bas.

E : Est-ce que le travail est facile au chantier ?

A : Non le travail n'est pas facile mais nous sommes déjà habitués, on s'adapte comme on peut. Il est difficile parce que ça demande beaucoup de force, d'énergie et de résistance, ça fatigue beaucoup.

E : Combien gagnes-tu par jour et que fais-tu avec cet argent ?

A : Ça dépend. Je peux avoir 5.000f, 10000f et plus. L'autre jour j'ai eu 75000f parce que j'ai acheté un banco (un sac) de caillou à 30.000f et j'ai lavé et j'ai eu la chance de trouver l'or, c'est la chance car ce que Dieu te donne tu trouves, c'est la volonté de Dieu. On ne trouve pas l'or parce qu'on connaît ou on maîtrise comment creuser ou laver, non, on trouve par chance et que c'était écrit que tu devais trouver. Il y a aussi des jours où on travaille mais on trouve peu ou même on ne trouve pas l'or et on rentre à la maison. Le mois passé j'ai acheté un banco à 30000f après lavage j'avais seulement le bénéfice de 10.000f donc j'avais plutôt perdu. Quand j'ai mon argent, on boit avec, on mange ce qu'on veut, on achète les habits, on fait la fête, on achète les ballons, on donne un peu à la famille et on fait le projet de construire notre maison.

E : Est-ce que tes parents ont fréquenté ?

A : Mes parents ? non ils n'ont pas fréquenté, ils travaillent l'or.

E : Si on te demande de rentrer à l'école et continuer tes études, accepteras-tu ?

A : Jamais je ne peux pas. L'école ne donne rien, ça ne peut pas me donner l'argent que je gagne par jour. À quoi ça sert de rentrer à l'école ? Regarde le monsieur en tricot noir, là, c'est un enseignant, il dit qu'il travaille et on ne lui paye pas depuis 4 mois à l'école, son patron dit qu'il n'a pas encore l'argent pour lui payer le voilà en train de travailler avec nous au chantier. Et qu'est ce qui peut encore me donner la force d'aller fréquenter pour après devenir comme lui un jour ? Non ça jamais, mieux je viens directement travailler ici et avoir mon argent pour faire de ma vie ce que je veux.

E : ok merci pour cet entretien bonne soirée.

E : Enquêteur

T : T

Date : 23-01-2025

Durée : 8'33

Sexe : féminin

Âge : 13 ans

Religion : chrétienne

Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas été à l'école

Niveau de vie du ménage : pauvre

Lieu de vie : Nous vivons dans une maison en terre ayant un peu de ciment, nous sommes loin des chantiers où on travaille l'or et nous y allons des fois à pieds et par moto pour être matinal.

E : Bonsoir

T : Bonsoir Monsieur.

E : Comment vas-tu ?

T : ça va très bien.

E : Comment tu t'appelles ?

T : Je m'appelle T.

E : Tu as quel âge ?

T : J'ai 13 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

T : j'ai choisi de venir travailler ici et ne pas partir à l'école parce que l'école était un peu dure avec moi, j'ai décidé d'aller aider mes parents au chantier où on creuse l'or. Il y a aussi que des fois l'école était fermée, par exemple quand le directeur ou les enseignants ont voyagé ou se sont absentés. J'étais à la maison et pour ne pas rester sans rien faire, mes parents m'ont demandé un coup de main au travail d'or pour espérer prendre soin de nous comme il le faut.

E : Entre aller à l'école et aller travailler au chantier, qu'est-ce que tu préfères ?

T : Sans vous mentir, c'est aller travailler au chantier que je choisirai parce que là-bas il y a de l'argent, chacun fait comme il veut, mange ce qu'il veut, boit ce qu'il veut et achète ce qu'il souhaitera avec son argent gagné au travail. Or qu'à l'école, on enseigne en langue que je ne comprends même pas. Des fois, l'enseignant me pose la question que je ne comprends pas d'abord et pour ne pas rester sans parler pour éviter la chicotte, je réponds par un oui ou un non en attendant si la suite sera favorable ou non. Pour aller à l'école, on me donnait l'argent rarement et même quand on donnait, c'était combien ? Ça pouvait être quelque chose comme 200f au trop 500f et ce n'était pas suffisant. Même quand on donne un devoir à faire à la maison, personne ne peut m'aider car personne n'a fréquenté et c'est pénible. C'est pourquoi mon choix

porte et porterai toujours sur le travail au chantier même si on me posait la question 1000 fois, je répondrais toujours que c'est le travail de l'or qui est la solution à tous les problèmes de notre village car l'histoire de l'école, c'est un frein.

E : J'aimerais savoir si tu te sens à l'aise au chantier ?

T : Je me sens très bien au chantier parce que l'argent entre à tout moment et je mange bien.

E : Est-ce que le travail du chantier est facile ou difficile ?

T : Le travail n'est pas facile parce que c'est trop épuisant toute la journée à puiser de l'eau, laver le sable ou les cailloux, à creuser aussi la terre et effectuer des commissions des grands frères et parents. C'est pourquoi quand je rentre à la maison, tout le corps me fait mal, même le dos, la main et les pieds mais je ne peux pas laisser ce travail.

E : Combien gagnes-tu par jour et que fais-tu avec cet argent ?

T : Par jour je peux trouver mes 3000f, 15000f, 25000f. Bref ça dépend des jours et les jours ne se ressemblent pas et qu'on n'oublie pas aussi qu'il y a des jours que ça ne donne pas aussi. Mon argent m'aide à acheter mes habits car par exemple les fêtes de décembre qui vient de passer c'est moi qui a acheté mes choses, aider mes parents et frères.

E : Combien de temps travaillez-vous au chantier ?

T : on travaille la nuit, en journée et des fois on dort au chantier

E : Est-ce que tes parents ont fréquenté ?

T : Non je vis avec mon oncle parce que je suis orpheline et mon oncle n'a pas fréquenté.

E : De quelle religion es-tu ?

T : De l'église catholique.

E : Dans quel style de maison vis-tu ?

T : Elle habite avec son oncle et sa maison est en terre avec un peu de ciment.

E : As-tu encre quelque chose à en ajouter ?

T : Non je pense que j'ai tout dit et merci.

E : Enquêteur
P : P
Date : 23-01-2025
Durée : 3'33
Sexe : féminin
Âge : 11 ans
Religion : chrétienne
Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas été à l'école
Niveau de vie du ménage : pauvre
Lieu de vie : Nous vivons dans une maison cimentée, nous avons la lumière et on achète de l'eau à boire à 100f le bidon de 20L.

E : Bonsoir

P : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

P : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

P : Je m'appelle P.

E : Tu as quel âge ?

P : J'ai 11 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

P : J'ai choisi de venir travailler ici et ne pas partir à l'école parce que je n'aime pas l'école. C'est le chantier qui donne de l'argent c'est pourquoi j'ai choisi de venir travailler l'or et maman me réveille souvent le matin pour que je parte avec elle.

E : Est-ce que tu regrettes ce choix ?

P : Non je ne regrette pas parce que ça donne beaucoup de l'argent.

E : Le travail est-il facile au chantier ? Si non, pourquoi ?

P : Oui quand on puise seulement l'eau et porter les enfants. Mais si c'est pour laver l'or, creuser, concasser les cailloux, c'est trop dur pour nous de travailler chaque jour.

E : Combien gagnes-tu par jour et que fais-tu avec cet argent ?

P : Des fois c'est 2000f, 3000f et 5000f par jour. Quand j'ai l'argent, j'achète mes choses avec et c'est maman qui garde toujours ce qui est beaucoup et me donne un peu seulement pour la nourriture.

E : Tes parents ont fréquenté ?

P : Non ils ne sont pas partis à l'école.

E : Ils ont un travail ?

P : Ils travaillent l'or.

E : Tu es de quelle religion ?

P : Je suis chrétienne parfois je pars à l'église et je vois mes amis là-bas.

E : Si on te demande de choisir entre rentrer à l'école et rester travailler au chantier que préférerais-tu ?

P : Je vais choisir le travail de l'or parce que je connais ce travail et quand je partais même à l'école, l'anglais était trop difficile et le français aussi. Quand je travaille l'or, j'ai mon argent et je mange ce que je veux, je n'ai plus faim depuis que je travaille là-bas.

E : ok merci.

E : Enquêteur
G : G
Date : 19-01-2025
Durée : 6'21
Sexe : masculin
Âge : 14 ans
Religion : chrétienne
Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas été à l'école
Niveau de vie du ménage : pauvre
Lieu de vie : Notre maison est en terre et on n'a pas de véritable eau à boire, on boit l'eau de la pluie.

E : Bonsoir

G : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

G : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

G : Je m'appelle G.

E : Tu as quel âge ?

G : J'ai 14 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

G : Parce que l'or donne l'argent que l'école, tu fréquentes et chaque jour ça ne donne rien, on finit par chômer avec les diplômes obtenus et qu'au final ça n'a servi à rien et on reste sur place. Or que si tu pars au chantier, même si c'est comment tu peux trouver quelque chose pour subvenir à tes besoins, au chantier on ne gaspille rien mais on rentre avec de l'argent. Or qu'à l'école on n'obtient rien comme bénéfice. Nous sommes au chantier ensemble avec nos grands frères qui ont fréquenté mais il ne sait rien faire c'est pourquoi nous sommes découragés. Même les enseignants nous retrouvent au chantier pour chercher de l'argent, ils enseignent mais on ne les paye pas mieux de venir travailler ici que de perdre le temps à l'école, c'est ça notre avenir. D'ailleurs même, c'est mieux d'aller au chantier car ça reste la solution à notre problème de pauvreté. Les parents disaient qu'avant même quand tu avais un petit CEP, tu trouvais facilement le travail et tu prenais soin de toi et ta famille et là l'école pouvait encourager quelqu'un. Mais maintenant, même si tu as le PROBATOIRE OU LE BAC, quoi comme diplôme, rien ne rassure que tu auras un petit travail. Mieux, si on fréquente pour avoir un travail demain, voilà donc le raccourci pour nous d'avoir directement de l'argent sans perdre trop de temps. C'est pour ça que ça nous encourage d'aller travailler dans les mines d'or car là-

bas il y a quelque chose pour nous, c'est là-bas notre avenir. Au chantier tu peux mieux aider tes parents qu'à l'école. Pour trouver le travail maintenant c'est trop difficile mieux d'aller travailler notre or.

E : Combien tu peux gagner au chantier par jour ? Et que fais-tu avec cet argent ?

G : Je peux gagner 20.000f voire plus car je suis souvent chanceux. J'aide mes parents avec, je peux les construire leur maison, les nourrir, prendre aussi soin de moi.

E : Est-ce que le travail est facile pour toi au chantier ?

G : Non il est difficile parce que les enfants meurent dans l'eau, les cailloux tombent sur nous, sur nos pieds, nos têtes en creusant. Bref il y a beaucoup de risque là-bas. Mais on n'a pas de choix on va sauf que faire avec parce que même l'État ne prend pas soin de nous, on meurt devant lui mais ce n'est pas son problème mais ce n'est pas bien ça, c'est vraiment mauvais. On rend grâce comme les mines d'or existent, sinon on devrait mourir de faim et on dit merci à Dieu de nous avoir donné ce travail d'or nous les noirs.

E : ok merci.

E : Enquêteur
N : N
Date : 19-01-2025
Durée : 6'21
Sexe : masculin
Âge : 14 ans
Religion : chrétienne
Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas fréquenté
Niveau de vie du ménage : pauvre
Lieu de vie : en ville on a une maison en terre mais ici on dort dans les petites maisons que vous voyez fabriquées avec les bambous et couvertes des plastiques.

E : Bonsoir

N : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

N : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

N : Je m'appelle N.

E : Tu as quel âge ?

N : J'ai 14 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

N : J'ai décidé de venir travailler ici et ne pas partir à l'école parce que je pense que l'école n'est pas ce qui va me donner à manger chaque jour ni me soigner si je suis malade. Déjà quand j'étais même à l'école c'était difficile pour moi car on mangeait à peine à la maison et pour nous payer l'école ce n'était toujours pas facile car mes parents n'avaient pas de l'argent. On me renvoyait parce que mes parents n'avaient pas encore payé mon école et à chaque fois c'était pareil, un jour à 10h sur le chemin de retour à la maison j'ai rencontré mes amis qui m'ont demandé de les suivre qu'ils partent travailler et que j'aurai de l'argent comme eux et nous sommes partis au chantier qu'on appelle Bouanto et arrivé là-bas, on a travaillé ensemble et le soir on m'a donné 5000f. Depuis ce jour, j'ai pris le goût de travailler et gagner de l'argent car j'étais déjà indépendant de mes parents et que je pouvais prendre soin de moi-même manger sans les avoir attendu sur quoi que ce soit.

E : Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier ou bien ce sont tes parents ?

N : C'est moi qui pars seul au chantier sans même l'avis de mes parents, vu que chacun se bat à son petit niveau et que chaque soir nous sommes réunis à la maison.

E : Combien gagnes-tu par jour ?

N : Ça dépend de chaque jour du travail. En saison de pluie, c'est souvent difficile parce que des fois vous commencez le travail tôt le matin et la pluie vient tout gâter en vous enlevant du travail et il y a des jours qu'on trouve l'or et des jours qu'on ne trouve pas. Je peux avoir les 5000f, 17000f etc. Bref ce que le bon Dieu me donne je lui dis merci.

E : Que fais-tu de cet argent ? Ne peux-tu pas rentrer et payer ton école avec cet argent ?

N : Avec cet argent, je prends soin de moi et de ma famille avec. Non je ne peux plus rentrer à l'école parce que je n'ai plus la tête à vouloir fréquenter mieux je me concentre à chercher de l'argent pour vivre comme je veux.

E : Est-ce que tu regrettes ce choix de ta vie ?

N : À mon avis je ne peux pas regretter ce choix parce que c'est ça qui me fait vivre y compris ma famille. Le mois passé maman était malade et c'est avec mon argent que je garde qu'on l'a amené à l'hôpital. Imaginez un seul instant que je n'étais pas aller me battre et avoir cet argent, qu'est-ce qu'on aurait pu faire de la situation ? Et si j'étais à l'école pour fréquenter, ça aurait apporté la solution à ma mère ? Je pense que non. Donc la mine c'est notre don de Dieu ici.

E : Le travail est-il facile pour toi là-bas ?

N : Non mais lorsqu'on travaille en équipe avec mes amis, ça part vite et on gagne aussi beaucoup d'argent, je me sens bien au chantier.

E : Qu'est ce qui est difficile au chantier ?

N : Ce sont les risques d'accident, des noyades, la terre qui tombe sur nous, le dur travail durant toute une journée.

E : si on te demande de choisir entre rentré à l'école et continué le travail au chantier, quel serait ton avis ?

N : Je sais que l'école est importante mais je choisirai de travailler ici pour avoir de l'argent chaque jour, c'est ça qui va me sortir de la pauvreté et c'est très rassurant et pratique or que l'école est une loterie en termes de réussite.

E : Est-ce qu'on vous interdit souvent d'entrer dans les trous pour creuser ?

N : Oui maman n'aime pas quand on entre dans les trous pour creuser mais si c'est ça qui donnera l'argent je n'ai pas d'autre choix que d'entrer creuser et espérer que tout ira pour le mieux.

E : Vous travaillez combien de temps par jour ?

N : On commence le matin et on rentre le soir mais il y a aussi des jours où je ne me sens pas bien et je rentre à la maison, soit je n'y vais pas je reste me reposer à la maison, je pense que c'est tout ce que je peux vous dire merci.

E : Merci beaucoup pour cet entretien.

E : Enquêteur
J : J2
Date : 25-01-2025
Durée : 5'24
Sexe : masculin
Âge : 15 ans
Religion : musulman
Niveau d'éducation des parents : ils n'ont pas été à l'école des blancs, mais ils ont fait l'école coranique
Niveau de vie du ménage : pauvre
Lieu de vie : Nous avons construit notre maison avec les briques de terre et une toiture en feuille de paille et nous y vivons. Mais ici au chantier, on dort dans des maisons fabriquées en bambous et couvert de plastique

E : Bonsoir

J : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

J : Je vais bien.

E : comment tu t'appelles

J : Je m'appelle J2.

E : Tu as quel âge ?

J : j'ai 15 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

J : je suis venu travailler ici parce que mes parents ne m'ont pas inscrit à l'école depuis que je suis né. Je connais seulement l'école Coranique qui m'a occupé depuis mon enfance jusqu'à maintenant. Nous allons à l'école coranique à 6h et nous finissons à 10h et je prends le chemin du chantier pour venir travailler et avoir un peu d'argent pour prendre soin de moi. Et on reprend l'école Coranique de 17h jusqu'à 20h après la prière. C'est pourquoi vous me voyez travailler ici comme ça pour vite rentrer...

E : Quelle perception tes parents ont de l'école ?

J : Mes parents n'ont pas fréquenté, ils disent que l'école occidentale est « Haram » c'est-à-dire interdit par ma religion. Que cette école nous enseigne la désobéissance à notre créateur qui est « Allah », Dieu. Si ça dépendait d'eux, on fermerait toute ces écoles et on ouvrirait plus les écoles Coraniques pour enseigner la religion aux enfants et non nous enseigner ce qu'on voit de nos jours à la télé.

E : Est-ce que tu peux encore retourner à l'école ?

J : mon père ne peut même pas accepter que je parte à cette école sauf celle de la religion musulmane. Il dit que je dois lui ressembler et devenir demain un enseignant de l'école Coranique pour après trouver le paradis promis par « Allah », Dieu

E : Combien gagnes-tu par jour ? Que fais-tu avec cet argent ?

J : je ne viens pas chaque jour mais je peux venir 4 fois dans la semaine. J'ai souvent 3000f la journée voir 10.000 et plus mais ça dépend de ce que Dieu m'a réservé de cette journée de dur travail. Quand j'ai cet argent, je mange ce que je veux avec, j'achète les fournitures de mon école coranique avec une partie et je peux aussi donner un peu à ma mère. Voilà par exemple la fête qui arrive, je peux aussi garder pour m'acheter mon habit de fête avec cet argent que j'ai travailler

E : Est-ce que le travail au chantier te plaît ?

J : ce travail ne me plaît pas parce que c'est difficile de passer toute une journée à creuser et laver la terre ou le sable espérant trouver quelque chose !

E : Merci beaucoup.

J : Merci aussi à vous monsieur

E : Enquêteur
Z : Z
Date : 17-01-2025
Durée : 5'24
Sexe : masculin
Âge : 13 ans
Religion : chrétien
Niveau d'éducation des parents : ils n'ont pas été à l'école
Niveau de vie du ménage : pauvre
Lieu de vie : Nous vivons très loin du centre du village, nos maisons sont construites en bambous et couvert des plastiques de couleur noir comme toiture

E : Bonjour

Z : Bonjour Monsieur

E : Comment vas-tu ?

Z : Je vais bien.

E : comment tu t'appelles

Z : Je m'appelle Z.

E : Tu as quel âge ?

Z : j'ai 13 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

Z : Si je me retrouve au chantier pour travailler l'or, c'est à cause du manque de moyen financier de ma famille qui n'arrive pas à bien s'occuper de nous comme il le faut car ni ma mère ni mes frères et sœurs ne travaillent et je suis orphelin de père depuis deux ans. Quand j'étais en classe de CM2, on devrait envoyer nos dossiers pour les examens de CEP et le Concours. Mais comme je n'avais pas l'acte de naissance ni les frais de dossier, maman m'a dit que si je veux fréquenter, je dois aller travailler au chantier d'or comme les enfants de mon âge pour pouvoir m'établir mon acte de naissance et espérer reprendre l'école parce qu'elle n'a pas de l'argent.

E : Quelle perception tes parents ont de l'école ?

Z : Pardon ? mes parents n'ont jamais été à l'école de leur vie. Ma mère dit que je dois faire l'exception et fréquenté pour ne pas les ressembler. Mais la réalité de l'incapacité nous rattrape toujours c'est pourquoi je travaille ici

E : Est-ce que tu peux encore retourner à l'école ?

Z : Non je veux plus rentrer à l'école parce que nous nous battons de jour en jour pour survivre. Si à chaque fois que j'ai un souci financier je dois aller travailler pour avoir de l'argent, mieux je me lance une fois dans la recherche de l'argent, d'où la raison de mon choix de ce travail que

l'école, je gagne déjà l'argent ici et ça me permet de subvenir à mes besoins et aider ma famille aussi.

E : Combien gagnes-tu par jour ? Que fais-tu avec cet argent ?

Z : je travaille en équipe comme vous voyez. Par jour on peut gagner 20.000f et plus et en soirée, on se partage entre nous. Quand je rentre avec ma part, je donne à ma grande sœur elle garde et on utilise une partie pour nos besoins

E : Est-ce que le travail au chantier te plaît ?

Z : ce travail ne me plaît pas mais on fait avec, on a déjà choisi donc on assume notre décision et notre choix

E : Merci beaucoup.

Z : Merci aussi à vous monsieur

E : Enquêteur

J : J1

Date : 14-01-2025

Durée : 3'21

Sexe : féminin

Âge : 14 ans

Religion : chrétienne

Niveau d'éducation des parents : Ils n'ont pas fréquenté

Niveau de vie du ménage : pauvre

Lieu de vie : en ville on a une maison en terre mais ici on dort dans les petites maisons que vous voyez fabriquer avec les planches et couvert des plastiques. On n'a pas d'eau potable au chantier, on boit l'eau avec les chèvres et les bœufs à la rivière, on n'a pas de lumière ici, on a seulement les torches et les lampes.

E : Bonsoir

J : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

J : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

J : Je m'appelle J1.

E : Tu as quel âge ?

J : J'ai 14 ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

J : J'ai choisi de venir travailler ici et ne pas partir à l'école parce que quand il n'y a pas l'argent on vient travailler ici pour avoir à manger, sinon on peut mourir de famine parce que papa n'a pas maman aussi n'a pas l'argent pour prendre soin de nous tous car nous sommes nombreux. Quand on rentre du chantier avec l'argent, on donne l'autre à maman pour qu'elle aille au marché le lendemain et nous chercher quelque chose qu'on pourra manger et rester en forme car lorsque tu as faim je vous jure que rien ne peut marcher, même la force tu n'as plus.

E : Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier d'exploitation artisanale de l'or ou bien ce sont tes parents qui t'ont demandé d'y aller ?

J : Non ce sont nos parents qui nous ont demandé d'aller travailler l'or comme d'autres enfants pour chercher à manger.

E : Est-ce que tu regrettes ce choix ?

J : Non parce que mon père cherche le travail, il ne trouve pas. Mon grand frère aussi cherche, il ne trouve pas. C'est pourquoi la seule solution de se nourrir est d'aller travailler au chantier sinon le pire pourra arriver. Imaginez que tu passes toute une journée sans avoir manger parce

qu'il n'y a rien à la maison, non c'est trop difficile je vous assure ce genre de vie que nous vivons ici. Maman fait de son mieux pour nous trouver quelque chose à manger avant de dormir mais non ce n'est pas suffisant, mieux on part travailler et avoir de l'argent pour l'aider.

E : Est-ce que tu es à l'aise au chantier ?

J : Oui ça va là-bas on supporte le soleil, la chaleur et la poussière.

E : Combien de temps faites-vous mabas pour le travail ? Et combien gagne-tu par jour ?

J : On part souvent le matin et on rentre le soir donc on travaille toute la journée. Parfois je gagne 3000f, 5000f, même 15000f mais ça dépend et parfois on n'a rien si on ne trouve pas l'or.

E : Que fais-tu avec cet argent ?

J : Bah je mange au chantier avec, j'achète le jus. Quand on rentre, si on est trop fatigué, on paie la moto, on donne l'autre partie à maman pour gérer la maison, on achète nos habits, le téléphone et on garde le reste pour nous.

E : Si on te demande d'arrêter le travail du chantier et rentrer à l'école, est-ce que tu accepterais ?

J : Non, non, je ne peux plus rentrer à l'école parce que l'école c'est pour les riches et non pour les pauvres comme nous. Qui va me payer cette école ? Personne. S'il faut que c'est moi qui vient travailler et aller payer mon école moi-même, non, mieux je reste travailler ici car je ne veux plus avoir faim sans trouver une solution à mon problème. Si on ne part pas travailler on ne va pas manger et quand papa a un peu d'argent, il passe tout son temps à boire sans penser à nous. À l'école on ne partage pas l'argent, on ne partage pas la nourriture, à l'école on vous demande plutôt l'argent chaque fois et ce n'est pas bon ça, j'ai déjà fait mon choix et j'assume.

E : Tu es de quelle religion ?

J : Je suis chrétienne, je pense que je vous ai tout dit hein.

E : ok merci.

E : Enquêteur

S : S2

Date : 12-01-2025

Durée : 6'21

Sexe : féminin

Âge : 15 ans

Religion : chrétienne

Niveau d'éducation des parents : CEP

Niveau de vie du ménage : pauvre

Lieu de vie : Notre maison est en terre battue, nous n'avons pas d'électricité et nous consommons l'eau du forage, nous vivons de chantier en chantier toujours à la recherche de l'or.

E : Bonsoir

S : Bonsoir Monsieur

E : Comment vas-tu ?

S : Je vais bien.

E : Comment tu t'appelles ?

S : Je m'appelle S2.

E : Tu as quel âge ?

S : J'ai 13ans.

E : J'aimerais savoir pourquoi tu as choisi de venir travailler au chantier minier d'exploitation que d'aller à l'école ?

S : Je suis venu travailler ici parce que mes parents ne m'ont pas inscrit à l'école et pour ne pas rester seule à la maison, j'ai suivi mes parents pour venir travailler et aider ma mère à porter ma petite sœur qui a un an d'âge.

E : Est-ce que c'est toi qui as décidé d'aller travailler au chantier d'exploitation artisanale de l'or ou bien ce sont tes parents qui t'ont demandé d'y aller ?

S : j'ai choisi de venir travailler ici pour avoir de l'argent et aider aussi ma mère a porté le bébé pour quelle puisse bien travailler car elle le fait pour nous nourrir

E : Est-ce que tu regrettes ce choix ?

S : Non je ne peux pas regretter parce que ce travail nous aide beaucoup. Quand j'ai 1000 que j'ai puisé de l'eau avec, soit un 2000f que j'ai eu en fin de soirée, je donne à ma mère et ensemble on a quelque chose qui peut nous aider à manger. Maman dit souvent que l'école c'est pour les riches et que les pauvres comme nous, n'avons pas besoin puisque demain on n'aura pas de travail grâce à cette école mieux qu'on commence à travailler tôt pour qu'à l'avenir, même si elle n'est plus de ce monde, rien ne nous manque

E : Est-ce que tu es à l'aise au chantier ?

S : avec maman nous sommes à l'aise car on mange bien grâce à l'argent de l'or que nous travaillons

E : Combien de temps faites-vous là-bas pour le travail ? Et combien gagnes-tu par jour ?

S : On passe toute la journée pour ne rentrer qu'au soir à la maison. Ça dépend de chaque journée, il y'a des jours où on peut rentrer avec 5000f et d'autres où je n'ai pas trouvé l'or et qu'on a travaillé pour rien. Mais si je ne trouve pas, maman peut être la chanceuse du jour

E : Que fais-tu avec cet argent ?

S : c'est maman qui garde mon argent sinon je peux en égarer, on mange avec cet argent et elle nous achète les habits de la fête avec une autre partie.

E : Si on te demande d'arrêter le travail du chantier et rentrer à l'école, est-ce que tu accepterais ?

S : oui je peux accepter si je sais que j'ai quelqu'un qui va me prendre en charge pour me payer mes études. Mais la réalité est que personne ne le fera car mes parents n'ont pas de l'argent. Et même s'ils en avaient, comme ils n'ont pas fréquenté beaucoup, ils pensent qu'ils seront en train de gaspiller leur argent car au final, l'école est une perte de temps qui nous prend le temps s'en qu'on ne s'en rende compte et qu'après on commence à regretter et de dire si je savais mieux je partais moi travailler mon argent que d'avoir perdu tout ce temps et qu'au final cette école ne m'a servi à rien. Ils disent souvent que s'il fallait que je parte à l'école et après trouver un travail et prendre soin d'eux, que c'est un rêve de longue durée et que peut-être ils ne seraient plus sur cette terre, que mieux la pratique du travail de l'or que l'incertitude de la réussite par l'école.

E : Tu es de quelle religion ?

S : Je suis chrétienne, et je vais à l'église tous les dimanches.

E : ok

E : Qu'avez-vous encore à dire à ce sujet ?

S : rien monsieur j'ai dit ce que je connais

E : ok merci beaucoup

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	3
CHAPITRE I: PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	4
1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE.....	4
1.1.1.Le contexte international	4
1.1.2.Le contexte national	5
1.2. CONSTAT DU PHÉNOMÈNE	6
1.2.1.Constat empirique du phénomène	6
1.2.2.Constat théorique du phénomène	7
1.3. JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	8
1.4. FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE.....	8
1.5. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	11
1.5.1. Question principale	11
1.5.2. Questions secondaires	11
1.6. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	11
1.6.1. Hypothèse générale	11
1.6.2. Hypothèses spécifiques.....	12
1.7. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	12
1.7.1. Objectif général.....	12
1.7.2. Objectifs spécifiques.....	12

1.8. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE	12
1.8.1. Pertinence scientifique et académique du sujet.....	12
1.8.2. Pertinence sociale et politique.....	13
1.9. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	13
1.9.1 La délimitation spatiale	13
1.9.2. La délimitation thématique	13
1.9.3. La délimitation temporelle	13
CHAPITE II: REVUE DE LA LITTÉRATURE	15
2.1. ANALYSES DOCUMENTAIRES	15
2.1.1. Définition des mots-clés.....	15
2.1.2. Présentation du système éducatif camerounais.....	16
2.1.2.1. Environnement institutionnel de l'éducation au Cameroun	17
2.1.2.2. Environnement organisationnel de l'éducation au Cameroun	17
2.1.2.3. Analyses des données statistiques de l'éducation	20
2.2. LES DÉTERMINANTS DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS	23
2.2.1. Le poids de la contrainte financière des ménages	24
2.1.2. Le genre et la scolarisation des enfants	25
2.2.3. Le niveau d'instruction du chef de ménage	26
2.2.4. La Taille du ménage.....	28
2.2.5. La configuration de l'offre scolaires	28
2.2.6. La religion du chef de ménage	30
2.3. LES PRINCIPAUX FACTEURS SIGNIFICATIFS DU CHOIX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR AU DÉTRIMENT DE L'ÉCOLE PAR LES ENFANTS	31
2.3.1. Le facteur économique.....	31
2.3.2. Facteurs politiques	32
2.3.2.1. Le cadre informel des activités minières.....	33
2.3.2.2. La tolérance administrative et la corruption.....	33
2.3.3. Facteur socioculturel	34
2.4. LE TRAVAIL DES ENFANTS, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR	34
2.4.1. Le travail des enfants.....	34
2.4.2. Méthode d'exploitation artisanale de l'or	35
2.4.3. Outil utilisé pour l'activité d'exploitation artisanale de l'or.....	36

2.5. LES EFFETS DE L'ORPAILLAGE SUR LES ENFANTS	36
2.5.1. Sur l'éducation des enfants	36
2.5.2. La santé des enfants : l'un des déterminants de la réussite scolaire	38
2.5.3. Sur l'environnement et la sécurité des enfants	40
2.6. THÉORIE DE RÉFÉRENCE	40
2.6.1. La théorie de la rationalité limitée d'Herbert Alexander Simon (1950)	41
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	44
CHAPITRE III: MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	45
3.1. TYPE DE RECHERCHE	45
3.2. LIEU DE L'ÉTUDE	46
3.2.1. Situation géographique de la commune de Bétaré-Oya	46
3.2.2. Milieu biophysique	46
3.2.3. Milieu humain	47
3.2.4. Activités socioéconomiques	47
3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE	47
3.4. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE	48
3.5. LES CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION.....	49
3.5.1. Critère d'inclusion	49
3.5.2. Critère d'exclusion.....	49
3.6. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES	50
3.6.1. Entretien semi-directif ou semi-dirigé	51
3.6.2. Construction du guide d'entretien	51
3.7. DÉMARCHES DE LA COLLECTE DES DONNÉES	52
3.7.1. Pré-enquête.....	52
3.7.2. L'enquête.....	52
3.7.3. L'exploitation documentaire	52
3.8. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNÉES	53
3.8.1. Analyse de contenu	53
3.8.2. Codage	53
3.8.3. Analyse thématique	54
3.9. RESPONSABILITÉ ET L'ÉTHIQUE DU CHERCHEUR	54
3.10. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	55
3.10.1. Les difficultés liées à la population étudiée	55
3.10.2. Les difficultés liées à la recherche elle-même.....	55

3.10.3. Les difficultés d'ordre méthodologique	56
CHAPITRE IV: PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	60
4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ÉTUDE	60
4.2. ANALYSE DE CONTENU	62
4.2.1. Section A : Les facteurs économiques qui poussent les enfants à travailler dans les sites miniers d'exploitation artisanale de l'or	62
4.2.2. Section B : Le faible niveau d'éducation des parents explique la présence des enfants dans les sites miniers artisanaux	67
4.3. ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES DU TERRAIN	71
4.3.1. Facteurs Économiques	71
4.3.1.1. Analyse des discours liés à la pauvreté	71
4.3.1.2. Analyse des discours liés aux gains journaliers des enfants pratiquant l'extraction artisanale de l'or.....	73
4.3.1.3. Analyse des discours sur l'utilité de l'argent gagné par les enfants exerçant l'orpaillage	74
4.3.1.4. Analyse des discours liés au temps du travail par les enfants	75
4.3.1.5. Analyse des discours liés aux avis des enfants travailleurs sur les chantiers miniers d'exploitation artisanale de l'or.....	76
4.3.2. Faible niveau d'éducation des parents.....	77
4.3.2.1. Analyse des discours liés à la perception de l'éducation par les parents	78
4.3.2.2. Analyse des discours liés à la décision de la pratique de cette activité.....	79
4.3.2.3. Analyse des discours liés aux non regret du choix des enfants.....	80
4.3.2.4. Analyse des discours liés au retour possible ou non des enfants à l'école.....	81
CHAPITRE V: DISCUSSION DES RÉSULTATS ET SUGGESTIONS	84
5.1. DISCUSSION DES RÉSULTATS	84
5.1.1. Facteurs économiques influençant la scolarisation des enfants dans la commune de Betaré-Oya.....	84
5.1.2. Faible niveau d'éducation des parents influençant la scolarisation des enfants.....	88
5.2. LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'ETUDE	91
5.2.1. Les limites de l'étude.....	91
5.2.2. Les perspectives de l'étude	92
5.3. SUGGESTIONS	93
5.3.1. À l'État du Cameroun	93
5.3.2. Aux autorités traditionnelles.....	94

5.3.3. Aux parents	95
5.3.4. Aux enfants.....	95
CONCLUSION GÉNÉRALE	96
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98
ANNEXES	xi